



Les aéroports internationaux de Montréal, Toronto, Winnipeg et de Vancouver seront désormais libérés des bureaux américains de dédouanement par anticipation, qui favorisaient presque exclusivement les clients des lignes aériennes des Etats Unis au détriment des clients canadiens des aéroports. C'est le ministre fédéral des Transports, M. Jean Marchand, qui a annoncé cette nouvelle hier, après que le gouvernement du Canada eut averti les autorités américaines de fermer leurs postes de dédouanement aérien sur nos aéroports internationaux (Téléphoto: UPI) ■

Glissement de terrain à St-Urbain

Aucune habitation n'est en danger

QUÉBEC (PC) — Le glissement de terrain qui s'est produit au début de la semaine à Saint-Urbain, dans le comté de Charlevoix, est attribuable à plusieurs facteurs, dont les principaux sont la hauteur et l'angle très prononcé de l'escarpement en bordure de la rivière du Gouffre.

C'est ce qu'a fait savoir un des deux ingénieurs du ministère des Richesses naturelles qui se sont rendus sur les lieux, mercredi.

M. Jean-Marc Robert a expliqué, au cours d'un entretien téléphonique, que ce glissement de terrain ne pouvait d'aucune façon être comparé à celui qui s'est produit en mai 1971 à Saint-Jean-Vianney, au Saguenay, et qui a coûté la vie à 31 personnes.

A cet endroit, a-t-il souligné, l'affaissement s'est produit sur un emplacement où le sol avait déjà été remué par un immense glissement, ce qui n'est pas le cas dans la région de Saint-Urbain, où le sol est homogène même si sa composition est sensiblement la même qu'à Saint-Jean-Vianney.

Le glissement de terrain à Saint-Urbain s'est produit en deux étapes, à l'extrémité d'un terrain appartenant à M. Jean-Guy Marier, à environ 1-2 miles au Nord de la localité.

Le premier affaissement s'est produit en fin de soirée, dimanche, et le second le lendemain matin.

M. Robert estime qu'environ 50 000 verges cubes de terre ont ainsi glissé vers la rivière et que le sol continuera de s'affaisser lentement en raison du

fait que la paroi est presque verticale et qu'elle atteint à cet endroit une hauteur de plus de 100 pieds.

Aucune habitation n'est toutefois en danger, la plus proche, celle de M. Marier, étant située à quelque 400 pieds de l'escarpement.

Entre-temps, des membres de la Protection civile sont demeurés sur les lieux toute la journée, jeudi, afin d'empêcher la curieuse d'approcher trop près de la zone dangereuse. ■

QUÉBEC (P.C.) — "Il est louable pour la démocratie québécoise qu'un homme tel que Guy St-Pierre se tienne debout et demande le renvoi de Paul Desrochers, l'homme tentacule du Parti libéral".

C'est en ces termes que le critique financier de l'Union nationale et député de Shefford, M. Armand Russell, a commenté les révélations faites mercredi par un quotidien de Québec, voulant que le ministre Guy St-Pierre en ait plein le dos de l'enlèvement immédiat du premier ministre Bourassa, et en particulier de M. Paul Desrochers.

Dans un communiqué émanant du bureau du chef de l'Opposition et remis à la presse jeudi, M. Russell se demande si les ministres libéraux acceptent encore longtemps que M. Paul Desrochers passe par dessus eux pour prendre des initiatives relevant strictement de leur compétence.

Il croit savoir par ailleurs que le beau-frère de M. St-Pierre, M. Gilles Massé, ministre des Richesses naturelles, "serait de la même humeur".

Le député de Shefford explique en effet que M. Desrochers s'est rendu dernièrement à Toronto et New York pour rencontrer des financiers intéressés à un développement minier au lac Alabon, sans que M. Massé, le ministre concerné, soit avisé d'une telle démarche.

M. Russell conclut en affirmant l'intention de l'Union nationale de porter cette question devant l'Assemblée nationale, dès la reprise des travaux parlementaires, mardi prochain.

Dans l'article publié mercredi, le journal affirmait que le premier ministre Bourassa est incapable de se soustraire à l'influence envahissante de celui qu'on décrit comme l'émancipation grise du gouvernement libéral, et qu'en conséquence, M. St-Pierre croit de moins en moins au leadership de son chef. De plus, le ministre de l'Industrie et du Commerce serait même prêt à s'attaquer directement à MM. Desrochers et Bourassa, aussitôt que les circonstances le permettraient.

Le quotidien prétend que deux hypothèses s'offrent à M. St-Pierre: forcer M. Bourassa à confirmer le financement montréalais à un rôle mineur au sein du gouvernement, ou devoir de l'éliminer complètement, à défaut, ce qui pourrait équivaloir à en écarter également M. Bourassa, ou se retirer de la scène politique, admettant son incapacité d'obtenir du premier ministre des modifications importantes dans sa façon de gouverner.

C'est au niveau des politiques économiques et de la recherche des investissements étrangers, selon le quotidien, que le ministre St-Pierre déplore l'influence déterminante de M. Desrochers sur le premier ministre.

A la conférence fédérale-provinciale de la santé

Castonguay enregistre plusieurs GAINS

Par Pierre BELLEMARE

OTTAWA (PC) — Débordant d'optimisme et de satisfaction, le ministre Claude Castonguay enregistre plusieurs gains, à la conférence fédérale-provinciale de la Santé, sur des questions qui étaient fort litigieuses encore tout récemment dans le contentieux Ottawa-Québec, en matière sociale.

Au terme de la deuxième journée de délibérations au Centre des conférences à Ottawa, le titulaire québécois des Affaires sociales a obtenu de son homologue fédéral, M. Marc Lalonde, avec l'accord des neuf autres provinces:

- que le régime fédéral d'assurance-chômage soit inclus dans la révision déjà amorcée des programmes de suppléments de revenu, de façon à ce qu'il soit mieux coordonné avec les autres régimes, dont celui de l'aide sociale du Québec;
- que les nouveaux programmes suggérés dans le "Livre jaune" du ministre Lalonde, en vue de procurer un revenu décent à tous les Canadiens soient appliqués graduellement plutôt qu'en bloc. Ces programmes doivent entrer en vigueur d'ici trois ou cinq ans, après consultation avec les provinces;
- qu'une étude soit menée par le fédéral pour en arriver à ce que les services québécois de santé et services sociaux — Loi 63 — soient financés à moitié par Ottawa en vertu du régime canadien d'assistance publique.

De son côté, la délégation québécoise a accepté de faire partie du groupe de travail nouvellement formé, pour réviser le régime de pension du Canada, remplacé au Québec par le régime de rentes.

Allocations

La veille, mercredi, M. Castonguay et son équipe se réjouissent de voir qu'on a maintenant reconnu la priorité aux allocations familiales. M. Lalonde présentera cet été aux Communes son nouveau projet fédéral des allocations dans lequel Ottawa consentira \$800 millions additionnels, en portant à \$20 par mois la moyenne des allocations par enfant.

Le porte-parole du Québec, dans une rencontre avec la presse jeudi, a donné certaines statistiques pour montrer les avantages nombreux que son gouvernement retirera du nouveau projet fédéral qui doit s'appliquer en janvier prochain.

Des 933 000 familles québécoises qui reçoivent des allocations, près de 200 000 se situent en deça du seuil de pauvreté.

M. Castonguay considère que "le portrait" des foyers nourriciers pour enfants changera de façon substantielle, car bon nombre d'enfants placés dans ces foyers

allocations significatives, selon lui, une augmentation de revenus dans le trésor provincial. Ainsi, le fardeau de l'aide sociale deviendra moins difficile à supporter et le Québec pourra hausser l'ensemble des prestations sociales qu'il verse aux adultes.

Pour le mieux

En somme, pour M. Castonguay et ses hauts-fonctionnaires, tout va vraiment pour le mieux. Au cours de son exposé devant la presse, le ministre avait peine à dissimuler la très grande satisfaction qui l'anime depuis le début de cette conférence et particulièrement depuis jeudi.

Une fois de plus, il a rappelé que ce déblocage dans les négociations fédérales-provinciales est dû à deux principaux facteurs: le consensus qui se dégage entre les provinces depuis novembre 1972 et l'arrivée de M. Lalonde à la Santé, successeur de John Munro.

La présente conférence, qui marque le début d'une réforme globale de la sécurité sociale au pays à partir du document Lalonde déposé aux Communes il y a dix jours, se déroule d'ailleurs "dans un climat très agréable", selon l'expression de M. Castonguay.

Avant de se quitter vendredi après-midi, les ministres tenteront d'établir les priorités de cette réforme. Ils fixeront également le calendrier de leurs prochaines rencontres, en vue de concrétiser dans les meilleurs délais possibles les objectifs et les principes qui ressortent de leurs délibérations.

Cependant, M. Castonguay croit qu'il est plus facile d'emprunter la voie législative pour ce faire, sans rouvrir le dossier constitutionnel fermé depuis Victoria, en 1971. Il a aussi laissé entendre assez clairement qu'il saisira probablement l'Assemblée nationale d'un nouveau projet d'allocations familiales d'ici 1974, projet découlant de celui d'Ottawa.

Le représentant québécois a finalement observé que le fédéral et les provinces sont réellement engagés dans le processus de révision globale de la sécurité sociale et qu'Ottawa "n'essaie pas du tout d'en distraire un morceau", qui ce soit la formation professionnelle des adultes, Perspectives-Jeunesse, Initiatives locales, Centre de main-d'œuvre ou autres.

Or, des \$315 millions que touchera le Québec avec le projet Lalonde, \$75 millions seront répartis entre ces familles économiquement faibles. De plus,

proviennent de familles nombreuses et relativement pauvres.

Autre considération: le fait de rendre universel le futur régime fédéral des

"L'homme tentacule du PL" dans l'eau chaude

QUÉBEC (P.C.) — "Il est louable pour la démocratie québécoise qu'un homme tel que Guy St-Pierre se tienne debout et demande le renvoi de Paul Desrochers, l'homme tentacule du Parti libéral".

C'est en ces termes que le critique financier de l'Union nationale et député de Shefford, M. Armand Russell, a commenté les révélations faites mercredi par un quotidien de Québec, voulant que le ministre Guy St-Pierre en ait plein le dos de l'enlèvement immédiat du premier ministre Bourassa, et en particulier de M. Paul Desrochers.

Dans un communiqué émanant du bureau du chef de l'Opposition et remis à la presse jeudi, M. Russell se demande si les ministres libéraux acceptent encore longtemps que M. Paul Desrochers passe par dessus eux pour prendre des initiatives relevant strictement de leur compétence.

Il croit savoir par ailleurs que le beau-frère de M. St-Pierre, M. Gilles Massé, ministre des Richesses naturelles, "serait de la même humeur".

Le député de Shefford explique en effet que M. Desrochers s'est rendu dernièrement à Toronto et New York pour rencontrer des financiers intéressés à un développement minier au lac Alabon, sans que M. Massé, le ministre concerné, soit avisé d'une telle démarche.

M. Russell conclut en affirmant l'intention de l'Union nationale de porter cette question devant l'Assemblée nationale, dès la reprise des travaux parlementaires, mardi prochain.

Dans l'article publié mercredi, le journal affirmait que le premier ministre Bourassa est incapable de se soustraire à l'influence envahissante de celui qu'on décrit comme l'émancipation grise du gouvernement libéral, et qu'en conséquence, M. St-Pierre croit de moins en moins au leadership de son chef. De plus, le ministre de l'Industrie et du Commerce serait même prêt à s'attaquer directement à MM. Desrochers et Bourassa, aussitôt que les circonstances le permettraient.

Le quotidien prétend que deux hypothèses s'offrent à M. St-Pierre: forcer M. Bourassa à confirmer le financement montréalais à un rôle mineur au sein du gouvernement, ou devoir de l'éliminer complètement, à défaut, ce qui pourrait équivaloir à en écarter également M. Bourassa, ou se retirer de la scène politique, admettant son incapacité d'obtenir du premier ministre des modifications importantes dans sa façon de gouverner.

C'est au niveau des politiques économiques et de la recherche des investissements étrangers, selon le quotidien, que le ministre St-Pierre déplore l'influence déterminante de M. Desrochers sur le premier ministre.

tissements étrangers, selon le quotidien, que le ministre St-Pierre déplore l'influence déterminante de M. Desrochers sur le premier ministre.

Le conflit aurait pris naissance à la fin de l'été dernier alors que M. St-Pierre, à l'instar de ses collègues Raymond Garneau, Jean Cournoyer et autres, n'aurait pas digéré la décision gouvernementale de confier à la compagnie Canadian Bechtel la gérance du projet de développement hydroélectrique de la baie James.

Aux radiodiffuseurs

Le CRTC réitère son avertissement

OTTAWA (PC) — Le Conseil de la radio-télévision canadienne a réitéré aujourd'hui aux radiodiffuseurs son avertissement de ne pas mettre en pratique une série de principes directeurs qui régiraient les rapports entre forces policières et organes d'information.

Le CRTC avait déjà formulé une mise en garde dans ce sens avant le 10 avril, date d'une audience où il fut question des dangers que ces principes feraient planer sur l'objectivité journalistique des stations de radio et de télévision.

Dans un communiqué publié à Ottawa, le Conseil souligne que le document controversé fera l'objet de discussions lors de la réunion la semaine prochaine de l'Association canadienne des radiodiffuseurs. Les chefs de nouvelles de la radio et de la télévision, ajoute le CRTC, pourront faire connaître leur point de vue sur cette question au cours de réunions ultérieures.

Le CRTC souhaite que les préoccupations exprimées à ce sujet lors de l'audience du 10 avril soient prises sérieusement en considération au cours de ces discussions.

Il tient d'autre part acquis que les radiodiffuseurs individuels ne prendront pas de mesures pour appliquer les principes directeurs proposés tant que ne seront pas terminées les discussions.

Le document a attiré l'attention publique au mois de février à la suite d'accusations selon lesquelles

il ouvrait la voie à une forme de surveillance policière des nouvelles, ou du moins à l'exercice de fortes pressions policières dans ce domaine.

Partenaires

Rédigé conjointement par des représentants de l'ACR et de l'Association canadienne des chefs de police, le texte de cinq pages affirme notamment que les forces de l'ordre et les médias d'information sont liés dans la lutte contre le crime.

Il évoque également la possibilité de sanctions contre les employés qui contreviendraient volontairement aux principes établis par le comité national mixte, un organisme qui aurait été chargé d'assurer l'application des principes directeurs.

Des porte-parole de l'ACR et de l'ACCP ont déclaré à l'audience du 10 avril qu'il s'agissait simplement de suggestions qui n'ont été acceptées officiellement par aucune des deux associations.

Ils ont souligné que ces recommandations avaient été mises à la disposition de la presse lors d'une réunion de l'association des chefs de police en septembre dernier, et qu'il n'avait pas été question de les garder secrètes.

Le communiqué émis par le CRTC aujourd'hui fait état de plusieurs inquiétudes exprimées au sujet du document lors de l'audience du 10 avril. Le conseil précise que l'inquiétude principale

portait sur la question de savoir si une déclaration écrite de principes directeurs devait être considérée comme un bon moyen de faire disparaître les tensions qui existent inévitablement entre les forces policières et les organes d'information dans la décharge de leurs responsabilités respectives au sein de la société.

On a également, a dit le CRTC, posé des questions au sujet de l'absence de termes précis dans les esprits et qui a donné lieu à une fausse interprétation par certains journaux des buts et des intentions du document.

Enfin, le Conseil a souligné que lors de l'audience du 10 avril certaines personnes avaient exprimé l'opinion que la création d'un comité conjoint de représentants de la police et des organes d'information aux niveaux national, provincial et local, pourrait nuire au rôle que se sont donné les organes d'information dans l'exercice de leur autorité.

Ces inquiétudes, ainsi que celles qui ont été exprimées concernant le statut du document, sont celles que le Conseil souhaite voir éliminées en profondeur lors du congrès de l'Association des radiodiffuseurs.

Le communiqué du CRTC note que parmi les individus et les organismes qui se sont présentés à l'audience du 10 avril, il y a eu des organisations comme le réseau de télévision CTV et la Fédération professionnelle des jour-

nalistes du Québec qui sont tous les deux impliqués directement dans la diffusion des nouvelles, mais qui n'ont eu rien à voir avec la mise au point du document.

Le CRTC a noté d'autre part que l'Association canadienne des radiodiffuseurs a laissé savoir qu'elle demanderait, en particulier, celles des directeurs et des membres de l'Association canadienne des directeurs de l'information radio-télévision, qui analyseront le document au cours de leurs réunions régionales ainsi qu'à leur congrès national.

Au cours de l'audience du 10 avril, le président du CRTC M. Pierre Juneau avait déclaré que les principes directeurs proposés avaient soulevé des inquiétudes parmi le public.

Un des membres du Conseil, M. Jacques Hébert, avait déclaré, quant à lui, que certains commentaires faits par des porte-parole de l'Association des chefs de police laissaient supposer que les policiers désiraient ni plus ni moins qu'un système où les organes d'information seraient tenus à l'écart de toute information, sauf celle que la police voudrait bien dévoiler.

D'autre part, l'Association canadienne des radiodiffuseurs et les organismes des chefs de police ont soutenu à plusieurs reprises que les journaux avaient fausement interprété le document et son contenu.

Sommaire

Classées	12
Comiques	11
D'un océan à l'autre	6
Décès	13
Finances	7
Horoscope	13
La Belle Province	8
La famille	5
Le Monde	14
Menu du Jour	2
Mots croisés	12
Opinions	4
Patron-Mode	5
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec Sud	2
Québec région	2
Sports	9-10

la météo

Des averse aujourd'hui en fin de journée et la même chose demain. La fin de semaine s'annonce nuageuse avec pluie occasionnellement. Le beau temps pourra revenir dimanche. Le temps demeure frais. Un minimum la nuit de 40 et un maximum le jour de 60. Venteux samedi.

— des détails en page 13 ■

A la Davie

Deux débrayages d'affilée

par Benoît Aubry

L'atmosphère ne semble pas des plus détendues à la Davie Shipbuilding de Lauzon, alors que depuis une semaine, plusieurs incidents ont interrompu les

négociations entre la partie patronale et le syndicat. Hier, les employés ont débrayé à deux reprises au cours de l'après-midi afin de protester, la première fois, contre les coupures faites dans leurs chèques de paye à la suite de leur débrayage de jeudi, et la seconde fois, contre la présumée attitude d'un assistant-contremaître, qui aurait frappé un employé.

Les employés ont cependant repris le travail après avoir reçu l'assurance de leurs dirigeants syndicaux, qu'ils discuteraient de ces deux cas au cours des négociations.

Effectivement, les parties syndicale et patronale ont repris les pourparlers hier soir.

Rappelons que jeudi dernier, les quelque 2300 travailleurs de la Davie avaient décidé d'arrêter le travail pour protester contre les négociations trop lentes. Mais la compagnie devait répliquer une heure plus tard en décrétant un lock-out.

Des négociations inten-

sives avaient fait suite à cette décision, tout au cours de la fin de semaine, de sorte que mardi matin, les ouvriers retournaient au travail.

Cependant, les négociations qui devaient se poursuivre au cours de cette journée n'ont pu avoir lieu parce que selon un porte-parole de la partie patronale, elles ont dû faire place à des discussions entre les représentants des parties, afin d'assurer la reprise normale de toutes les opérations du chantier.

La même source précisait d'autre part que des menaces avaient été proférées mardi matin par un groupe minoritaire de travailleurs, à l'endroit des employés des travaux publics et de leurs familles.

"Il va sans dire, mentionnait-on, que les menaces de ce matin (mardi) ont eu et ont encore pour effet de paralyser une partie des opérations du chantier".

Les discussions de mardi entre les représentants de la compagnie et du syndicat, disait-on, n'ont pu amener

le syndicat à modifier ses positions en ce qui a trait à la demande qui a été faite jeudi dernier de donner une garantie écrite à l'effet qu'aucunes représailles ne seraient exercées contre les employés des travaux publics, leurs biens et leurs propriétés. On précisait également qu'au cours d'une assemblée générale du syndicat tenue mardi soir, une résolution avait été adoptée à l'effet d'empêcher les opérations normales de la compagnie à la cale-sèche Champlain, jusqu'à la conclusion d'une nouvelle convention collective.

Finalement, mercredi soit, un juge de la Cour supérieure accordait une injonction provisoire sans avis, enjoignant les employés de la Davie "à cesser d'interférer les employés du ministère des Travaux publics", responsables des opérations à la cale-sèche Champlain.

Cette injonction, accordée à la demande de la compagnie, demeurera en vigueur jusqu'à 17 h. mardi le 1er mai, jour de la fête des travailleurs.

Au menu du jour

Dîners — Conférences — Assemblées

Association Canada - Normandie

Soirée bavaroise à 20 h. 30 au salon des professeurs du Pavillon Pollack, entrée n° 3 avec l'orchestre Les Tips-Tops.

Château Frontenac Congrès conjoint du Barreau du Québec et la régionale du Québec de l'Association du Barreau canadien.

Ursulines de Québec Amicale des anciennes samedi à 14 h. Messe, réception suivies du thé au Grand Parloir. Entrée par le tour.

Expositions

Musée du Québec

Oeuvres de Claude Jirar (jusqu'au 4 juin).

Caisse Populaire Laurier (magasin Pollack), 2600 boul. Laurier

Cérémonies des élèves du Centre Terre et Feu (jusqu'au 7 mai).

Sous-sol église St-Fidèle, 4e avenue, angle 12e rue Peintures de l'équipe Joie de Vivre (975 toiles) de 19 h. 30 à 22 h. 30 (jusqu'au 29 avril).

C.E.G.E.P. Ste-Foy Expo techniques des sciences naturelles, de 9 h. à 21 h. 30 (jusqu'au 27 avril).

La Solidarité, 925 chemin St-Louis, Peintures de Raymond Simard, de 14 h. à 22 h. (jusqu'au 29 avril).

Foyer du Palais Montcalm Peintures de Ginette Boucher (jusqu'au 29 avril).

Grand hall, Pavillon de Konink Oeuvres de Jeannette Weiss (jusqu'au 30 avril).

Tour des arts, Université Laval Oeuvres de Nicole Jolicœur (jusqu'au 30 avril).

Galerie Naviles, 3400 Quatre-Bourgeois Toiles de Claude Fleury (jusqu'au 28 avril).

Musée du Québec, Oeuvres de Marcelle Ferron (jusqu'au 30 avril)

Les lacs Aylmer et William laissent à désirer

La qualité des eaux du lac Aylmer, près de Thetford Mines, laisserait considérablement à désirer et cette situation serait dû en grande partie par le déversement des égouts des municipalités de Coloraine, Disraeli et Garthby. De plus, les conditions climatiques, qui ont prévalu au cours de l'été 1972, y seraient pour beaucoup dans la mauvaise qualité de l'eau.

C'est du moins ce qui dégage du rapport d'une étude rendue publique hier à Thetford Mines par le ministre des Affaires municipales et de l'Environnement, M. Victor C. Goldbloom.

Le relevé sanitaire et l'évaluation de la qualité de cette nappe d'eau, effectués par une

firme d'ingénieurs de Montréal, constituent la première étape d'une étude plus approfondie en vue de l'assainissement du lac Aylmer qui est impropre à la baignade.

En effet, les analyses bactériologiques démontrent que le lac possède une eau de catégorie "D" (mauvaise) puisqu'il contient 1001 bactéries coliformes et plus par 100ML d'eau.

Le lac William Le même problème du déversement des eaux usées au lac William. Cette fois-ci, c'est la municipalité de Bernier ville, ainsi que l'hôpital de l'endroit, qui sont en cause.

Il faut donc arrêter au plus tôt ce déversement si l'on veut

contrer le vieillissement accéléré qui rend le lac William, dans le comté de Mégantic, impropre à la baignade. Ce lac est aussi classé dans la catégorie "D" (mauvaise).

Comme solution, le ministère propose la construction d'un égout collecteur et d'une usine d'épuration avec traitement tertiaire au coût de \$550,000 pour ces travaux et de \$32,000 pour l'opération annuelle.

De plus, on suggère la canalisation des eaux usées à la décharge du lac au site où l'usine d'épuration serait érigée avec traitement secondaire aux coûts de \$900,000 pour ces travaux et de \$16,000 pour les frais annuels d'opération.

Au Mont Ste-Anne

100,000 skieurs de plus et \$7 millions d'investissement

(B.A.) — Pas moins de 100,000 skieurs de plus que l'an dernier ont fréquenté les pistes de ski du Mont Sainte-Anne, l'une des stations les plus importantes de l'Est du Canada entre le 18 novembre et le 22 avril dernier.

Une source du ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche a en effet laissé savoir hier, en annonçant la fin des ac-

tivités de cette station pour cette année, que 230,000 skieurs avaient fréquenté les pistes du Mont Sainte-Anne au cours de l'hiver.

Notons d'autre part que du 24 juin au 12 septembre, les télécabines demeureront en fonction pour permettre aux visiteurs de se rendre au sommet de la montagne.

On a par ailleurs révélé que tout au long de l'été, on procédera à une série de travaux d'amélioration pour faire de ce parc un point d'attraction en toute saison.

Ainsi, la construction d'un pont-barrage, destiné à créer un lac artificiel au pied de la montagne, débutera sous peu. On aménagera également un terrain de golf de 18 trous, ainsi qu'un chalet polyvalent qui servira tant aux golfeurs qu'aux skieurs.

On précise que ces travaux, évalués entre \$3 et \$4 millions donneront de l'emploi à environ 300 personnes, ce qui portera à quelque \$7 millions les sommes affectées jusqu'à maintenant au mont, Sainte-Anne.



Québec la nuit

Voilà la vue qui s'offre à vous lorsque vous empruntez le traversier Québec-Lévis, la nuit : de quoi rêver en noir et blanc. (Photo : l'Action-Québec, François Boulay)

Une quatrième campagne de recherche dans le St-Laurent

(R.A.) — Le Groupe universitaire de recherches océanographiques du Québec (GROQ) entreprendra, le 1er mai prochain, sa quatrième campagne de recherches dans l'estuaire du St-Laurent.

Pour sa quatrième campagne, GROQ qui groupe des chercheurs en océanographie des universités Laval, McGill, de Montréal ainsi que de l'Université du Québec à Rimouski, continue le vaste programme nommé "Estuaire II" entrepris l'an dernier. Cette année, plus d'une trentaine de projets de recherches seront ou mis en

branle ou poursuivis, et l'accent sera mis dans le domaine des sciences physiques, sans pour autant négliger les sciences biologiques. Plus de 70 personnes uniront leurs efforts dans ces travaux de recherches au cours de l'été. Parmi elles, 17 chercheurs seniors, 23 étudiants gradués, 25 assistants d'été et plus d'une douzaine d'employés de soutien.

Le groupe veut s'orienter, cette année vers une décentralisation des travaux et à cette fin, il effectuera surtout ses recherches dans des projets distincts. Les travaux les plus im-

portants seront effectués dans le Saguenay multidisciplinaire sera réalisé dans la baie des Ha!

Ha! Pour sa campagne, GROQ affrètera deux navires pour la saison entière. Ce sont la Méridia et le Rigolet. Ce dernier d'ailleurs sillonne principalement les eaux du Saguenay. Pour réaliser un projet conjoint GROQ — ministère de l'Industrie et de Commerce, sur l'écologie du capelan, un autre navire sera affrété pour une partie importante de la saison. Tout cela, sans comp-

ter les quelques croisières pour des projets particuliers où d'autres navires devront être utilisés.

En tant que groupe, GROQ existe depuis 1970. Pendant deux ans, ses opérations ont été rendues possibles grâce à une subvention de la Donner Canadian Foundation de Toronto. Depuis 1972, GROQ bénéficie de subventions du Conseil national de la recherche et du ministère de l'Éducation. En ajoutant les montants de subventions personnelles que les chercheurs veulent bien investir, GROQ disposait pour ses opérations de l'an dernier, d'un budget de l'ordre d'un demi-million de dollars. Tout indique qu'il en sera de même, cette année.

Depuis ses débuts, GROQ a mis plus d'une quarantaine de projets de recherche de l'avant. Actuellement, une dizaine d'entre eux sont terminés et, à la fin de la saison '73, une dizaine d'autres seront sur le point d'être parachevés.

En moins de quatre ans, GROQ a fait preuve de l'excellence de ses travaux et de ses chercheurs si bien qu'en-ore cette année, au moins quatre nouveaux chercheurs seniors et une dizaine de nouveaux étudiants gradués ont choisi le groupe universitaire de recherches océanographiques du Québec comme cadre de travail.

Bélanger investira \$1.5 million dans son usine de Montmagny

MONTMAGNY (P.C.) — La compagnie A. Bélanger Ltée, de Montmagny, se propose d'investir \$1.5 millions pour agrandir ses usines au cours des trois prochaines années, ce qui lui permettra d'accroître son personnel de 450 à quelque 800 employés.

La nouvelle a été confirmée, par le vice-président à la production, M. Eugene Weemaes, qui a précisé que la compagnie Bélanger, qui se spécialise dans la fabrication d'appareils ménagers, projetait de se lancer dans la production de laveuses et sècheuses automatiques ainsi que de lave-vaisselle.

Cette expansion se fera en deux étapes, dont la première, au coût d'environ \$300,000, est en voie de réalisation depuis le début d'avril et devrait être complétée au mois d'août prochain.

Elle consiste en un agrandissement de la tôlerie située dans la partie arrière de l'usine et l'installation d'une nouvelle machinerie pour la coupe de l'acier.

Seconde phase

La compagnie Bélanger compte également entreprendre des travaux de son programme d'investissement, qui se poursuivra jusqu'en 1975.

Un montant d'environ \$1.2 million sera alors consacré principalement aux aménagements nécessaires à la fabrication des nouveaux produits, soit les laveuses, les sècheuses et les lave-vaisselle.

Pour ces projets d'expansion, A. Bélanger Ltée pourra bénéficier d'un prêt de \$500,000 qui lui a été confirmé par la Société de développement industriel du Québec (SDI).

La compagnie a également fait parvenir une demande de subventions au ministère de l'Expansion économique régio-

nale mais elle n'a pas encore obtenu de réponse.

Selon M. Weemaes, les négociations avec les autorités fédérales se poursuivent depuis déjà plus d'un an et demi.

La compagnie Bélanger compte également entreprendre des travaux de son programme d'investissement, qui se poursuivra jusqu'en 1975.

Un montant d'environ \$1.2 million sera alors consacré principalement aux aménagements nécessaires à la fabrication des nouveaux produits, soit les laveuses, les sècheuses et les lave-vaisselle.

Pour ces projets d'expansion, A. Bélanger Ltée pourra bénéficier d'un prêt de \$500,000 qui lui a été confirmé par la Société de développement industriel du Québec (SDI).

La compagnie a également fait parvenir une demande de subventions au ministère de l'Expansion économique régio-

nale mais elle n'a pas encore obtenu de réponse.

Selon M. Weemaes, les négociations avec les autorités fédérales se poursuivent depuis déjà plus d'un an et demi.

La compagnie Bélanger compte également entreprendre des travaux de son programme d'investissement, qui se poursuivra jusqu'en 1975.

Un montant d'environ \$1.2 million sera alors consacré principalement aux aménagements nécessaires à la fabrication des nouveaux produits, soit les laveuses, les sècheuses et les lave-vaisselle.

Pour ces projets d'expansion, A. Bélanger Ltée pourra bénéficier d'un prêt de \$500,000 qui lui a été confirmé par la Société de développement industriel du Québec (SDI).

La compagnie a également fait parvenir une demande de subventions au ministère de l'Expansion économique régio-

nale mais elle n'a pas encore obtenu de réponse.

Selon M. Weemaes, les négociations avec les autorités fédérales se poursuivent depuis déjà plus d'un an et demi.

La compagnie Bélanger compte également entreprendre des travaux de son programme d'investissement, qui se poursuivra jusqu'en 1975.

Un montant d'environ \$1.2 million sera alors consacré principalement aux aménagements nécessaires à la fabrication des nouveaux produits, soit les laveuses, les sècheuses et les lave-vaisselle.

Pour ces projets d'expansion, A. Bélanger Ltée pourra bénéficier d'un prêt de \$500,000 qui lui a été confirmé par la Société de développement industriel du Québec (SDI).

La compagnie a également fait parvenir une demande de subventions au ministère de l'Expansion économique régio-

Nouveau président au Théâtre du Trident

Lors d'une réunion tenue le 25 avril, M. Gérard Paris, a été élu président du Conseil d'administration du théâtre Trident, il entre en fonction à ce poste, dès maintenant.

M. Paris succède ainsi à maître Robert Reid, qui quittera le Québec au début de juin, pour un congé sabbatique d'un an en Europe. On sait que, pour cette même raison, maître Reid n'avait pas accepté un renouvellement de mandat comme doyen de la faculté de Droit de l'université Laval.

L'industriel québécois bien connu pour avoir été le président-fondateur de la maison Ville-Marie Rembourrage, M. Paris s'est particulièrement fait remarquer à Québec même, pour sa participation à de nom-

breuses entreprises tant commerciale que sociale et culturelle. L'an dernier, il se retirait du monde des affaires, pour se consacrer exclusivement à sa ferme d'élevage, à l'île d'Orléans.

Avant d'accéder à la présidence du Conseil d'administration du Trident, M. Paris en fut d'abord le trésorier. Jusqu'en 1972, puis le vice-président depuis le début de la présente saison.

Agé de 41 ans, M. Paris est marié et père de trois enfants. Lors de la même réunion, Me Claude Rochette a été élu au poste de vice-président et M. Denis Gauthier, au poste de secrétaire. M. Eric Blais conserve le poste de trésorier.

Le Théâtre du Trident, qui a pour but de promouvoir la culture québécoise, a été fondé en 1968 par M. Robert Reid et M. Gérard Paris.

Le Théâtre du Trident, qui a pour but de promouvoir la culture québécoise, a été fondé en 1968 par M. Robert Reid et M. Gérard Paris.

Le Théâtre du Trident, qui a pour but de promouvoir la culture québécoise, a été fondé en 1968 par M. Robert Reid et M. Gérard Paris.

Le Théâtre du Trident, qui a pour but de promouvoir la culture québécoise, a été fondé en 1968 par M. Robert Reid et M. Gérard Paris.

Le Théâtre du Trident, qui a pour but de promouvoir la culture québécoise, a été fondé en 1968 par M. Robert Reid et M. Gérard Paris.

Le Théâtre du Trident, qui a pour but de promouvoir la culture québécoise, a été fondé en 1968 par M. Robert Reid et M. Gérard Paris.

Le Théâtre du Trident, qui a pour but de promouvoir la culture québécoise, a été fondé en 1968 par M. Robert Reid et M. Gérard Paris.

L'HOPITAL D'AUJOURD'HUI ?

Comité de présences et d'accueil



Mme Claire Dorval



Mme Margot Castonguay



Mme Edith Labarre

L'hôpital c'est pour qui ? — L'hôpital au service de la population ou la population dépendante de l'hôpital ? — Le rôle de l'hôpital dans le réseau d'établissements hospitaliers ? — Relations entre administrateurs d'hôpitaux et l'État ? — Méconnaissances de la population des services hospitaliers ? — Communication à l'extérieur du réseau des services hospitaliers ? — Nouveaux défis de l'hôpital ? — L'autonomie de l'hôpital ? — Comment la population peut utiliser les services hospitaliers ? — Le rôle de la médecine sociale et préventive ? — Voilà autant de points dont il sera question lors du panel organisé à Lévis par la Régionale Guillaume-Couture de la Société Saint-Jean-Baptiste. Cette partie éducative est offerte gratuitement au public, dimanche le 29 avril prochain, entre 3 h et 5 h. Les personnes invitées pour traiter ces sujets sont : Le Dr J.-Guy Houle, président du Conseil médical de l'Hôtel-Dieu de Lévis, M. Roger Lepage, directeur général de cet hôpital et M. Jean Rousseau, directeur du Service familial, Rive-Sud. C'est le Dr Fernand Turcotte, professeur adjoint, médecine sociale et préventive de la faculté de Médecine de l'Université Laval, qui présentera la synthèse des idées émises à cette occasion. Cette tribune d'information est organisée dans le contexte de la loi 65, couvrant les services hospitaliers. Pour informations : Tél. : 837-1802 ou 837-9050. (Publi-Inf.)

Pour une seconde année les JC organisent une semaine de l'environnement

La Fédération des jeunes chambres du Canada français engage pour une deuxième année le plus grand projet de son histoire par l'organisation d'une semaine de l'environnement qui se tiendra du 29 avril au 4 mai 1973. Le but de cette campagne anti-pollution est de sensibiliser le citoyen au fait qu'il est lui-même un agent pollueur et qu'il doit jouer un rôle des plus importants dans cette lutte contre ce fléau de notre temps.

Toutes les Jeunes chambres locales de l'organisation réaliseront au cours de cette semaine des activités telles que : sé-

minars, conférences, prospections, visites d'usines de traitements des eaux, des campagnes de nettoyage d'endroits publics etc. Elles distribueront aussi des milliers de dépliants sur la pollution.

Les locaux par ces actions, confirment leur désir : jouer un rôle de corps intermédiaire par leurs présences actives dans leur milieu. Nous souhaitons que ce message soit entendu par toute la population et qu'il en résulte un changement d'attitude. Grâce à l'appui de la brasserie Dow, une caravane anti-pollution visitera plusieurs

et participera à plusieurs défilés organisés par les locales et faisant la promotion d'une plus grande propreté au Québec.

"Nous désirons remercier nos commanditaires pour leurs supports financiers d'importance. Sans eux, cette réalisation serait impossible. Nous voulons aussi remercier le gouvernement du Québec qui par l'entremise de M. Victor Goldbloom et du personnel au ministère de la Qualité de l'environnement pour la très grande collaboration apportée dans l'établissement de plans."

côté enseignes

un point c'est tout!

Les omnipraticiens deviennent impatients

par Nicole BEAULIEU

Les omnipraticiens des hôpitaux psychiatriques et des cliniques de désintoxication du Québec dont l'hôpital Saint-Michel-Archangé de Giffard et la clinique Domrémy de Québec, protestent depuis hier, contre les offres salariales du gouvernement.

Les quelque 80 médecins oeuvrant dans ces institutions ont limité leur travail aux soins d'urgence et plusieurs d'entre eux, ont pris un congé de maladie. Quatre importantes institutions psychiatriques, neuf cliniques de désintoxication ainsi que des centres hospitaliers de moindre importance sont touchés par ce mouvement de protestation.

Les médecins ont expliqué hier, que quatre années de pourparlers entre la Fédération des médecins omnipraticiens et le ministère des Affaires sociales ont abouti à l'impasse.

Dans un communiqué remis à la presse, la FMOQ demande au nom de ses membres oeuvrant dans ces institutions et leurs 16,000 patients, que le

gouvernement modifie ses positions et adopte "une attitude qui permette d'en arriver à la conclusion d'une entente dans les plus brefs délais".

La FMOQ rappelle que malgré les nombreuses rencontres, les études économiques et actuelles et les multiples projets de convention soumis par la partie syndicale au cours des quatre dernières années, ce n'est que le 5 avril 1973 que la partie gouvernementale lui a remis une offre sérieuse mais insuffisante.

Elle souligne de constater que le gouvernement se refuse à accorder à ces médecins syndiqués ayant depuis plusieurs années accepté le salariat, le même traitement que celui-là consenti à des médecins qui ont procédé par la voie d'ententes individuelles.

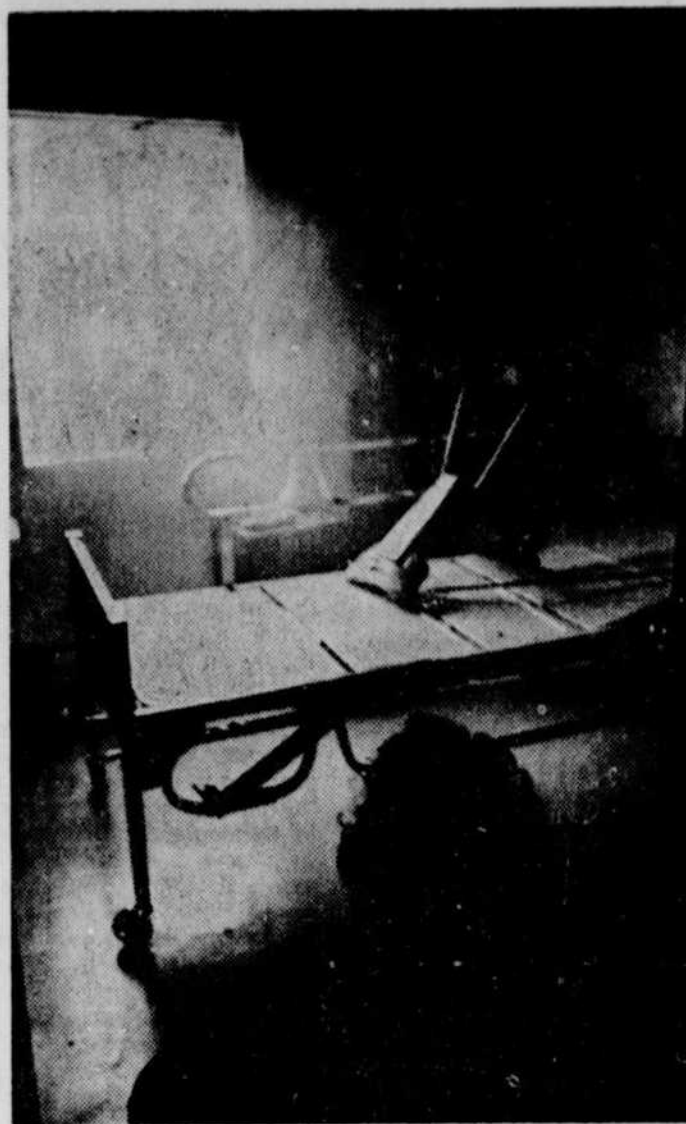
Le ministère des Affaires sociales s'en tient à une offre de \$23,500 par année pour l'omnipraticien travaillant dans une institution psychiatrique ou une clinique Domrémy alors qu'il a déjà accordé un salaire de \$25,800 au médecin attaché à un CLSC.

Outre le salaire, le versement de la rétroactivité constitue l'un des principaux points d'achoppement dans les négociations.

La FMOQ s'inquiète des répercussions que la lenteur des négociations et le climat d'insécurité qui en découle, ont provoqué sur le personnel médical des institutions psychiatriques et des centres de traitements de l'alcoolisme et des toxicomanies.

Elle souligne la démission de plus de 40 des 120 omnipraticiens qui oeuvraient dans ces institutions en 1969.

"La situation actuelle, c'est-à-dire l'absence d'entente entre la partie gouvernementale et l'organisme chargé de représenter ces médecins ne peut que rendre plus difficile encore le maintien des effectifs actuels, déjà considérés comme insuffisants, tout en compromettant sérieusement le recrutement de candidats de premier choix pour l'avenir", déclare le Dr Gilles Des Rosiers.



C'est dans cette chambre que Mme Georges Thibault devait connaître une fin atroce, dans la soirée d'hier. (Photo: L'Action-Québec, Mario Roy)

Le droit traité par ordinateur

Par Raymond AUBREY

Une nouvelle philosophie du droit vient de faire son entrée dans le public. Il s'agit de la jurisprudence ou si vous aimez mieux du droit cybernétique, qui se distingue du droit statuaire du fait qu'il est traité par ordinateur.

C'est la faculté de droit de l'université Laval qui a décidé d'explorer ce domaine. Une jeune mais très prometteuse de la jurisprudence. En août 1967, elle a en effet entrepris de mettre sur pied un projet d'envergure: constituer un ruban magnétique un fichier composé du texte intégral du droit statuaire québécois. Elle y a réussi et maintenant la jurisprudence est à la portée de tous.

Cette nouvelle formule pourrait devenir très populaire chez les avocats. On peut en effet rejoindre l'ordinateur que constitue la banque des données, par un simple coup de téléphone relié à un télex, équipé à cette fin.

Cependant, pour réussir à

mettre sur pied cette formule, on a dû accomplir un travail considérable. Pas moins de 40 millions de caractères ont en effet, été transmis à l'ordinateur.

Le principe fondamental qui guide l'élaboration de la réalisation des travaux a été d'abord de créer un document-source très général qui puisse être utilisé par la suite pour diverses applications. De celles-ci, deux étaient déjà prévues, soit d'une part l'impression du texte par photocomposition et, d'autre part, le repérage d'information dans le contenu même de la banque, à l'aide de programme appropriés.

La constitution de la banque a ensuite connu deux grandes étapes. Dans un premier temps, il s'est agi d'emmagasiner toutes les lois des Statuts refondus dans les deux langues, au moyen de codes, nécessaires pour reconvertir les données en un format semblable à celui des statuts du Québec.

Dans un deuxième temps, il a fallu procéder à la mise-à-jour de ces données qui a été de con-

server chacune des versions successives d'un article donné. Cette façon permet d'effectuer les modifications sans avoir à retoucher l'entrée en vigueur de ces modifications. Ainsi, quand la dernière version n'est pas en vigueur, on peut avoir accès à la version précédente.

Après l'élaboration des programmes et la préparation des données, l'équipe qui a effectué les recherches a procédé à l'exécution des modifications sur les lois déjà emmagasinées sur les rubans magnétiques. Le tout s'est terminé en décembre 1972, de sorte qu'à l'heure actuelle, la banque des Statuts du Québec est complétée. Il ne reste donc qu'à suivre le rythme annuel des mises-à-jour apportées par le législateur.

Cependant, l'équipe de recherche n'a pas l'intention d'en rester là et déjà, on envisage aux cours des prochaines années d'établir des canaux entre les diverses sources légales. Le domaine de la jurisprudence n'en est donc qu'à ses débuts et on lui prévoit un brillant avenir.

Incendie tragique dans un foyer pour vieillards

Madame Georges Thibault, âgée de 64 ans, a péri hier soir dans l'incendie qui s'est déclaré dans son lit, au sous-sol du Foyer Saint-Sacrement, situé au 1165 du Chemin Sainte-Foy, à Québec.

Selon les premières constatations, le feu a pris naissance dans un moteur électrique surchauffé servant à actionner le mécanisme du matelas vibrateur sur lequel reposait la malheureuse invalide.

Les flammes se sont rapidement propagées aux couvertures et quand les membres du personnel ont entendu des cris de douleur provenant de la chambre 27, il était trop tard pour sauver madame Thibault d'une mort affreuse. Au surplus, une fumée dense envahissait toute la pièce.

Trois alertes

Environ soixante pompiers dirigés par le chef des opéra-

tions Dominique Gonthier, assistés des officiers d'état-major Turcotte, Beaulé et Thivierge, ont rapidement maîtrisé le feu, et se sont sur-tout employés à secourir les 63 pensionnaires de l'institution.

Toutes les ambulances disponibles ont été notifiées afin de transporter les invalides dans les hôpitaux en attendant qu'ils puissent réintégrer leurs chambres.

L'évacuation s'est effectuée sans panique et dans l'ordre le plus parfait grâce à la collaboration de tous les membres du Service des incendies, de policiers, d'ambulanciers et des membres du personnel du Foyer Saint-Sacrement.

Une quinzaine des 63 pensionnaires qui avaient ainsi été évacués pourront revenir à l'institution aujourd'hui même, les préposés à l'entretien ayant complété le nettoyage des locaux qui avaient été salis par la fumée.

Face à la cour

Lourd dossier

Une sentence de cinq ans et demi de pénitencier a été imposée hier à Christian Harvey, âgé de 22 ans, de la 43e Rue, Charlesbourg, qui avait un dossier chargé de nombreux crimes graves pour lesquels il a reconnu sa culpabilité.

Parmi les accusations qui pesaient contre Harvey, on note quatre vols à main armée, trois vols avec effraction, cinq vols d'automobiles et une autre de tentative de hold-up.

L'accusé a encaissé cette sentence sans broncher, mais il n'en était pas de même pour sa jeune épouse qui l'accompagnait, et qui a trouvé cruelle, cette séparation brutale pour de si longs mois.

Les yeux inondés de larmes, elle a escorté son Christian jusqu'au greffe de la Cour des sessions, où les agents de la paix qui en avaient la garde, sont allés quérir le mandat de dépôt.

Interdiction de conduire

En plus d'être condamné à une amende de \$100 pour délit de fuite, un militaire de la région de Québec s'est vu interdire la conduite de tout véhicule automobile au Canada, pour une période de trois mois. Bien que l'accusé eût remboursé les \$400 de dommages qu'il avait causés à la voiture de sa victime, avant de prendre la fuite, le juge Roch Lefrançois a déclaré que l'omission de s'arrê-

ter sur les lieux d'un accident dans lequel on est impliqué, constitue une offense encore plus grave que celle de conduire en état d'ébriété.

Des imprudents défilent

C'était hier la journée de parade des automobilistes qui s'étaient fait prendre au moment où ils conduisaient leurs voitures après avoir absorbé des liqueurs alcooliques.

Ceux qui en étaient à leur deuxième offense ont vu leurs permis suspendus pour trois mois, tandis que les autres s'en tiraient avec des amendes, plus les frais. Une jeune fille était du nombre de ceux-là qui ont défilé devant le tribunal.

Collins attaque

L'un des trois présumés assassins du couturier québécois John-A. Kelly, John Ray Collins, est devenu furieux hier, lorsque l'agent Yvon Plante lui a demandé poliment de ne pas mettre ses pieds sur les chaises, en Cour des Sessions de la paix de Québec.

Collins s'est alors mis en colère et a distribué des coups de pied à l'agent Plante et à l'agent Lucien Camson qui escortaient le prévenu à l'occasion d'une remise de l'enquête préliminaire. Cette enquête, qui est déjà commencée, doit se poursuivre le 2 mai.

Urbanisme au Lac Beauport La municipalité devra prendre ses responsabilités

par Bernard Bérubé

"Il faut atteindre une certaine maturité d'esprit collectif, sinon à quoi ça sert de parler d'un plan d'urbanisme?"

"Si on ne fait pas nous-mêmes une réglementation, on se dirige vers des difficultés, car le gouvernement du territoire préposé par la municipalité, M. Paquet s'est quelque peu

impatiente vers la fin de l'assemblée, alors que l'assistance manifestait sa réticence devant le nouveau plan directeur, et ce, malgré que des améliorations furent apportées en tenant compte des objections qui ont prévalu de son refus par un récent référendum.

Rappelons qu'une récente étude du ministère de l'Environnement a qualifié de mauvaises les plages du lac Beauport à cause du

taux élevé de pollution du lac. Si la municipalité n'apporte pas des correctifs à cette situation, il n'est pas exclu que le gouvernement provincial impose une réglementation, et peut-être la construction d'un système d'égouts qui coûterait énormément cher aux contribuables, étant donné leur nombre limité (1329) et la longueur d'un éventuel réseau.

L'adoption d'un plan directeur d'urbanisme, demandée par le conseil municipal à la population,

a précisément pour but, entre autres, d'éviter l'intervention du gouvernement et un système d'égouts très onéreux. En effet, ce plan directeur a deux objectifs principaux: conserver la vocation récréative et touristique du lac Beauport par un développement rationnel et éliminer la pollution du lac par une réglementation fondée sur le degré d'absorption des eaux usées selon les terrains.

Quelles sont les améliorations de ce nouveau plan directeur sur celui qui a été refusé par un vote de 252 à 167 lors du référendum du 26 et 27 janvier?

M. Paquet a expliqué que le nouveau plan excluait toute construction bi-ou multifamiliale dans les zones résidentielles, et la zone commerciale a été démenagée du centre de la municipalité à l'entrée de celle-ci, afin de sauvegarder l'aspect panoramique. Ce sont d'ailleurs ces deux points d'ailleurs qui ont conduit au refus du premier plan directeur.

Finalement, après des explications d'une durée de deux heures, le nouveau conseiller n'a pu s'empêcher de sermonner l'assistance, manifestant une hésitation sensible devant le plan d'aménagement du territoire.

"Si on n'adopte pas une réglementation, de s'implanter M. Paquet, on va s'en faire imposer une. On est dans un territoire privé légitime qui commence à être encerclé. On risque d'être englobé par quelque chose que personne ne désirera", dit-il en parlant de la perte de la vocation spéciale du lac Beauport.

"Si on veut continuer à agir de façon indépendante, et obtenir les subventions allouées aux municipalités organisées, il faut planifier un développement normal du territoire."

"Or, de poursuivre M. Paquet, nous avons cette base d'organisation; le plan d'aménagement qui constitue un instrument de travail. Partons donc sur cette base."

"Il y a dans cette municipalité différents intérêts et différentes mentalités, mais il faut atteindre un consensus nécessaire à toute société mûre qui progresse."

"Si on n'atteint pas une certaine maturité d'esprit collectif, de conclure le conseiller devant une assistance "toutes oreilles", à quoi ça sert de parler de plan d'urbanisme et de progrès?"

Cette envolée n'a toutefois pu parvenir à convaincre totalement les contribuables présents, dont une bonne partie craint la dévaluation de leurs terrains due à l'exclusion des habitations multifamiliales et la concentration des développements commerciaux dans un secteur bien défini. L'autre partie, pour sa part, semble vouloir accepter le nouveau plan sous réserve de certaines modifications mineures.

La Ligue des contribuables du lac Beauport doit étudier la semaine prochaine le nouveau plan d'aménagement et émettre ses commentaires par la suite. Quant au conseil municipal, il envisage la tenue d'une autre soirée d'information avant de soumettre le plan à l'approbation des propriétaires électeurs.

Petite erreur de \$400,000 à Orsainville

(B. B.) — Alors que le rôle d'évaluation présenté à Orsainville vers la mi-décembre par la CUQ montrait une valeur totale de \$33,900,000, ce même organisme a récemment envoyé le rôle de perception qui se chiffre de son côté à \$33,500,000.

C'est ce qu'on a révélé mercredi soir, au cours d'une assemblée municipale, les édiles conseillers d'Orsainville à une vingtaine de contribuables.

Les comptes de taxes ont été expédiés en janvier, selon le rôle de perception, et il y a possibilité que les payeurs de taxes d'Orsainville soient appelés à déboursier une somme équivalente à une imposition de \$400,000 si les recherches démontrent que c'est dans le rôle de perception que se situe l'erreur.

Du côté de la CUQ, malgré un délai de 3 mois, on n'a pas réussi à découvrir l'erreur. El-

le peut être imputée à un ordinateur IBM, ou dans la perception des taxes scolaires. Cependant, le conseil municipal d'Orsainville manifeste des signes d'impatience, et on a mentionné hier la possibilité de porter le cas devant la Commission municipale.

Aréna

Les membres du conseil municipal ont adopté au cours de la même assemblée un règlement d'emprunt de \$800,000 pour la réalisation de l'aréna. Il y aura référendum sur cette question le 7 mai si au moins quarante contribuables le demandent à l'assemblée des électeurs. Par ailleurs, le député Harvey doit annoncer demain le montant d'une subvention qui serait accordée à ce projet. Si la construction de l'aréna est acceptée par la population, on compte une subvention totale d'en-

viron \$160,000 et le reste serait remboursable sur une période de 40 ans.

Paiement

Orsainville a décidé de rembourser un montant de \$4,150 réclamé par M. Raymond Drapeau, de Place Oléron, dont le domicile a subi des dommages par des refoulements d'eau à l'automne. C'est l'ingénieur de la municipalité, M. Roger Bernier, qui a recommandé ce paiement au lieu de risquer de payer des frais de cour en plus du montant.

Le conseiller Jacques Roy en a profité pour faire une sortie contre la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL) qui "devrait émettre des exigences aux constructeurs avant d'accorder des prêts". "C'est nous (le conseil municipal) qui avons les problèmes par la suite", a ajouté M. Roy.

TEMOIGNAGE DE LA CROIX-ROUGE



La générosité que les Québécois ont démontrée à l'occasion de la campagne de souscription de l'an dernier a été signalée d'une façon particulière lors de l'assemblée annuelle de la Croix-Rouge tenue récemment à Montréal. Ainsi, sur cette photo, dans l'ordre habituel, nous reconnaissons Me Jean Desjardins, président de cette Société pour le Québec, M. J.-H. Robert Bertrand, président de la campagne 1972 et maintenant président de la Section de Québec, et le major-général A.E. Winch, C.B.E., CD, commissaire national de la Croix-Rouge, qui a prié M. Bertrand de bien vouloir transmettre aux résidents de la Section de Québec, l'expression de gratitude de la Société pour leur générosité exemplaire. Comme on sait, la campagne de cette année bat son plein, sous la direction de M. Paul Baillargeon, et tout laisse prévoir qu'un nouveau sommet sera atteint. L'objectif est de \$165,000. (Publi Inf.)



Des membres de la Chambre de Commerce de Old Orchard Beach sont présentement en visite à Québec, afin d'inviter le maire de Québec, la reine et les duchesses du Carnaval à Old Orchard à l'occasion de la 13e "Caravane Québec-Maine" organisée en coopération avec le Club des employés civiques de Québec, les 16, 17, 18 et 19 août prochain. Sur cette photo nous voyons de g. à d., M. Robert Vézina, prés. du Club des employés civiques, MM. Sydney S. Sclaire et Donald Shoiry directeurs de la Chambre de Old Orchard, M. Gilles Lamontagne et M. William J. Mullen, secrétaire.



L'éditorial

PAR ROGER BRUNEAU

Une chaleureuse ambiance fédérale-provinciale

Les ministres du Bien-Être social sont réunis à Ottawa cette semaine pour étudier les récentes propositions formulées par M. Marc Lalonde sur la sécurité sociale au Canada. Tous les observateurs sont d'accord : l'atmosphère de la rencontre est nettement plus favorable que le furent les rencontres antérieures des dernières années, parce que tout le monde semble en principe d'accord sur les grandes lignes du Livre jaune déposé par le ministre fédéral du Bien-Être récemment.

Il va de soi que les journalistes étaient particulièrement intéressés à connaître l'opinion de M. Claude Castonguay, ministre québécois des Affaires sociales, puisque de tous les gouvernements provinciaux le Québec fut celui qui a lutté avec le plus d'acharnement pour libérer les programmes de bien-être de la tutelle quasi tyrannique du fédéral. Il serait inexact de dire que le ministre Castonguay est entièrement satisfait des nouvelles offres du fédéral, mais il reconnaît qu'un énorme changement d'attitude s'est produit, que plusieurs problèmes seront résolus par l'application des mesures prévues dans le Livre jaune du ministre Lalonde, et que pour les autres, Ottawa fait d'appréciables ouvertures permettant d'espérer des solutions rapides et acceptables.

Rien n'est changé cependant, dans les positions fondamentales du Québec : depuis une dizaine d'années, il tente de faire admettre que, vivant dans un contexte socio-économique culturellement différent, il doit mieux que le fédéral, être en mesure de concevoir ses propres mesures sociales. C'est une théorie qui a maintenant gagné

toutes les provinces; on souligne chacun à sa façon qu'il incombe naturellement au gouvernement le plus rapproché des citoyens d'établir des critères et de déterminer les diverses formes d'assistance sociale suivant les besoins variant d'une région à une autre. Le Québec n'aura donc pas perdu sa peine depuis dix ans qu'il lutte pour faire admettre ce principe, d'autant plus que le fédéral lui-même, selon le Livre jaune de M. Lalonde, ne se montre plus indifférent à examiner cette théorie.

Dès lors, le fédéral consentira sans doute à inviter toutes les provinces à participer à la conception et à l'application de programmes comme celui d'initiatives locales, plutôt que de forcer les provinces à poser leur "veto" à des projets fédéraux qui ne répondraient pas aux besoins véritables. Tant mieux si, par delà les principes juridiques invoqués — bien souvent pour dissimuler des intérêts partisans et électoraux — on fait maintenant passer la logique, l'efficacité, le désir sincère d'améliorer le sort des Canadiens tout en évitant le gaspillage inutile d'argent, d'énergie et de temps.

Mais bien qu'accueilli de façon exceptionnelle par les provinces, le Livre jaune de M. Lalonde ne manque pas de laisser des sentiers ouverts pour de nombreuses discussions. On se dit heureux de l'intention du fédéral de présenter dans les prochains mois, une législation pour porter le taux moyen des allocations familiales de \$7.21 à \$20.00 par enfant, mesure qui entrerait en vigueur dès janvier 1974 et qui laisserait beaucoup de latitude aux provinces dans les moda-

lités d'application, mais on trouve un peu longs les autres délais prévus pour l'adoption d'un concept global de sécurité sociale — dans une période de deux ans — et sa réalisation — dans les trois à cinq ans suivant le premier avril dernier. On insiste, et avec raison, pour que le lourd appareil administratif fédéral se mette en mouvement plus rapidement et produise ses fruits dans des délais plus courts.

On insiste aussi, chez les ministres du Bien-Être provinciaux, sur l'urgence de prendre des mesures pour faire diminuer le taux de chômage, puisqu'évidemment, une diminution du nombre des chômeurs amènerait subséquemment une diminution des montants consacrés à l'assistance. Cette observation, d'une remarquable logique, vient des provinces, surtout de celles qui sont le plus pauvres. Le fédéral a dû déjà se faire la même réflexion. Il n'y aurait donc pas d'inconvénient à ce qu'il adopte maintenant ce principe comme formule prioritaire à toute nouvelle augmentation de budget dans le domaine du bien-être social.

D'après ce qu'en disent les journalistes et les observateurs, la rencontre qui se tient à Ottawa cette semaine entre les ministres du Bien-Être social prend l'aspect de "retrouvailles" tellement on y sent le "climat chaleureux" et "l'atmosphère excellente".

Nous ne doutons pas que M. Lalonde veuille désormais conserver cette ambiance aux rencontres fédérales-provinciales sur le bien-être. Une telle attitude fera davantage pour assurer l'unité nationale que toutes les campagnes de propagande lancées depuis 1968.

En mouvement et des hommes

LOUIS O'NEILL

Les affaires sont les affaires

L'ITT (International Telephone and Telegraph Company) traverse une période difficile. De janvier à ces jours-ci, les actions de l'entreprise ont baissé de 50% sur le marché de Wall Street. Pourtant, les affaires sont bonnes. Même qu'elles sont trop bonnes. L'entreprise a appliqué à la lettre le principe : les affaires sont les affaires, sans trop s'attarder aux aspects éthiques de ses décisions. Mais ce faisant, elle a heurté l'opinion américaine, pourtant assez indulgente au sujet du comportement des entreprises multinationales à l'étranger.

Premier scandale : on apprenait il y a quelques mois qu'ITT avait organisé un complot en vue d'empêcher le président Allende d'accéder au pouvoir au Chili. On a offert un million à des barbouzes de la CIA afin qu'ils provoquent le désordre

et le chaos économique. Apparemment, l'offre aurait été refusée.

Deuxième scandale, encore plus scabreux : L'ITT a collaboré avec Hitler ! L'entreprise a fait partie de ce réseau de grandes entreprises qui ont profité de la montée du nazisme pour encaisser quelques millions. On sait, en effet, que le phénomène hitlérien n'aurait pas été possible sans l'appui de la haute bourgeoisie allemande qui préférait le fascisme à toute éventualité d'un gouvernement de gauche. Hitler promettait aux bourgeois la virilité, l'ordre, une croissance économique rapide, un relèvement spectaculaire de la grande Allemagne. Ils ont financé le projet, qui a rapporté de gros sous. On ne boudait pas les contrats, même ceux qui étaient accordés pour la construction de camps de concentration. Car les affaires sont les affaires.

Un journaliste a puisé dans les archives nationales du gouvernement de Washington les renseignements suivants :

1) ITT a financé pendant les années 30 la production de bombardiers Focke-Wulf qui ont semé la mort dans les rangs alliés pendant la deuxième guerre mondiale;

2) La succursale ITT en Allemagne a été enregistrée comme société allemande, évitant ainsi sa confiscation pendant la guerre;

3) Hitler a déjà reçu personnellement des représentants d'ITT;

4) En 1940, le directeur des entreprises ITT en Allemagne, un nazi notoire du nom de Alois Westrick, s'est rendu aux États-Unis pour essayer d'empêcher que les grandes entreprises américaines continuent de livrer du matériel militaire à la Grande-Bretagne;

5) Malgré tout cela, l'ITT s'est fait passer par la suite pour victime de guerre auprès des autorités américaines et a obtenu des dommages de \$27 millions pour ses usines endommagées par les bombardements alliés.

Tout cela est fort scabreux. Mais ce n'est que le dessus du panier. Qui saura nous dire le comportement des grandes entreprises multinationales en Amérique latine, dans le Sud-est asiatique, dans ces petits pays où un gouvernement indigène complaisant, soutenu par la CIA, livre la population sans défense aux griffes de l'exploitation étrangère ?

Laisse à l'état naturel, le capitalisme retrouve vite son fonctionnement de force brutale, axée sur l'exploitation, la productivité, le profit. Il ne se civilise que s'il est soumis au contrôle qu'exercent des pouvoirs civils préoccupés de bien commun, des forces syndicales alertes et combattives, des mouvements populaires. Autrement, les mœurs de la jungle économique reprennent le dessus. Les affaires pour les affaires.

Au fait, ITT est un nom bien connu au Québec. C'est à cette entreprise de renommée douteuse que le gouvernement Bourassa a livré une portion énorme des richesses forestières du Québec, en y ajoutant un cadeau de \$20 millions pour couvrir les premiers frais d'installation ! Nous voilà en bonne compagnie ! Nul doute qu'ITT fait de bonnes affaires avec nous et remercie le ciel d'avoir mis sur son chemin le généreux monsieur Bourassa. Mais, pour le peuple québécois, que penser de cet arrangement avec une entreprise dont la réputation est aussi compromise ?

Document

Réflexions sur... "Pacem in Terris" (8)

Par S. E. le cardinal Maurice Roy

II SIGNES DES TEMPS

Comme nous l'avons vu à propos de l'impact de l'encyclique, l'innovation la plus remarquable de sa méthode est le recours aux "signes des temps".

Jean XXIII se contente d'énoncer cette approche du réel, en la pratiquant, simplement. C'est "Gaudium et spes" qui en fait la théologie, en même temps que sa propre méthodologie. Paul VI montrait déjà (audience du 16 avril 1966) l'originalité de cette intégration des "Signes des Temps" à l'anthropologie de "Gaudium et spes". Il la décrit comme une "interprétation théologique de l'histoire contemporaine" (G.S., S 42-44), en précisant qu'il ne s'agit pas seulement d'une "lecture posthume du passé", mais d'un effort pour "découvrir, dans les temps, des signes... des indices d'un rapport avec le royaume de Dieu...".

Mais au nom de quoi va se faire cette confrontation ? Et qui est habilité à entreprendre ce discernement de l'histoire ? Et de quelle manière ?

Pacem in Terris ne répond pas à ces questions. Sa méthode restait à compléter sur le plan théorique. Elle l'a été, dès 1964, par l'encyclique de Paul VI *Ecclesiam suam* qui en a constitué l'approfondissement théologique et pastoral; un an après, par *Gaudium et spes*; enfin, en 1971, par la Lettre Apostolique *Octogesima adveniens* qui, dans le sillage de *Ecclesiam suam*, en a constitué le dernier complément.

A) Quelques observations

A la lumière de ces importants documents, il semble possible d'énoncer aujourd'hui quelques observations, dont, je le précise encore, je n'ai pas voulu faire de thèse élaborée.

1) C'est le droit et le devoir de tout homme et de tous les hommes d'opérer ce discernement entre les événements et le bien moral, connu par leur conscience (S 5). Selon le mot de saint Paul, «pour ceux qui n'ont pas la loi, ils sont à eux-mêmes leur propre loi» (Rom. 2, 14). Par là, la théorie des signes des temps concerne tous les hommes de bonne volonté; elle n'est pas un monopole des chrétiens. *Gaudium et spes* (S 44) fait remarquer, et avec insistance, tout ce que l'Eglise reçoit du monde; comment elle reconnaît et affirme la présence de l'Esprit Saint et de la grâce rédemptrice chez tous les hommes et pas seulement chez les baptisés.

2) Les chrétiens ont cependant quelque chose de spécifique à dire et à faire dans l'interprétation et la réalisation de l'histoire. Pour eux, en effet, interpréter l'histoire par «les signes des temps» revient à se demander si les événements, les réalisations, les courants d'opinion qui se font jour, représentent ou non un enrichissement de cette nature humaine constamment perfectible qui se complète en se développant dans les temps. Comme cette nature humaine est créée par Dieu, la question se pose à leurs yeux : l'événement nouveau qui surgit est-il son image ou sa caricature ? La méthode des signes des temps consiste donc d'abord à déceler des correspondances, des ressemblances.

Mais elle consiste aussi — puisque c'est une nature en marche — à se demander si le déroulement de cette histoire est bien conforme au dessein, au projet divin, bref, à l'histoire Sainte, à l'histoire biblique et messianique, qui se continue, selon le Nouveau Testament, entre la Résurrection du Christ et son retour, à la Parousie.

3) Cette confrontation, le chrétien ne peut pas la faire à coup sûr avec sa seule conscience individuelle. Celle-ci a besoin d'être aidée, éclairée. Car une personne ne peut pas tout savoir quant aux données de situations que suppose un jugement moral; et par ailleurs, même à partir d'une égale connaissance des faits, les jugements moraux portés par les chrétiens se révèlent très différents. Comme le souligne *Octogesima adveniens*, «il faut reconnaître une légitime variété d'options possibles. Une même foi chrétienne peut conduire à des engagements différents» (S 50). L'interprétation des signes des temps peut donc donner lieu à

des prises de position très diverses.

La tentation est grande pour les chrétiens, et cela à la mesure même de leur foi en l'Evangile et de leur générosité, d'identifier leur propre interprétation chrétienne de l'histoire, avec celle de Dieu et de son Eglise tout entière. Il y a donc toute une recherche théologique et pastorale à poursuivre — elle est déjà largement entreprise, heureusement — sur la notion de «prophétisme». Le devoir de parler au nom de Dieu, et de son «Livre», la Bible, est plus grand que jamais.

La paix appelle un ministère de la Parole. Mais cette Parole de Dieu nous est transmise en donnée en Eglise et par l'Eglise. C'est donc au sein du Peuple de Dieu qu'il faut trouver les critères individuels et collectifs d'une affirmation ou d'une action chrétienne dans le domaine de la paix.

4) C'est justement cette précision que la Lettre Apostolique de Paul VI apporte à «Pacem in Terris». Elle indique les conditions auxquelles les communautés chrétiennes seront capables d'opérer ce discernement. Elles le pourront avec «l'aide de l'Esprit Saint, en communion avec les évêques responsables, en dialogue avec les autres frères chrétiens et tous les hommes de bonne volonté» (O.A., S 4).

La Lettre précise qu'elles devront le faire «sans se substituer aux institutions de la société civile... et en dépassant leurs particularités» (O.A., S 51). Voilà qui délivre l'interprétation chrétienne des signes des temps de sa tentation de pseudo-prophétisme et de néo-clérisme, qui consiste à vouloir dédaigner directement de l'Ecriture une politique — et une seule — au gré de sa propre exégèse.

5) Cette même précision préserve également l'interprétation et l'engagement chrétiens d'un autre risque, non moins grave et non moins réel : celui du ghetto et de l'intolérance. Si paradoxal que cela puisse paraître, la valeur même qu'on attribue à l'Evangile risque d'élever un mur de séparation entre lui et le monde de ceux qui ne le reçoivent pas, ou qui, tout en l'admirant n'en font pas leur règle humaine et politique. Il y a un bon et un mauvais usage de l'Evangile. Le bon usage consiste à en faire l'inspiration constante de notre «vision» du monde et de nos engagements, et non un code de techniques politiques. Il y a, au contraire, une certaine façon d'asséner l'Evangile qui coupe toute communication et qui est en contradiction directe avec le respect que l'on prétend, par ailleurs, porter aux non-croyants. Si ce respect est réel, on doit faire confiance à leurs motivations d'hommes de bonne volonté, qui se situent, précisément, au niveau de la raison, du cœur, de la conscience droite.

Sinon, on en revient à remplacer le dialogue si souvent préconisé par un monologue politique confessionnel. L'Encyclique garde donc toute son actualité lorsqu'elle demande de faire confiance à l'homme, en dehors des motivations tirées de la Révélation. Elle garde en même temps toute sa spécificité chrétienne, puisqu'elle demande aux chrétiens d'apporter les richesses de la Révélation au sein de leur action commune avec tous leurs frères non-chrétiens (S 151-156).

La conclusion paraît claire :

L'approche des «signes des temps» doit donc se conjuguer avec celle des «hommes de bonne volonté». Ainsi, seront évités : d'une part, le danger d'absorption du christianisme par une conception totalement athée de la paix; d'autre part, l'absorption des non-croyants par le Peuple de Dieu, qui récupérerait ainsi, inconsciemment sans doute mais réellement, le triomphalisme qu'il refuse aujourd'hui. En même temps, le dialogue avec le monde deviendrait, par un étrange détour, un monologue chrétien, sinon une nouvelle croisade, qui remettrait en cause l'inappréciable acquisition d'une juste séparation de l'Eglise et de l'Etat, du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel.

B) Paix de l'Eglise, paix dans l'Eglise.

1. Spécificité chrétienne. Ici devrait trouver place une réflexion étendue et approfondie sur

la spécificité chrétienne, en matière de paix; sur la signification théologique et pastorale d'expressions telles que : paix du Christ, paix chrétienne, paix de l'Eglise. On devrait aussi chercher comment l'Eglise, est «sujet de la paix»; de quelle manière, par quelle pédagogie; au prix de quels investissements en pensée, en recherche, en relations avec les autres organismes qui se consacrent à la paix.

On ne peut ici qu'énoncer ces problèmes de la paix de l'Eglise.

Il en va de même de la paix dans l'Eglise : elle appellerait un important développement. Je me bornerai à une brève allusion.

Si l'Eglise, comme c'est sa vocation, se veut signe et «sacrement» de la paix dans le monde et pour lui, elle doit donc opérer ce «discernement des esprits» auquel nous invite l'approche des signes des temps. C'est cette purification à l'égard du politique qui constituera sa plus certaine efficacité.

Mais l'Eglise devra en outre, et surtout peut-être, remplir une autre condition : instaurer la paix au-dedans d'elle-même. Pouvons-nous dire, en rigueur de vérité chrétienne, que nous en donnons actuellement le témoignage et que nous en vivons la réalité ?

Les tensions qui manifestent à l'intérieur du Peuple de Dieu ne sont certainement pas sans causes. Ces causes, loin de les cacher, il faut les chercher et les regarder en face. Mais cet examen ne doit pas devenir un alibi, qui reprendrait dans notre ère néo-testamentaire, la dialectique du «bouc émissaire». Jean XXIII insiste fortement sur cette unité du témoignage extérieur et de la réalité vécue au-dedans (Pacem in Terris, S 151-153). De nombreux documents de Paul VI l'ont également souligné.

La paix dans l'Eglise n'est pas affaire de compromis, en niant les vrais problèmes. Elle doit être vérité, puisque c'est l'un des critères d'une société réussie. Mais Jean XXIII, en mettant aussi l'amour dans les critères de cette société réussie, nous oblige en conscience et à fortiori à l'appliquer à la société ecclésiale.

Car ces tensions deviennent illégitimes lorsqu'elles se muent en sectarisme. La même ardeur que les chrétiens mettent à lutter contre toutes les discriminations raciales, ethniques, nationales ou idéologiques, doit se retrouver, pour les éviter, dans leurs rapports au sein du Peuple de Dieu. Nous savons malheureusement qu'il n'en est pas ainsi. L'intolérance et l'excommunication réciproques y sévissent trop souvent ainsi que les refus, pratiques ou systématiques, de communion avec les autres frères catholiques qui n'ont pas la même option politique ou qui n'appartiennent pas à la même catégorie sociale ou culturelle. Cette contradiction de fait entre le comportement interne et le comportement externe des catholiques, doit être éliminée, sous peine de mensonge, de contre-témoignage et d'inefficacité. «A ce signe on reconnaîtra que vous êtes mes disciples : si vous vous aimez les uns les autres» (Jean, 13, 35).

Dans une problématique de la paix, il faut donc non seulement prévoir mais privilégier la place de l'amour.

2. L'amour, comme moteur de l'histoire.

Le document synodal «Justice dans le Monde» y revient à plusieurs reprises : dans la relation entre la justice et la charité (deuxième partie, page 14); et dans la revendication «qu'il y a place dans l'histoire pour des sources de progrès autres que la lutte, à savoir l'amour et le droit» (III, p. 17).

Le Synode fait ensuite clairement allusion à une voie qu'empruntent un nombre de plus en plus grand de chrétiens — et de non-chrétiens — : «cette priorité de l'amour dans l'histoire conduit d'autres chrétiens à préférer la voie de l'action non-violente (ibid.).

Ici encore, immense problème, où je ne puis entrer mais que je tenais à citer, comme une voie très importante pour la promotion de la paix.

(à suivre)

l'Action Québec

L'ACTION-QUÉBEC est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1907, l'Action-Québec est imprimé par l'Action Sociale Limitée, 3 Place Jean-Talon, Québec 2e, C.P. 1727. Code postal G1K 7K9, tél.: 522-4771. Président, Guy Hamel; vice-président, J.-R. Delisle, directeur général, Fernand Blais; directeur général adjoint, Denis Gauthier; rédacteur en chef, Roger Bruneau; directeur de la production, Alphonse Proulx; directeur adjoint de la circulation, Jacques Levesque; directeur de la publicité, Gilles Normandin; comptable, Emilien Bonnelly; directeur, Jules Lortie.



Le premier ministre d'Israël, Mme Golda Meir, au cours d'une entrevue qui marquait le 25^e anniversaire de son pays, a confirmé que le but poursuivi au cours du second quart de siècle serait le même que le premier, convaincre l'Arabe que "c'est ici qu'on reste et on ne peut en être délogé".

Elections dans les établissements de santé et de services sociaux

par Thérèse Dallaire

La réorganisation des services de santé et des services sociaux dans notre province prévoit la participation des différents niveaux de la population à l'administration et au fonctionnement des établissements: centres hospitaliers (hôpitaux); centres d'accueil (c.a.); centres locaux de services communautaires (CLSC); agences sociales. Juin sera le mois des élections pour la plupart de ces établissements. Le Conseil régional de la santé et des services sociaux de la région 03, qui englobe un million d'habitants, décide donc que le mois de mai sera la période de mise en candidature.

Représentation de la population

Avant le bill 65, l'élection d'un conseil d'adminis-

tration d'un hôpital s'opérait en vase clos. Maintenant, le conseil d'administration doit être représentatif du personnel et des usagers; des milieux de la santé et des services sociaux et aussi des divers groupes socio-économiques. Si bien qu'à toutes les exceptions près, tout le monde peut être élu sur un conseil d'administration: représentant de syndicat, de mouvement de locataires, d'associations coopératives, de groupements de parents, de cercles sociaux et professionnels.

Rôle du CRSS

Le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSS) n'a pas pour but de fournir des soins à la population, précise M. Gérard-R. Douville, directeur du CRSS pour la région de Québec. Selon le texte de la loi, sa responsabilité est de susciter la participation

de la population à la définition de ses propres besoins en matière de services de santé et de services sociaux ainsi qu'à l'administration et au fonctionnement des établissements qui dispensent ces services. Et pour ce faire le CRSS doit d'abord informer la population.

De plus, poursuit M. Gilles Caron, responsable des communications au CRSS, le Conseil doit assurer les communications entre le public, le ministère et les établissements de santé; recevoir les plaintes; soumettre des recommandations; conseiller et assister les établissements; promouvoir la mise en place de services communs à ces établissements etc...

Le district de Québec comprend 200 établissements dont 50 centres hospitaliers (hôpitaux); 125 centres d'accueil (c.a.) soit les foyers pour vieillards, centres de réhabilitation, centres pour enfants etc...; 11 agences sociales fusionnées en un Centre de services (CSS) et 5 centres locaux de services communautaires (CLSC).

Intégration à un CLSC

Tous les quartiers de la région de Québec seront intégrés à un Centre local de services communautaires qui répondra aux besoins immédiats et à court terme de santé et de services sociaux. M. Caron fournit les exemples suivants. Dans un foyer un enfant est victime d'un accident, un des parents l'amène au centre où il reçoit les premiers soins. Si le cas s'avère grave la responsable le dirige vers

un Centre hospitalier. Un adolescent présente un certain trouble de comportement. Le travailleur social du centre s'en occupe. Mais si l'état nécessite un traitement à long terme, on réfère le malade à un centre d'accueil. Toutefois, précise M. Caron, tous les cas médicaux ne sont pas strictement obligés de passer par le CLSC. Les malades peuvent s'adresser directement à un centre hospitalier.

Informations à la population

La population sera informée sous peu sur les mécanismes de participations aux élections dans les établissements de santé et de services sociaux. Des avis publics de mise en nomination seront publiés par les mass media. Chacun est invité à communiquer avec un des établissements situés dans son territoire respectif: centre hospitalier, centre d'accueil, agence sociale, CLSC.

"Une grande partie des espoirs placés dans la réorganisation des services de santé et des services sociaux réside dans les bénéfices attendus d'une représentation des groupes et de la population aux conseils d'administration des établissements, affirme M. Douville. Il ajoute: cette représentation permettra de porter au cœur même du pouvoir de décision l'expression des points de vue variés de ceux qui distribuent les soins et les services professionnels et non professionnels, comme de ceux qui les reçoivent, les usagers et la population en général.



Nuances

R. FRANÇOISE L.-ROY

...cadeaux

"J'ai su qu'elle m'avait refilé une boîte de chocolats que d'autres lui avaient offerte: trouvez-vous ça délicat?" Et la lettre, non signée se poursuivait sur un ton amer, comme si le chocolat lui-même en était devenu, pour tout ça, immanquable! En guise de signature: "Parlez-en au radio!" Comme s'il y avait de quoi en faire tout un drame! Pour ma part, je situe l'indélicatesse au niveau de l'indiscrétion, qui d'ailleurs a peut-être menti ou erré en dévoilant le transfert du cadeau: songez qu'il y a bien des boîtes de chocolats de la même famille, qui se ressemblent comme des sœurs!

Et qu'il suffit parfois de savourer une chose, ne serait-ce qu'un chocolat, pour choisir ensuite de l'offrir à qui on aime et de la même marque, ce qui rime souvent à une boîte identique! Non pas qu'il s'agisse de blanchir le donateur: même le transfert d'un cadeau peut supposer un gros sacrifice de la part de celui qui a reçu, et qui choisit de faire un heureux de plus, au lieu de tout garder pour lui!

Etre élu pour une boîte de chocolats, ou pour toute autre gentille est loin d'être insultant: cela équivaut à une marque d'affection qui aurait bien pu prendre une autre direction, étant donné que chacun de nous connaît des gens sensibles à la plus infime des délicatesses, des petites pensées qui ne coûtent presque rien, ou même des souvenirs de rien du tout qu'une aïeule tire de ses tiroirs! Je crois vraiment que c'est une erreur de se laisser tellement souffler l'importance de tout ce qui est flambant neuf, payé rubis sur l'ongle au magasin, ou de tout ce qui a l'air apprêté, figolé, et qui sent encore la plâstre! Même pour la table, il arrivera que ces dames révoquent de tartes "qui ont l'air achetées toutes faites!" alors que les pâtisseries-maison ont à peine le temps de naître qu'elles sont déjà croquées!

Qu'important alors les enjolivements de surface!

Il ne s'agit pas de toujours s'interroger sur la provenance d'un cadeau: pas plus que sur ce qu'il a bien pu coûter: remercier le donateur d'un présent que nul n'est tenu de faire, voilà ce qui convient, et là doit s'arrêter l'inquisition; quant à ce qu'on tient de l'indiscrétion, mieux vaudrait ne pas s'en soucier, s'en charmer, et encore moins s'en offusquer! Il serait vraiment dommage que les personnes généreuses, qui trouvent toujours spontanément à faire plaisir, viennent à douter du bonheur qu'elles créent, ne serait-ce qu'en partageant leurs cadeaux-sucrés au lieu d'en faire provision!

Quant au cadeau le moins original, et le plus impersonnel qui soit, s'il est agréable de le toucher parfois, s'il contribue incontestablement à la réalisation de désirs raisonnables, indispensables ou même luxueux, quant à l'argent pour le nommer, on ne saurait l'accepter quand, de n'importe qui, et encore moins le suggérer soi-même, sans que les autres en arrivent à douter de votre fierté si l'absence de toute gêne ne vous incommode pas! Il est actuellement des fiancés qui ont peut-être prêté aux cadeaux de noces qui suivront en plus! S'il est des cas particuliers de jeunes, qui s'efforcent au loin par exemple, la parenté peut les aider comme bon lui semble, mais tous les autres n'ont pas à se voir imposer un mode d'action souvent précisé de façon discrète sur les faire-part même! (Ex.: Cadeaux en argent de préférence, imprimé au bas de la carte!)

On m'a même mentionné que certains imprimeurs assurent que "ça se fait maintenant!" L'étiquette à beau être en déroute, toute dignité n'est pas encore abolie chez celui qui reçoit! Quant à celui qui donne, il paraît assez logique qu'il le fasse comme bon lui semble, et dans les limites qui conviennent à son budget! Mariés depuis longtemps, les oncles et les vieux amis des parents nourrissent souvent une table et vêtent une maisonnette dont les couples de demain se préserveront, si toutefois leur lune de miel dure quelques saisons! Une chose est certaine, c'est que de cette bourgeoisie dont ils se rient, ils attendent quand même quelque chose, et ils le demandent!

"Foi et partage"

Dans les cadres d'un vaste programme "Foi et partage", un groupe de citoyens de la partie basse de notre ville ont organisé pour demain, samedi le 28 avril, une journée de prière et de réflexion sous le thème général: "Jésus est vivant et parmi nous", dans le sous-groupe de l'église St-Roch.

Le programme comprend l'exposé de quelques témoignages, des échanges d'opinions en petits groupes, des prières communautaires, le repas pris ensemble, pour qui le peut. La journée se terminera par une célébration eucharistique à 15h.

Les parents ayant des enfants en bas âge pourront se prévaloir d'un service de garderie à partir de 9h20 à l'école primaire de St-Roch, 330, St-François est. Chaque enfant doit avoir son dîner et tout ce qu'il lui faut pour la journée.

Les personnes de tous les âges sont invitées à cette journée de "Foi et partage" au sous-sol de l'église St-Roch (entrée rue St-François). Le rendez-vous est fixé à 10h.



Le premier pas dans la préparation du jardin... un avant-goût de l'été.

Colloque organisé par l'ACELF

Par Thérèse DALLAIRE

L'Association canadienne d'éducation de langue française, qui se veut un organisme de pression et d'animation favorisant l'expansion de la culture française au Canada, est à mettre au point un colloque qui se tiendra les 15, 16 et 17 mai au Centre sportif de l'Université Laval.

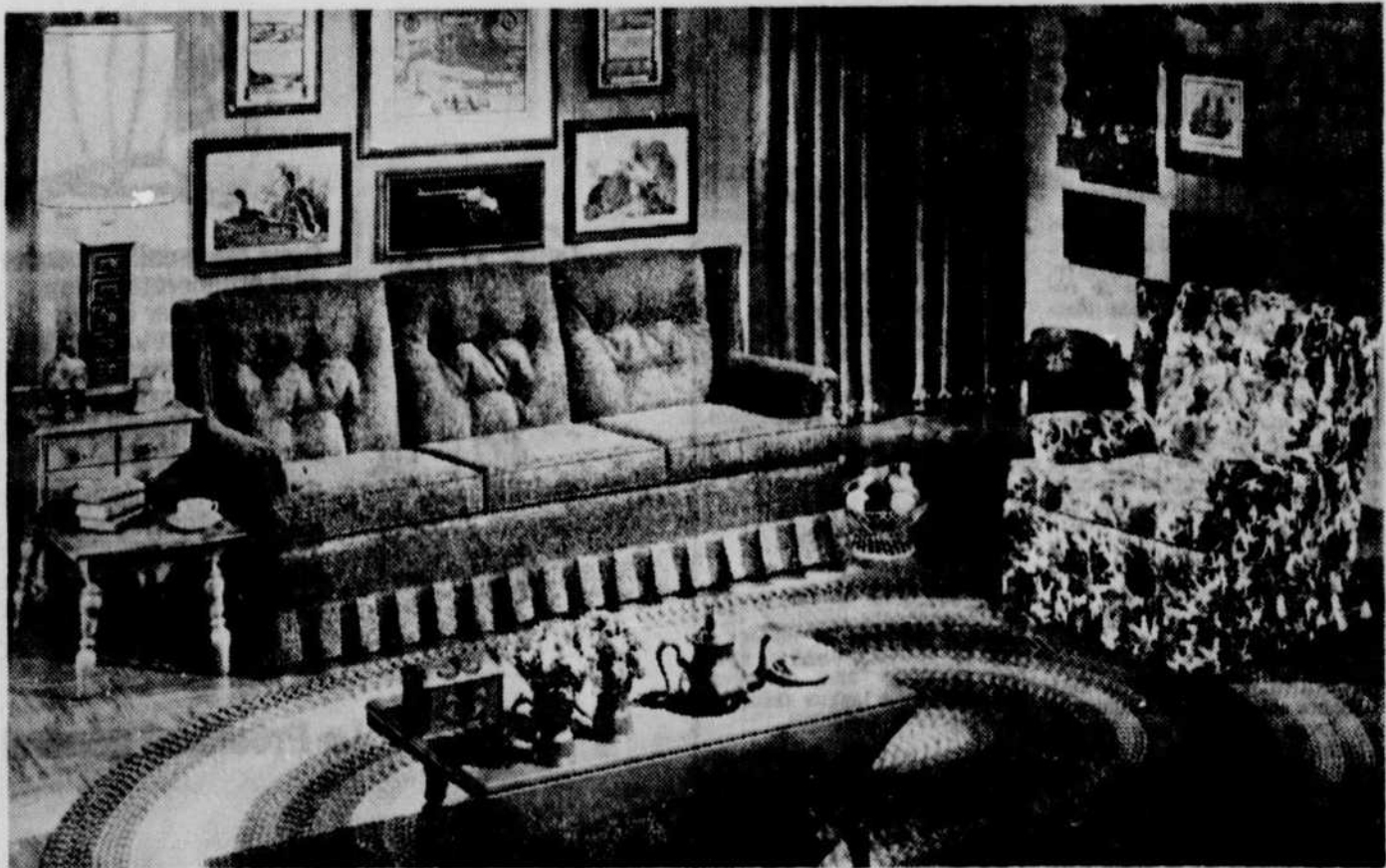
L'Association invite tout

spécialement les responsables des Centres de documentation et d'information et tous les bibliothécaires du Canada. C'est pourquoi, la date choisie coïncide avec la tenue du Salon international du livre auquel seront présents des représentants de plus de 20 pays. Le participant à ce colloque pourra loger à la maison des étudiants sur le campus, prendre ses repas à

la cafétéria et profiter de l'environnement de ce magnifique centre universitaire.

L'ACELF prépare ce colloque dans le but de sensibiliser les responsables des Centres de documentation et les bibliothécaires sur les services que l'Association offre par son Centre de documentation et d'information de "jonction". Ce service de l'ACELF établit une

interrelation entre les responsables de l'information et leur Centre et les responsables des bibliothèques, à tous les niveaux (élémentaire et secondaire, collégial et universitaire). L'ACELF se reconnaît le rôle d'alimenter, suivant leurs besoins, les communautés francophones canadiennes en matière de documentation et d'information.



Par sa chaleur et son reflet nostalgique, le mobilier Cape Cod se gagne la faveur d'un grand nombre de foyers canadiens dans les années '70.

confectionnez-les vous-même!



Si vous projetez un voyage sous peu ou si vous devez assister à une réunion importante, vous vous direz chanceuse de posséder une aussi belle robe. Demandez le patron no 9166. Demi-grandeurs: 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2. La grandeur 14 1/2 ayant 37 de buste demande 1 3/4 verge d'un tissu de 60" de largeur.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à:

Le Département des Patrons, L'Action-Québec, 60, rue Front Est, Toronto 1, Ontario

Prix: 75¢ par patron (Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Glue-inclus \$ (les timbres ne sont pas acceptés)
Patron no: Tailles: _____
Nom: _____
Adresse: _____

L'Action Québec

vous présentent

"La Maman de la semaine"

Mme JEAN TRUDEL
8105, boul. Mathieu, Charlesbourg

est l'heureuse maman d'une fille de 7 livres et 12 onces. Elle devient la deuxième enfant née le 7 avril 1973.

Le quotidien Le Monde croit qu'Ottawa veut boudier Paris

Par Donat VALOIS

PARIS (PC) — L'ambassade du Canada à Paris, a accueilli avec étonnement et certain mécontentement un article publié, hier, dans les éditions du quotidien parisien Le Monde et coiffé du titre: "Ottawa fait grief à Paris d'entraver ses relations avec la CEE".

Le Monde laisse entendre que la "décision" du ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, de ne pas être à Paris, hier et aujourd'hui, pour participer aux travaux du comité économique mixte franco-canadien, doit être vue comme une marque d'insatisfaction d'Ottawa envers Paris.

Le Monde tient pour le moins surprenant que M. Gillespie, alors qu'il annonce qu'il ne viendra pas à Paris, précise qu'il se rendra, dans quelques jours, à Londres et à Bruxelles.

Ottawa, soutient le journal, entretient plusieurs griefs contre la Communauté économique européenne. Or, dit-il, tous ces griefs ont un dénominateur commun: la France.

"C'est, en effet, la France qui, élargissant au niveau communautaire ses relations privilégiées avec un certain nombre de pays africains, contrarie les espoirs commerciaux du Canada

sur ce continent. C'est la France qui, tant sur le plan militaire que sur le plan général, favorise l'élaboration d'une Europe plus européenne qu'atlantique. C'est la France encore qui, du fait de l'intérêt qu'elle porte au Marché commun agricole, défend le plus fermement le tarif extérieur commun, que l'Amérique du Nord qualifie de protectionniste. C'est la France surtout qui, loin d'aider le Canada à diversifier ses échanges internationaux et à améliorer sa situation commerciale, est le pays de la CEE qui commerce le moins avec le Canada, et qui, ayant exporté pour \$275 millions de marchandises dans ce pays en 1972, enregistre un excédent commercial de plus de \$100 millions."

Réponse canadienne

A l'ambassade, un porte-parole a expliqué, hier, dans une rencontre, que jamais il n'avait été décidé que M. Gillespie effectuait une visite officielle à Paris et assiste aux travaux du comité mixte.

On signale d'abord que le ministre devait venir en France prendre quelques jours de vacances et de repos, ayant été malade.

Cette visite, admet-on, aurait coïncidé avec la réunion du

comité mixte et le ministre aurait vraisemblablement rencontré certains haut-fonctionnaires de l'ambassade et peut-être aussi des personnalités du gouvernement français.

Mais, note-t-on, de là à participer à la réunion du comité, il n'y avait pas question, puis-que ce comité est en un de haut-fonctionnaires et non de ministres.

On admet aussi que M. Gillespie sera à Londres vraisemblablement le 1er et le 2 mai, et à Bruxelles, le lendemain, pour revenir par la suite à Ottawa.

A Bruxelles, il doit rencontrer des représentants de la CEE tandis qu'à Londres il rencontrera le chancelier de l'Échiquier, M. Peter Walker.

Un membre de l'ambassade a aussi révélé que la teneur de l'article du quotidien parisien avait été signalée au gouvernement Trudeau.

Les échanges

Un conseiller de l'ambassade a, d'autre part, reconnu que le Canada n'avait pas à être satisfait de ses échanges commerciaux avec la France, étant donné que ses exportations vers ce pays "plafonnent" depuis les trois dernières années.

alors que celles de la France vers le Canada progressent à un rythme rapide.

Par ailleurs, il a admis que le Canada était fort intéressé à développer ses liens commerciaux avec les pays membres de la CEE, étant donné que la nouvelle politique fédérale visait à diversifier ses échanges avec les pays étrangers.

"Actuellement, a-t-il dit, nous cherchons à établir un dialogue avec la CEE et nous espérons que nos échanges commerciaux se développeront graduellement".

Quant à la réunion du comité économique mixte franco-canadien, elle porte notamment sur les investissements, les législations canadiennes et françaises à leur sujet, ainsi que sur les échanges commerciaux.

C'est M. Michel Dupuy, sous-secrétaire d'Etat-adjoint aux Affaires extérieures, à Ottawa, qui dirige la délégation canadienne qui comprend huit membres.

Ce comité a été créé en 1965 et doit, en principe, se réunir une fois l'an. La dernière rencontre avait toutefois eu lieu en mai 1971, à Ottawa.

Conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé et du Bien-être

Marc Lalonde est "très encouragé" de la tournure des événements

Par André Bellemare de la P.C.

OTTAWA — La deuxième journée de la conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé et du Bien-être social a donné lieu à des progrès tangibles, hier, vers l'établissement d'un consensus général en vue d'une réforme en profondeur du régime canadien de sécurité sociale.

A l'issue de la séance, le ministre fédéral de la Santé nationale et du Bien-être, M. Marc Lalonde, a conté qu'il était "très encouragé" de la tournure des événements et de la réceptivité "positive" des propositions du fédéral contenues dans le livre jaune sur la sécurité sociale au Canada soumis par M. Lalonde aux représentants provinciaux.

En raison du climat qui entoure les échanges de vues, la conférence prendra fin plus tôt que prévu, un peu après midi aujourd'hui, après que les participants auront poursuivi les discussions au sujet des relations fédérales-provinciales et des priorités dans l'application de la politique sociale.

Après deux jours de rencontres, les ministres ont déjà fermé le dossier sur les allocations familiales dont le projet fédéral de les hausser de \$7.21 à \$20 par enfant par mois n'a représenté aucune difficulté de la part des provinces.

M. Lalonde a fait part, dès le premier jour de la conférence, de l'intention du gouvernement de déposer le projet de loi sur les allocations familiales avant l'été de façon à allouer aux familles l'augmentation des allocations dès la date prévue, soit le 1er janvier 1974.

La plupart des ministres provinciaux partageaient l'enthousiasme de M. Lalonde et, pour sa part, le ministre québécois des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, n'a pas caché sa satisfaction, par suite du rapprochement significatif des

philosophes des deux paliers de gouvernement en matière de politique sociale.

Le livre jaune de M. Lalonde fixe un délai de trois à cinq ans pour la mise en œuvre des transformations du régime de sécurité sociale mais on envisage déjà, parmi les participants à la conférence, un échéancier plus rapproché, tant les similitudes de vues présagent une entente prochaine.

Plan de pension et priorités

L'accord unanime n'est toutefois pas pour demain en raison principalement des divergences d'opinion qui surgissent, a mentionné M. Lalonde, sur la réforme du plan de pension du Canada et les priorités dans l'établissement du mécanisme de révision de l'ensemble du système de sécurité sociale.

En ce qui regarde le plan de pension, certaines provinces ont formulé des propositions jusqu'à l'inconnue, modifiant ainsi le projet déjà élaboré par le fédéral.

Pour contourner la difficulté, les ministres sont convenus de mettre sur pied un comité de spécialistes qui se réuniront dans les semaines à venir et feront rapport à M. Lalonde le plus tôt possible sur les implications des diverses positions dans ce domaine.

Au chapitre des priorités du régime, elles diffèrent selon des provinces ou des groupes de provinces, a expliqué le ministre Lalonde.

Celui-ci a précisé que les provinces plus pauvres, ou celles possédant des cadres moins bien structurés dans le domaine social, ne présentent pas les mêmes priorités que les autres.

M. Lalonde a dit que tous ces facteurs régionaux seront pris en considération quand viendra le temps de détermi-

ner les étapes à franchir dans l'établissement des différents secteurs du régime de sécurité sociale au Canada.

Lorsque ces étapes seront bien définies, a-t-il ajouté, la nous serons satisfaits.

Les services sociaux

Par ailleurs, la réforme des services sociaux a suscité des discussions à savoir, par exemple, comment le fédéral peut-il continuer à contribuer à rendre les services sociaux tels ceux dispensés aux vieillards et les garderies d'enfants, accessibles à tous et non plus réservée aux plus pauvres.

Présentement, le fédéral assume 50 pour cent des coûts de ces services défrayés par le service du bien-être social aux gens défavorisés.

Un comité se mettra bientôt à l'œuvre pour étudier les modalités techniques de ce programme de façon que les provinces ne perdent pas de fonds dans leur administration, l'assurance-chômage.

Au chapitre des relations fédérales-provinciales, M. Lalonde a souligné que les propositions d'Ottawa incluses dans le livre jaune sur le rôle des administrations provinciales dans l'application des politiques sociales ont été bien reçues par les ministres provinciaux.

Aux journalistes qui s'informent si les gouvernements provinciaux auront un rôle à jouer dans le domaine de l'assurance-chômage, M. Lalonde a indiqué que le problème n'a pas été soulevé.

Certains représentants provinciaux, cependant, ont mis en lumière les relations qui doivent exister, selon eux, entre les bénéficiaires de l'assurance-chômage et l'assurance sociale elle-même.

Ici, il s'agit davantage d'un problème d'intégration de l'assurance-chômage dans le système global de la sécurité sociale que d'une question administrative, a expliqué M. Lalonde.

Toujours dans le domaine des relations entre Ottawa et les provinces, le ministre a dit que la latitude laissée aux gouvernements provinciaux de modifier certains programmes fédéraux "à certaines conditions", comme celles de les remplacer par d'autres programmes sociaux, a été accueillie favorablement par les délégués provinciaux.

La conférence prendra fin ce midi et les participants termineront les discussions sur les relations fédérales-provinciales sur les mécanismes de continuation des consultations et sur les priorités dans l'application des diverses mesures sociales.

La police recherche un homme et une femme

TORONTO (PC) — La police métropolitaine de Toronto a lancé une alerte à l'endroit de la province pour retrouver un homme et une femme, la suite de l'arrestation, jeudi, de deux employés de la compagnie Brink's, soupçonnés d'être les auteurs d'un vol de \$700,000 à St-Jean, au Nouveau-Brunswick.

La police a refusé de divulguer davantage de détails, mais on croit que le couple recherché aurait donné refuge aux deux hommes durant au moins deux jours à Toronto. Un camion a été saisi par la police torontoise qui croit que les fugitifs y auraient dormi durant leur séjour à Toronto.

Une dépense de \$40 millions

1,400 projets d'initiatives locales seront prorogés de un à huit mois

OTTAWA (P.C.) — Environ 1,400 projets sélectionnés dans le cadre du Programme d'initiatives locales seront prorogés de un à huit mois au-delà de leur date d'expiration, le 31 mai, a annoncé aujourd'hui le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

La prorogation des projets exigera des crédits de \$40 millions. De ce montant, les trois quarts seront affectés aux régions "où le taux de chômage pour le mois de mars était supérieur à la moyenne nationale non désaisonnalisée pour ce même mois".

Le ministre de la Main-d'œuvre, M. Robert Andras, a annoncé dans un communiqué que la prorogation s'appliquera aux projets qui atteignent leurs objectifs, qui jouissent d'un appui massif de la population et dont il a été démontré qu'ils étaient administrés convenablement.

Les prorogations mettront en cause 34,000 emplois.

Les projets ayant trait à l'éducation seront éligibles à une prorogation d'un mois. Environ 270 projets mettront en cause 3,000

emplois et exigeant des crédits de \$1.5 million font partie de ce groupe.

Près de 900 projets mettant en cause 10,000 emplois dans des régions où le taux de chômage est élevé seront prorogés jusqu'au 30 novembre. Cette initiative coûtera quelque \$30 millions.

\$60,000 manquent

Les deux employés de la Brink's se sont rendus

TORONTO (P.C.) — Les deux employés de la compagnie Brink's Canada recherchés en rapport avec la disparition de \$700,000 de la boîte de la compagnie à St-Jean, au Nouveau-Brunswick, se sont rendus jeudi à la police de Toronto.

Un policier de la Ville-Reine a en effet révélé que Leslie Dominey, 32 ans, et Melvin Edwards Downs, 36 ans, se sont rendus peu après minuit. Le même porte-parole a dit avoir recueilli une somme importante d'argent plus de \$600,00, lacs dans des valises.

Environ 75 projets "ayant un potentiel de rentabilité" et coûtant \$4 millions seront prorogés de huit mois. Environ 1,000 emplois seront ainsi conservés.

Des prorogations allant jusqu'à six mois seront accordées pour les projets de services bénévoles mis sur pied par des indigènes.

Des crédits de \$2.5 millions seront nécessaires et quel- que 1,000 emplois seront conservés.

Le ministère a également accepté de proroger ou moins jusqu'au 28 juillet environ 170 projets dont la mise sur pied a été retardée. Aucun crédit supplémentaire ne sera toutefois alloué dans ce cas.

Les deux hommes ont été cueillis dans le centre-ville, près de la rue Young après un appel téléphonique.

Le vol a été commis durant le week-end de Pâques, après la récolte, par des employés de la Brink's, des recettes des supermarchés, magasins de bois-son et autres établissements commerciaux.

Trois grandes valises brunes

contenaient les billets qui pesaient environ 65 livres chacune.

La police de Toronto croit que les deux fugitifs y étaient cachés depuis quelque temps.

Le chef de police adjoint, Bernard Simmonds, a affirmé l'arrestation des deux hommes, jeudi, tard que \$640,000 avaient été recouverts. Il manque donc environ \$60,000 au sujet desquels on n'a donné aucun détail.

A travers le pays

Labrador

LABRADOR, T.-N. (PC) — Le ministre de la Réhabilitation de Terre-Neuve, M. Joseph Rouleau, a déclaré qu'il n'était pas inquiet par le projet de séparation du Labrador.

M. Rouleau, qui est député de la circonscription de Labrador-ouest à l'Assemblée législative, donnait son avis au cours d'une interview, sur la pétition circulant actuellement à Labrador City.

Un groupe de résidents du Labrador prétendent avoir recueilli 300 signatures réclamant la tenue d'un référendum en vue de décider si le Labrador devrait continuer ou non de faire partie de Terre-Neuve.

Retraite

WINNIPEG (PC) — Le maire Stephen Juba, de Winnipeg, a déclaré qu'il n'avait définitivement pas l'intention de se représenter aux prochaines élections municipales.

Dans une allocution prononcée devant le Conservatoire Club du Winnipeg métropolitain, le maire Juba a expliqué qu'il ne se présenterait pas une autre fois parce qu'il était convaincu que le premier ministre Ed Schreyer ne prévoyait pas d'amendement à la Loi de la ville de Winnipeg, qui permettrait l'élection publique du maire.

Grève

BUCHANAN, T.-N. (P.C.) — Des mineurs en grève accompagnés de leurs épouses ont bloqué l'accès à l'usine de la compagnie American Smelting and Refining, jeudi, pour la deuxième journée consécutive, et le président du syndicat a déclaré qu'ils continueraient de défier une injonction de la Cour tant que la compagnie ne reprendrait pas les négociations.

Les 550 mineurs ont débrayé le 15 mars après avoir rejeté l'offre patronale d'une hausse salariale moyenne de 60 cents de l'heure pour un contrat d'une durée de trois ans.

Fonctionnaires

OTTAWA (P.C.) — Le nombre des employés fédéraux a augmenté de 6 pour cent entre le 30 septembre 1971 et le 30 septembre 1972, a révélé jeudi Statistique Canada.

Le total des salaires fédéraux a monté de 19.4 p.c. au cours de la même période, passant de \$154.8 millions à \$184.9 millions.

Salvador

OTTAWA (PC) — Le Canada fournira à la République d'El Salvador pour \$3.3 millions d'équipement et de services afin d'aider le programme de pêcheries de ce pays.

L'Agence canadienne de développement international a annoncé eudi que la somme servira à l'achat d'un navire d'entraînement de 65 pieds de longueur et à son équipement.

Le Canada fournira aussi du personnel pour donner l'entraînement.

Du français

OTTAWA (PC) — Un groupe de francophones d'Orillia, ville située à quelque 75 milles au nord de Toronto, vient de faire une demande afin d'obtenir des classes de langue française en septembre prochain.

L'Association canadienne-française de l'Ontario, qui communique cette nouvelle, précise que cette demande sera discutée le 2 mai prochain.

La demande a été faite par un groupe appelé "Les amis de Champlain".

ÉNUMÉRATION

7 AU 12 MAI



ON COMPTE SUR VOUS!

La loi électorale du Québec concernant la liste électorale permanente prévoit que l'énumération des électeurs a lieu au début de mai, chaque année.

Dans les localités urbaines, deux énumérateurs doivent visiter chaque foyer, du lundi 7 mai au samedi 12 mai, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir.

Dans les localités rurales, un seul énumérateur doit confectionner la liste électorale en visitant les foyers du 7 au 12 mai, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir ou il peut aussi utiliser tout autre moyen.

Si votre nom n'apparaît pas sur la liste électorale permanente pour quelque raison que ce soit (absence de votre domicile lors de la visite des énumérateurs, etc.), vous devrez donc, durant les élections générales, effectuer vous-même les démarches nécessaires pour faire inscrire votre nom lors de la révision.

On compte sur vous!

Le Président général des élections du Québec.



Service d'éducation aux adultes



Collège de Limoilou

SECRETARIAT DE DIRECTION

Le Collège de Limoilou offrira à compter de septembre prochain, un programme en techniques administratives, option

"SECRETARIAT DE DIRECTION".

Ce cours s'adresse :

1ère année : aux étudiants désireux d'entreprendre des études collégiales dans cette option.

2e/3e année : aux étudiants ayant complété en tout ou en partie un programme de techniques administratives, aux adultes bénéficiant déjà d'une formation et d'une expérience dans ce domaine et désireux de se perfectionner. (Chaque cas sera étudié individuellement).

Les cours de cette spécialité seront offerts à compter de septembre 1973.

Date limite de demande d'admission :

AVANT LE 1er JUIN 1973

N.B. — Une attention particulière sera portée aux candidats désireux de poursuivre les études au niveau de la spécialité (3ième année), possédant déjà une formation en techniques administratives ou l'équivalent.

Pour toute information supplémentaire, demander le dépliant publié à cet effet au secrétariat de l'Éducation aux adultes,

CEGEP de Limoilou, 801, 12e Rue, Québec 3e
Tél. : 529-2531 poste 223

Valeurs industrielles hors-liste

AGT Data	1.05	2.15	Laidlaw w/s	34.50	—
Abbey Life	5.00	5.50	Leitch pfd	30.00	38.00
Autocrow	1.15	1.25	Leisure World	1.00	1.50
BMH	13.25	13.50	Lionel	1.75	2.25
Bodi Gard	1.50	1.75	London Life	110.00	112.00
CPM Common	14.25	15.00	Loews Chem	6.50	7.00
Cdn Gas B w/s	8.50	9.00	Maclean Cable pfd	19.75	20.25
Cone Comp Inc	2.00	2.50	Mediac	5.00	5.50
Con Research	2.75	3.50	Meredith	3.25	3.50
Corporate Propa	3.00	3.50	Polycom pfd	2.75	3.25
Creative Patente	3.00	3.50	Polycom com	1.75	2.25
Daniel Div	3.50	5.00	Polycom	1.00	1.25
Dataline	5.50	6.00	Pro Air	10.25	11.00
Datapro	5.00	5.50	QCTV	6.25	6.50
District Trust	12.00	14.00	Readyfoods	1.70	2.30
Diversified Credit	6.00	—	Revenue	1.70	1.80
Electronic Assoc	4.35	4.65	Royal Oak A	14.00	—
Extensicare	15.50	16.00	Sanell	7.50	1.00
Extensicare w/s	7.25	7.75	Sterisystems	10.50	11.00
Fathom	3.25	4.00	Sweepco	2.00	2.20
Fleming	1.25	1.50	Thira Dinens	3.75	4.00
Fremont	3.00	4.00	Toront pfd	6.25	—
G.B. Automated	1.75	2.25	Toront w/s	3.00	4.00
Goderich Elevator	15.00	—	United Inv Life	2.00	2.50
Gozlan	9.00	9.50	Unicap	3.90	4.10
Henn Brew Com	13.50	14.50	Waterford	5.00	6.00
Highland Queen	1.25	1.75	Warrington com	8.00	8.50
Ind. Growth Mgt	5.75	6.25	Warrington pfd	8.00	8.50
Int. Bond A	7.50	1.00	Warrington w/s	6.00	6.50
Int. Systems	4.00	5.00	Webwood	5.00	1.00
Jenkins	15.50	—	Wellington corp	1.00	1.25
Jolly Jumper	1.00	1.50	Wired City	3.50	4.00
Kruger	1.25	1.50			

Bénéfices nets

Alberta Gas Trunk Line Co. Ltd., trimestre finissant le 31 mars 1973, \$3,100,000 ou 19 cents; l'action; 1972, \$3,030,000 ou 19 cents.

Bell Canada, trimestre finissant le 31 mars, \$40,607,000 ou \$1.01; 1972, \$36,217,000 ou 90 cents.

Cancon Ltd., trimestre finissant le 31 mars, \$196,000 ou 7 cents; 1972, \$151,000 ou 7 cents.

Cochrane Dunlop Hardware Ltd., exercice financier se terminant le 31 déc., \$674,543 ou \$4.62; 1971, \$613,448 ou \$4.19.

Dominio Dairies Ltd., trimestre finissant le 31 mars, \$516,018 ou \$1.02; 1972, \$293,482 ou 55 cents.

Donlee Manufacturing Industries Ltd., trimestre finissant le 31 mars, \$34,435 ou 10 cents; 1972, \$84,065 ou 24 cents.

Dorchester Co. Ltd., trimestre finissant le 31 mars, \$489,000 ou 22 cents; 1972, \$217,568 ou 7 cents.

Great Canadian Oil Sands Ltd., trimestre finissant le 31 mars, profit de \$1,147,000; 1972, déficit de \$248,000.

Great Plains Development Co. of Canada Ltd., trimestre finissant le 31 mars, \$1,351,000 ou 42 cents; 1972, \$1,125,000 ou 35 cents.

Gulf Oil Canada Ltd., trimestre finissant le 31 mars, \$20,300,000 ou 46 cents; 1972, \$17,200,000 ou 38 cents.

Metropolitan Trust Co., trimestre finissant le 31 mars, \$247,818 ou 43 cents; 1972, \$182,047 ou 32 cents.

Montreal Trust Co., trimestre finissant le 31 mars, \$1,381,000 ou 54 cents; 1972, \$1,166,000 ou 46 cents.

Newcomex Holdings Ltd., neuf mois finissant le 31 mars, \$1,090,165 ou 51 cents; 1972, \$535,447 ou 26 cents.

Photo Engravers and Electrotypers Ltd., trimestre finissant le 31 mars, \$153,897 ou 85 cents; 1972, \$119,927 ou 66 cents.

Royal Trust Mortgage Corp., exercice financier finissant le 31 déc., \$1,700,000; 1971, \$1,000,000.

Spar Aerospace Products Ltd., trimestre finissant le 31 mars, \$93,274 ou 7 cents; 1972, \$73,052 ou 6 cents.

Supercorp Corp. Ltd., trimestre finissant le 28 fév., \$7,765 ou 1 cent; 1972, \$37,267 ou 7 cents.

TransCanada Pipelines Ltd., \$10,492,000 ou 32 cents; 1972, \$9,100,000 ou 28 cents; 1971, \$8,426,000 ou 24 cents.

United Tire and Rubber Co. Ltd., exercice financier se terminant le 31 déc., déficit de \$459,566; 1971, aucun chiffre comparable.

Westcoast-Rosco Ltd., trimestre finissant le 31 mars, profit de \$218,000 ou 45 cents; déficit de \$159,000 ou 33 cents.

Tendance à Montréal

MONTREAL (PC) — Les prix étaient à la baisse dans tous les secteurs sauf les services publics, hier à la Bourse de Montréal, à l'issue d'une séance peu active.

Le nombre des transactions aux deux bourses, Montréal et Canadienne, s'est élevé à 1,06 millions d'actions comparativement à 1,02 million mercredi.

L'indice des banques a baissé de 2.84 à 265.36; celui des valeurs de 1.31 à 236.11; 223.87 et les papiers, de 49 à 120.26. Les services publics ont gagné, 22 passant à 156.63.

Comportement des valeurs

Hausse	79	63
Baisse	166	198
Inchangées	88	73
Totaux	333	334

L'industrielle la plus active a été Thomson Newspapers Inc. en hausse de \$13.34 en 40,350 actions. La mine la plus active a été Gaspé Québec, à la hausse de .15 à \$1.27 en 115,750.

La Banque Mercantile a baissé de 4 passant à \$24.34; Fraser, de 2 à \$21; Falconbridge Nickel, de 1 3/4 à \$16.12; B. C. Telephone, de 1 1/2 à \$52; Dome Petroleum, de 1 1/8 à \$37.14 et Credit Foncier, de 1 1/8 à \$116.

À la Bourse Canadienne, Queenstown a monté de deux cents à 32 cents en 44,333 actions.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
Thomson	40350	13 1/4	13 1/4	13 1/4	—
C. Brew	31950	5	5	5	—
Cominco	19120	30	29 1/2	30	1/2
Int. Nickel	18775	30 1/2	30	30 1/2	1/2
Pw. Corp	16010	12 1/4	12 1/4	12 1/4	—
Warrington	10020	22 1/2	22 1/2	22 1/2	—
Price	10025	14 1/4	14 1/4	14 1/4	—
Cent. Dy	9300	24 1/2	24 1/2	24 1/2	—
Alcan	8775	26 1/2	26 1/2	26 1/2	—
Polcon	8480	29 1/2	29 1/2	29 1/2	—

MINES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
Gasp. Q	115750	130	127	131	+3
Quebec	44333	32	29	32	+2
Menlo	36166	14	13	14	—
Abitibi	26000	22	21	22	—
Bak. Tit	19000	51	48	49 1/2	1/2

Fonds mutuels

Acrofund	1.38	1.52
A.G.F. Special	2.75	—
All Canadian Com	7.53	8.23
All Canadian Div	8.13	8.59
All Canadian Yrs	2.50	4.31
All Canadian 4000	5.23	5.72
American Growth	5.52	6.06
Andros Equity	5.30	5.85
Associate Investors	6.19	6.25
Canada Growth	11.29	12.21
Canagex	15.02	15.51
Cdn Gas Energy	5.19	5.19
Cdn Investment	8.80	9.29
Cdn Security Growth	8.57	9.25
Cdn South Africa Gold	5.90	9.29
Cdn Trust	5.20	5.71
CSM Japan	13.11	14.41
Capital Growth	11.50	11.62
Cdn Growth	8.72	9.53
Collective Mutual	5.75	6.20
Commonwealth Int'l	15.15	16.25
Commonwealth Int'l	2.97	3.36
Commonwealth Venture	7.71	8.47
Corporate Investors	5.18	5.68
Corporate Investors	5.20	5.69
Corporate Investors Stock	5.20	5.69
Dominion Compound	6.51	6.97
Dreyfus Inc.	11.19	12.26
Dreyfus Int'l	11.50	12.60
Eaton Viking	6.50	6.97
Edwards Equity	6.57	7.25
Equity Investment	6.27	6.97
Executive Fund Cdn	2.65	2.97
Fidelity Fund	22.96	25.19
Fidelity Fund	7.52	8.22
Fonds Collectif A	5.73	5.91
Fonds Collectif C	7.56	8.27
Fonds P.E.P.	3.78	4.11
Fraser Growth	3.90	4.29
GIF Compound	11.22	12.32
GIS Income	3.59	4.39
Growth Equity	8.37	9.19
Guardian Enterprise	3.90	1.00
Guardian Growth	9.52	10.24
Harvard Growth	7.39	7.99
Industrial Growth	10.36	11.37
International Growth	5.35	6.34
Keystone Cdn	2.25	2.55
Keystone Cdn K-2	9.95	6.52
Keystone Cdn S-1	22.35	22.71
Keystone Cdn S-2	4.21	4.61
Keystone Polar	3.79	4.14
Lexington Research	14.01	15.31
Maritime Equity	2.94	4.31
Marlborough	5.27	5.76
Mutual Accumulating	6.18	6.80
Mutual Bond	10.49	11.52
Mutual Growth	3.78	4.16
Mutual Income	5.37	—
Natural Resources	16.15	17.44
N.W. Equity	6.05	6.65
N.W. Canadian	5.63	6.19
N.W. Growth	5.15	5.66
One-William Street	16.26	16.36
Oppenheimer	7.41	8.10
Pacific Dividend	3.50	3.96
Pacific U.S.	4.03	—
Pension Mutual	9.09	9.09
Planned Resources	4.84	5.32
Principal Growth	4.60	5.05
Prudential Growth	6.98	7.49
Putnam Growth	10.92	11.93
Regent Growth	9.83	10.47
Regent Venture	4.43	4.87
Royfund	6.94	7.12
Sav. Inv. Pret. et Ret	7.12	7.63
Sav. Inv. Am. Pret	10.07	11.06
Scudder North American	5.38	5.38
Speculators	7.27	7.94
Templeton Fund	3.60	3.66
Templeton Growth	9.31	10.17
Templeton Income	5.27	5.79
United Accumulating	2.54	2.79
United Horizon	1.82	2.00
United Venture	3.42	3.76
Universal Savings	8.05	8.85
Western Growth	6.80	7.35
Canada Fund	5.83	5.95

X-Fonds américains

À la fermeture jeudi le 26 avril 1973

Adams	1.85	2.05
Bearman	49.04	53.90
Fonds Desjardins A	4.72	—
Fonds Desjardins B	4.38	—
Growth Oil and Gas	53.31	—
Investors Growth	12.57	13.73
Investors Int'l Mutual	6.45	7.05
Investors Japanese	8.56	9.30
Investors Mutual	5.93	6.49
Investors Retirement	5.54	6.06
Investors Stock	9.06	9.90
Investors U.S. Fund	7.74	8.46
Provident Mutual	1.00	6.71
Rudolph	2.71	—

Tendance à Toronto

TORONTO (PC) — Malgré un modeste redressement vers la fin de la séance, les prix à la Bourse de Toronto ont atteint hier leur plus bas niveau en quatre mois au cours d'une séance modérément active.

L'indice des industrielles a baissé de .73 à 181.51, après avoir été en baisse de deux points au début de la séance.

Les aurifères ont subi leur plus importante perte quotidienne depuis le 18 septembre 1972, alors qu'elles ont perdu 7.65 passant à 267.01. Les pétroles de l'Ouest ont atteint leur plus bas niveau depuis le 31 juillet 1972, perdant 1.75 et passant à 234.54. Les métaux de base ont monté de .06 à 101.46.

Comportement des valeurs

Hausse	181	135
Baisse	332	450
Inchangées	274	259
Totaux	787	844

La séance a été modérément active et 240 millions d'actions d'une valeur de \$25.97 millions ont changé de mains comparativement à 2.68 millions d'une valeur de \$27.82 au cours de la séance de mercredi.

Imperial Oil a monté de 1-4 à \$40.14. La compagnie a annoncé mercredi après la clôture qu'elle augmentait ses prix pour la plupart des produits pétroliers au Québec et dans l'Est du Canada.

Bell Canada est demeuré inchangé à \$43.18 après avoir atteint son plus bas niveau de l'année à \$42.75. La compagnie a annoncé une augmentation de ses bénéfices pour le premier trimestre.

Gulf Oil Canada a annoncé une forte augmentation de ses bénéfices pour le premier trimestre et a révélé qu'un supplément de 10 cents sera versé en plus de son dividende trimestriel ordinaire. Cette valeur était à la baisse de 1 à \$33.

L'action ordinaire de Canada Maltait a monté de 3-4 à \$33.14 après que la compagnie ait annoncé qu'elle augmentera son dividende trimestriel de 5 cents et le portera à 35 cents. Vers 14 heures, la vente des actions privilégiées B a été suspendue en attendant que la Bourse de Toronto publie des informations sur cette valeur.

Ces actions avaient été cotées auparavant à 90 cents. Après la clôture, la compagnie avait annoncé que ses directeurs avaient décidé de racheter à \$101.1-2, à partir du 15 juin les \$2.2 millions d'actions en circulation.

Parmi les aurifères, Campbell Red Lake a baissé de 1-2 à \$52. Dome Mines, de 1-1/4 à \$88 et Sigma, de 7-8 à \$15. Rio Algom a perdu 3-4 passant à \$26 et Pine Point, de 1-2 à \$31.1-2. Placer a monté de 1-2 à \$53.1-2.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
TI. GIP	55670	21 1/4	20 3/4	21 1/4	—
NSI Mkt	37600	21 1/2	20 1/2	21 1/2	—
Can. Sec	2100	42	40	42	—
Int. Nickel	32570	30 1/2	29 1/2	30 1/2	1/2
Imp. Oil	24063	40 1/4	39 1/4	40 1/4	1/4

MINES

Cnb Mt	56500	22	18	19	+1
Martha Mt	30000	24	24	25 1/2	1/2
Kirkland	4000	9	9	9	—
Chm Mn	43900	400	390	400	—
C. Lenet	39000	30 1/2	29	29	+3

PÉTROLES

Altn. Oil	62875	110	103	110	+5
C. South	26500	410	385	410	+10
North	21000	30	30	30	—
Spur	22000	49	48	49	—
Houston	17100	325	305	320	+5

Dividendes

British American Bank Note Co. Ltd., 22-1-2 cents, le 15 juin, inscription le 31 mai.

Canada Maltait Co. Ltd., 35 cents, le 15 juin, insc. le 15 mai.

Canadian General Electric Co. Ltd., 25 cents, le 3 juillet, insc. le 17 juin.

Chrysler Corp., 35 cents - US, le 11 juin, insc. le 10 mai.

Eagle Star Insurance Ltd., 14 cents, le 13 juillet, insc. le 15 juin.

Glendale Mobile Homes Ltd., 5 cents, le 31 juillet, insc. le 13 juillet.

Grafton Fraser Ltd., 30 cents l'action privilégiée à 6 pour cent, le 15 juin, insc. le 1er juin.

Grafton Group Ltd., 10 cents, le 15 juin, insc. le 1er juin.

Gulf Oil Canada Ltd., 15 cents, et supplément de 10 cents, le 2 juillet, insc. le 1er juin.

Hamilton Trust and Savings Corp., 11 cents; 11 cents l'action avec droit de vote; payables tous deux le 15 juin, insc. le 15 mai.

Hemisphere Fund Inc., 10 cents-US l'action de revenu, le 21 mai, insc. le 7 mai.

Metropolitan Trust Co., 22 cents, le 15 mai, insc. le 4 mai.

Sangamo Co. Ltd., 30 cents, le 27 juin, insc. le 13 juin.

Standard Brands Inc., 1-4 cents-US, le 15 juin, insc. le 15 mai.

Texas Gulf Inc., 15 cents-US le 15 juin, insc. le 15 mai.

Great-West Life Assurance Co., 50 cents, le 1er juin, aux actionnaires inscrits le 16 mai.

Interprovincial Steel and Pipe Corp., 25 cents, une augmentation de 10 cents, le 28 mai, aux actionnaires inscrits le 7 mai.

Pine Point Mines Ltd., \$1.75, le 22 juin, aux actionnaires inscrits le 1er juin.

Trans Mountain Pipe Line Co. Ltd., 30 cents, le 30 juin, aux actionnaires inscrits le 6 juin.

Tendance à New York

NEW YORK — (A.F.P.) — La séance a été irrégulière et les transactions ont été un peu plus faibles jeudi au New York Stock Exchange. Après l'hésitation du début les cours ont recommencé à céder comme ils l'ont fait pendant les trois journées précédentes et l'indice s'est inscrit en perte de plus de 7 points à un moment donné.

L'annonce faite par le secrétaire présidentiel dans la dernière heure de la séance que M. Nixon s'entretenait de questions économiques après-demain, samedi avec le secrétaire au trésor, son principal conseiller économique, le directeur du budget et celui du Conseil gouvernemental sur le coût de la vie n'a pas tardé à produire son effet, les investisseurs attendant avec impatience les mesures que le gouvernement compte prendre pour enrayer l'inflation.

Les cours se sont vivement redressés par rapport à la clôture de la veille et les indices ont terminé à leurs meilleurs niveaux de la journée.

Aux télécommunications Américain Telephone gagne un point tandis que le conglomérat ITT cède 3/4. Aux automobilistes General Motors et Ford gagnent 3/4 tandis que Chrysler monte d'un point. Les compagnies aériennes sont en hausse, reprise de TWA en hausse de 1/2 et United Airlines de 2 1/2.

Les aéropostales, les papiers, les matériaux de constructions et les producteurs de films gagnent une fraction. Les mines d'or sont en baisse notamment Campbell Redlake de 1/4 et Homestake de 1/4 mais McIntyre Porcupine gagne 2 points.

Les chimistes cèdent généralement moins d'un point mais Dow perd 1/4. Les cuivres et les chemins de fer éprouvent des pertes minimes. Aux ordinateurs, IBM gagne 1/4, mais Honeywell cède 1/4 tandis qu'aux magasins Sears gagne 2 points mais Marcor en cède 5/8.

Aux constructions électriques, General Electric gagne 1/2 tandis que Westinghouse cède 1/2. Aux pétroles Exxon perd 1/4 mais Phillips gagne 1/4. Les aciers, les produits alimentaires et les caoutchoucs cèdent ou gagnent moins d'un point en général.

Comportement des valeurs

Hausse	681	303
Baisse	734	1,172
Inchangées	360	314
TOTAUX	1,775	1,789

L'indice Dow Jones, formé de 30 blue chips industrielles, qui a perdu plus de 33 points au cours des trois premières séances de la semaine, a effacé un déficit de 7 points subi en début de la séance et a clôturé à 937.76, à la hausse de 7.22.

</

Condamné à la pendaison, Chartrand va en appel

MONTREAL (PC) — Mandaté par l'assistance judiciaire, le criminaliste Michel Proulx, s'est adressé à la cour d'appel du Québec, pour demander la cassation du verdict de culpabilité de meurtre qualifié, prononcé en novembre dernier contre Real Chartrand, condamné à l'échafaud pour le 20 avril de cette année et dont l'exécution a été reportée à l'automne, lors de l'inscription de l'appel.

Jeudi, Me Proulx a résumé ses deux principaux motifs d'appel devant les juges Owen, Gagnon, Crête, Beetz et Brossard, à savoir que le juge de première instance avait omis de résumer complètement la défense d'aliénation mentale et que le réquisitoire du procureur de la couronne avait été empreint de passion et d'émotion, au point de devenir inflammatoire.

C'est le 12 octobre 1971, que Real Chartrand, à la suite d'un vol à main armée perpétré à Sainte-Thérèse, était pris en poursuite par l'agent Labelle de la police de Sainte-Thérèse et se réfugiait dans une résidence où se trouvait une adolescente. Chartrand avait abattu le policier, en tirant deux coups de feu, après quoi il avait séquestré la jeune fille, avant de se rendre à la police.

Me Proulx a admis tous ces faits au départ, mais il a rappelé l'histoire du cas de son client, pour étayer sa préten-

tion, qu'il s'agit proprement d'un malade mental.

A 17 ans, Des l'âge de 17 ans, Chartrand avait été confié à l'alle psychiatrique de Saint-Vincent-de-Paul et, en 1969, le psychiatre de Saint-Vincent-de-Paul de mandait son transfert à l'Institut Pinel, en mentionnant qu'il s'agissait d'un psychopathe suicidaire, ayant des tendances à l'auto-mutilation, souffrant d'hallucinations et d'obsessions. En juillet '70, le médecin traitant de Chartrand, le Dr Gilles Lefebvre, est nommé surintendant adjoint de l'Institut Pinel et ce sont les professeurs Mauffet et Béliveau qui entreprennent le traitement du malade. Mais une liaison singulière s'établit entre le Dr Lefebvre et Chartrand à l'insu des médecins traitants, qui trouvent que l'état de Chartrand s'améliore.

Toutefois, selon Me Proulx, qui résume la preuve, Chartrand est libéré en juillet '71 en l'absence du Dr Mauffet qui aurait été contre la libération du sujet avant qu'il n'obtienne sa libération de la commission des libérations conditionnelles.

Il obtient donc sa libération pour fins de traitement et il rencontre souvent le Dr Lefebvre qui lui achète une voiture et lui donne de l'argent. Me Proulx rappelle que le Dr Lefebvre avait été démis de ses fonctions plus tard après

enquête.

Stimulants Il rappelle aussi que trois jours avant le crime le Dr Lefebvre avait donné des stimulants à Chartrand et que le matin du crime, soit le 12 octobre, il avait rencontré son client.

Me Proulx explique ensuite les témoignages des divers psychiatres en alléguant que celui du Dr Lefebvre, selon lequel Chartrand était sain d'esprit, est moins digne de foi.

Selon Me Proulx, le juge Guy Mathieu a fait preuve d'impartialité tout au long du procès mais il a omis de résumer adéquatement toute cette défense d'aliénation mentale. Le juge aurait résumé l'histoire des tribunaux de l'accusé, il aurait réitéré les remarques des médecins, il aurait toujours parlé des "médecins traitants", en incluant le Dr Lefebvre, il aurait souligné le témoignage d'un psychologue selon lequel Chartrand jouissait d'une intelligence supérieure et était capable de discerner le bien du mal. Le juge aurait fait sienne cette opinion et aurait omis de parler des relations particulières qui existaient entre Lefebvre et Chartrand.

Procureur

Puis, Me Proulx aborde son 2e motif: le réquisitoire de Me François Beaudoin, avocat de Chartrand a rappelé que son

confrère avait dit aux jurés:

"Je suis moi-même un psychopathe; je suis anxieux, j'ai les mains mouillées en ce moment, messieurs les jurés, je suis anxieux que la justice se fasse. Un psychopathe sait-il ce qu'il fait? Assurément, puisque j'en suis un et j'essaie de que je son collègue du ministère public fait". Me Proulx reproche à d'avoir invité les jurés à ne pas tenir compte des termes techniques prononcés par les psychiatres et lui reproche son attitude en général caractérisée notamment par son geste final.

Me Beaudoin avait en effet, en guise de conclusion, exhibé aux jurés la casquette du policier défunct et l'arme de Chartrand en disant aux jurés: "Prenez vos responsabilités. Choisissez". Le juge Brossard a fait remarquer qu'il s'agissait là d'une geste digne du théâtre.

Me Beaudoin est ensuite venu dire aux juges de la cour d'appel que le juge n'avait pas à résumer une preuve qui n'existait pas légalement et que lui-même n'avait pu enflammer le jury en déformant une preuve qui n'avait pas été faite. Me Beaudoin a cité des passages des témoignages des psychiatres pour tenter de démontrer que "légalement" Chartrand était d'esprit et savait distinguer entre le bien et le mal ce qui, d'après la loi, le rendrait éligible à la potence.

La cour a pris le tout en délibéré.

A Sherbrooke Les enseignants du Cégep contestent 17 clauses du décret gouvernemental

Par FAY LA RIVIERE

SHERBROOKE — (P.C.) — Le syndicat des enseignants du Cégep de Sherbrooke a intenté, jeudi après-midi en Cour supérieure, une poursuite contestant 17 clauses du décret gouvernemental qui impose actuellement les conditions de travail aux enseignants des cégeps de la province.

Le syndicat du syndicat de Sherbrooke est affilié à la CEGQ. Le président du syndicat, M. Lambert Lapointe, a déclaré jeudi soir que la décision de la Cour ferait probablement jurisprudence pour les 37 cégeps de la province.

Les 17 clauses contestées dans le décret, seraient, selon M. Lapointe, illégales puisqu'elles ne respectent pas les termes des lois 19 et 33 qui prévoient que le décret régissant les conditions de travail des enseignants contiendrait toutes les clauses déjà parées par les parties ainsi que les dernières offres patronales soumises avant l'entrée en vi-

gueur de la loi soit le 21 avril — loi 19 — et toutes les conditions et propositions faites avant le 29 juin — loi 33.

Le décret du 15 décembre 1972 a été imposé à 70,000 enseignants du primaire, secondaire et des cégeps du Québec lorsque les négociations ont été rompues entre les représentants syndicaux et le gouvernement à l'automne '72.

Les avocats du syndicat des enseignants du Cégep de Sherbrooke demandent l'annulation des 17 clauses litigieuses. Selon le syndicat au moins 40 clauses du décret du 15 décembre violent les lois 19 et 33 portées en Cour seraient "de moindre importance".

Trois cégeps ont été mis sous tutelle pendant le mois d'avril pour avoir violé le décret du 15 décembre en payant à leurs enseignants des rétroactivités jusqu'en septembre 1971. Le gouvernement avait d'abord promis celles-ci pour le 15 mars. Elles ont été payées

selon les classifications propres des cégeps et non selon la classification du ministère ce qui a justifié les tutelles. De plus, environ 25 cégeps de la province ont vu leurs activités perturbées par des gels de Cour et des séances d'information des étudiants sur les problèmes de leurs professeurs en ce qui concerne les nouvelles classifications et donc les nouvelles échelles de salaires.

A plusieurs reprises, le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, a répété qu'il n'était pas question de suspendre l'application du manuel de classification tant que les négociations n'auraient pas été rompues. M. Cloutier a déclaré qu'un comité d'étude doit faire rapport au ministre sur le problème de la classification des enseignants.

Par ailleurs, les représentants des professeurs de cégep n'ont accompli aucun progrès jeudi au cours de rencontres avec

des représentants du ministère québécois de l'Éducation. Le conflit a interrompu les cours dans de nombreux collèges et amené la prise en main par le gouvernement de l'Administration de certains autres.

Francine Lalonde, présidente de la Fédération nationale des enseignants du Québec, qui représente la presque totalité des enseignants des Cégep a affirmé que les représentants gouvernementaux ne disposaient pas d'un mandat permettant la négociation.

Aucune autre rencontre n'est prévue, mais les représentants du syndicat des enseignants ont demandé à voir le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier.

M. Gaston Sacher, président de la Fédération des enseignants de Cégep a de son côté affirmé "nous sommes venus ici pour rien". Il a expliqué que les compensations salariales offertes par le gouvernement aux professeurs reclassifiés, il y a deux semaines, ont été rejetées dans la plupart des collèges d'enseignement général et professionnel.

Plusieurs enseignants, à la suite de la reclassification du gouvernement, perdent la reconnaissance d'années d'études et risquent de diminuer en salaire. Les cours ont été gelés dans 20 des 37 cégeps du Québec, les enseignants se présentant en classe mais refusant d'enseigner leur matière.

Trois cégeps ont été placés sous tutelle gouvernementale parce que les administrations des écoles ont payé ou offert de payer les enseignants selon les classifications définies par les collèges lors de l'embauche de professeurs.

Selon le ministre Cloutier, un tel geste serait illégal.

Reprise vigoureuse dans l'industrie du papier journal

MONTREAL (P.C.) — Tous les indices confirment une reprise vigoureuse cette année de l'industrie du papier journal, après quelques années de stagnation.

Les profits des compagnies augmentent, les prix montent et la demande continue à l'annoncer forte.

L'Association canadienne des pâtes et papiers a annoncé dans son rapport mensuel que les entreprises canadiennes opéraient à 94,5 de leur capacité de production en mars '73 et à 93 pour cent en février alors qu'en mars 1972, l'industrie travaillait à 80,3 pour cent.

La plus grande partie de l'accroissement de la production est exportée aux États-Unis dont les importations en provenance du Canada ont augmenté de 26 pour cent pour le premier trimestre de cette année par rapport à l'an dernier.

Plus tôt au cours du mois d'avril, plusieurs producteurs de papier journal, citant l'accroissement de la demande, ont augmenté pour une deuxième fois cette année de \$5 le prix de la tonne de papier journal.

Les augmentations de prix et l'utilisation à 90 pour cent et plus de la capacité de production s'étendent maintenant dans d'autres secteurs papetiers tels les pâtes à papier, le charbon etc.

Les petites comme les grandes entreprises annoncent pour le premier trimestre des profits croissants, renversant la tendance à la perte de ces deux dernières années. Ainsi, la Domtar Ltd., l'une des plus grosses entreprises dans l'industrie des pâtes et papiers a annoncé, pour le premier trimestre 1973, un bénéfice net de \$6,1 millions, ou 40 cents l'action, contre \$2,6 millions ou 16 cents l'action pour le premier trimestre de 1972.

De son côté, la Consolidated annonçait des profits beaux-Bathurst Ltd. a déclaré qu'elle coup plus importants à son assemblée annuelle aujourd'hui.

Enfin, la Donohue Co. Ltd., a annoncé des bénéfices de \$490

pour le \$490.000 pour le premier trimestre 1973, soit plus

du double du premier trimestre de 1972.

Pour les Jeux Olympiques

Début des travaux de construction du stade dès samedi

MONTREAL (PC) — Les travaux d'excavation du Stade olympique de Montréal, comptant 50,000 sièges, commenceront samedi.

On a rejoint hier Arthur Takae, conseiller technique international du comité organisateur des J.O. 1976, afin de dissiper les doutes au sujet de la préparation des 21e Olympiades.

"Je suis très heureux des conditions et de la façon dont les Jeux sont préparés", a déclaré Takae, conseiller dans huit Olympiades qui a fait sa déclaration la plus claire depuis son arrivée ici il y a deux mois.

"Je puis vous assurer que les préparations vont très bien. Samedi, les travaux d'excavation débuteront pour le stade, le vélodrome et la piscine". Les championnats mondiaux de cyclisme doivent avoir lieu au vélodrome en 1974.

Le stade sera pourvu d'une tente amovible en cas de températures inclementes et le nombre des sièges pourra atteindre les 70,000 éventuellement pour les Expos de Montréal.

Opinion

Takae a partagé l'opinion de Willi Daume, vice-président du CIO, qui avait déclaré en mars que 80 pour cent des installations olympiques existaient déjà.

Les autres 20 pour cent com-

prenaient les installations au parc Maisonneuve, celles du canotage à l'île Ste-Hélène et celles du yachting à Kingston, Ont.

"Je suis positif que toutes les installations seront très bien complétées et que les Jeux seront bien organisés", a déclaré Takae.

Il a ajouté que Daume avait été "mal interprété" à Munich la semaine dernière, alors qu'il aurait dit que la décision des Jeux de Montréal n'était pas encore finale.

"La décision des Jeux de Montréal a été prise à Amsterdam en 1970", a assuré Takae. "J'ai été directeur technique du CIO pendant quatre ans à Lausanne et n'ai jamais entendu parler d'indécision au sujet de Montréal, car il n'y a jamais eu de doute au sujet des J.O. 1976 à Montréal".

Takae a ajouté que les "difficultés étaient normales" dans la préparation d'une Olympiade et, en raison de cette tâche gigantesque, le CIO a secondé fermement le concept montréalais.

Le faux prêtre méditera 9 ans au pénitencier

TROIS-RIVIERES, (PC). — M. Henri Gilbert, le faux prêtre de Drummondville qui avait réussi à exercer son présumé sacerdoce dans une communauté de religieuses de Trois-Rivières, a été condamné à neuf ans de pénitencier, jeudi, aux sessions d'été.

Muet comme une carpe et évitant les questions du juge René Crochétier, Gilbert a écouté le président du tribunal lui faire remarquer qu'il croyait à ses chances de réhabilitation. L'effraction chez les sœurs Marie-Réparatrice où le Drummondvillois a volé une somme de \$139 qui n'a pas été récupérée a valu à son auteur une première condamnation de cinq ans de pénitencier. L'effraction à l'hôtel de la Madone du Cap-de-la-Madeleine dans l'intention de commettre un acte criminel s'est soldée par une punition de quatre ans de pénitencier mais comme les deux sentences sont concurrentes, Gilbert ne passera que cinq ans en prison.

Dans ses remarques à l'accusé, le juge René Crochétier lui a souligné à perpétuité car il s'agissait de maison d'habitation où il a réussi à pénétrer par un artifice.

"En se faisant passer pour un prêtre, de poursuivre le juge Crochétier, Gilbert a démontré une préméditation qui aggrave la sentence".

Gilbert avait déjà une sentence d'un an pour faits similaires.

L'artifice de Gilbert consistait à téléphoner aux Sœurs Marie Réparatrice pour leur dire qu'il était un prêtre et qu'il aimerait aller en retraite dans leur communauté. Il s'est ensuite présenté à l'institution d'où, après avoir chanté la messe et lu son bréviaire en attendant les corridors, il devait s'enfuir après avoir dérobé \$139. Il a tenté un peu plus tard de recommencer le manège à l'hôtel de la Madone du Cap-de-la-Madeleine mais il a été pris sur le fait.

Les patrons refusent de parler de sécurité d'emploi

MONTREAL (PC) — Les représentants patronaux ont refusé de discuter de la sécurité d'emploi dans le cadre des présentes négociations dans le secteur de la construction, a déclaré M. Michel Bourdon, président de la Fédération de la construction affiliée à la CSN, jeudi.

Selon M. Bourdon, les négociateurs patronaux sont surtout intéressés à terminer les pourparlers avant le 1er mai, date d'expiration du décret qui régit actuellement les conditions de travail dans la construction. Il a déclaré que les associations patronales n'avaient consenti qu'à discuter de salaires jeudi.

"Ils sont d'accord pour dire que la sécurité de l'emploi est importante mais ils ont dit qu'ils n'y connaissent pas grand chose et qu'ils préféreraient attendre trois ans avant de faire quelque chose", a déclaré M. Bourdon.

La Confédération des syndicats nationaux, qui représente une faible proportion des travailleurs de la construction comparé à la Fédération des travailleurs du Québec, a com-

mené, jeudi, ses négociations avec quatre des cinq associations patronales de la construction.

De son côté, la FTQ, le syndicat qui regroupe les plus grande partie des travailleurs de la construction, a déjà conclu une entente de principe avec trois des cinq associations patronales.

M. Bourdon a déclaré que la CSN essaierait d'opposer son veto à l'entente intervenue entre la FTQ et les associations patronales si le ministère du Travail ne prolongeait pas le décret actuel de 30 jours pour permettre des négociations prolongées.

Le salaire horaire moyen dans la construction est présentement d'environ \$5 et la FTQ a accepté un règlement avec une hausse de \$1,35 de l'heure sur trois ans, a dit M. Bourdon.

"Les demandes de la CSN comprennent la priorité régionale dans l'embauche des travailleurs, une seule échelle de salaire pour la province et sécurité de l'emploi selon l'ancien-

ment, jeudi, ses négociations avec quatre des cinq associations patronales de la construction.

Quant aux relations avec les ministères de l'Agriculture à Québec et à Ottawa, les approches se font surtout par le truchement de l'UPA. Dans l'ensemble, le président de la Fédération se dit satisfait des résultats obtenus dans les di-

Le Théâtre du Trident recherche un SECRETAIRE GENERAL

Le Théâtre du Trident recherche un SECRETAIRE GENERAL. Il détient son autorité du Conseil d'Administration et il est responsable de l'exécution des décisions qui y sont prises.

En collaboration avec le directeur artistique, il élabore les projets à court et à long terme; Il planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités de la compagnie; Il prépare les budgets; Il prépare les demandes de subventions; Il engage le personnel; Il est responsable de l'engagement des artistes; Il supervise la publicité; Il est le représentant de la compagnie auprès de divers organismes.

LE CANDIDAT Devra être détenteur d'un diplôme universitaire (ou l'équivalent) et avoir une expérience pertinente.

LE SALAIRE: A discuter. Selon les qualifications et l'expérience.

CONFIDENTIEL Me Hubert Reid, président, Le Théâtre du Trident, 88, Côte de la Montagne, Québec 2, P. Q. G1K 4E3

Faire parvenir curriculum vitae avant le 1er mai 1973:

OFFRE D'EMPLOI

COMMISSAIRE ET DIRECTEUR A L'EVALUATION

La Communauté urbaine de Québec recherche, pour son service de l'évaluation, un commissaire et directeur. Le directeur et commissaire est responsable de la confection, de la révision et de la mise à jour des rôles d'évaluation de la Communauté urbaine. Il planifie, dirige, organise, coordonne et contrôle l'ensemble des activités du service de l'évaluation.

QUALIFICATIONS: Formation de niveau universitaire avec spécialisation dans le domaine de l'évaluation ou dans des disciplines connexes. Expérience d'au moins dix (10) ans dans des tâches connexes au domaine de l'emploi dont plusieurs années à la direction d'un service d'importance majeure. Etre membre de la Corporation des évaluateurs agréés du Québec et être détenteur d'un permis d'évaluateur ou en rencontrer les normes d'émission. Ce poste intéresse les personnes dont le traitement actuel se situe au-delà de \$20,000 annuellement.

TRAITEMENT: Le traitement initial sera établi en fonction des qualifications et de l'expérience du candidat choisi.

INSCRIPTION: Les personnes intéressées doivent transmettre leur offre de service avant vendredi 11 mai 1973 à 16h30 au responsable de la gestion du personnel, Communauté urbaine de Québec, 930 chemin Ste-Foy, Québec 6. Des formulaires d'inscription peuvent être obtenues en s'adressant à la réceptionniste au siège social de la Communauté urbaine ou en téléphonant à (418)681-9611.

MENTIONNER: concours 18-73



Déménagez-vous ?

S.V.P. — Nous faire parvenir le coupon ci-dessous afin de nous permettre la continuité du service à votre nouvelle adresse.

A REMPLIR et nous faire parvenir à
L'Action-Québec, Service du tirage, C.P. 1727 Québec G1K 7K9

ANCIENNE ADRESSE	NOUVELLE ADRESSE
Nom	Nom
Adresse	Adresse
P No	P No
TEL :	TEL :

LES SPORTS

Les Whalers éliminent les Crusaders en 5 parties

BOSTON (PA) — Le joueur de centre Tom Earl a brisé une égalité de 1-1, en deuxième période, avec son premier filet des séries, hier soir, et les Whalers de la Nouvelle-Angleterre ont éliminé les Crusaders de Cleveland de la course à la conquête du trophée Aveo, en remportant une victoire de 3-1.

Les Whalers, qui méritent les honneurs de cette série demi-finale quatre matches à un, ont vu l'adversaire prendre les devants au premier tour. Ils ont cependant riposté avant la fin de l'engagement et ont compté de nouveau en deuxième et en troisième périodes.

Richard Poupé a ouvert le pointage à 10-01, après avoir saisi le retour d'un lancer de Ron Buchanan.

Tim Sheehy a créé l'égalité 12 secondes plus tard. Il a capté une passe de Tom Webster et a déjoué Gerry Cheevers, avec un lancer dans le bas du filet.

Earl a enfilé ce qui devait être le but victorieux à 16:36. Cheevers a bloqué un tir de Kevin Ahearn, mais Earl s'est

Les Jets aussi en finale

HOUSTON (PA) — Normand Beaudin a enfilé deux buts, hier soir, et les Jets de Winnipeg ont blanchi les Astros de Houston 3-0 pour mériter les honneurs de leur série demi-finale en quatre matches consécutifs.

Beaudin, qui a accumulé 20 points depuis le début des séries, a ouvert le pointage en première période avec l'aide de Larry Hornung. Il a déjoué Wayne Rutledge à 14:20 sur un lancer du revers d'une cinquantaine de pieds.

Il a réussi son deuxième filet dans la 15ième minute de jeu du dernier engagement après avoir saisi le retour d'un lancer de Bobby Hull.

Baseball

LIGUE NATIONALE	
San Francisco 7, Chicago 3	
New York 2, Houston 1	
LIGUE AMERICAINE	
Cleveland 2, Oakland 3	
Detroit 3, Texas 2	
Milwaukee 7, Kansas City 3	
LIGUE EASTERN	
Quebec à Waterbury (pluie)	
Reading 5, Trois-Rivières 1	
Sherbrooke à West Haven (pluie)	
Bristol à Pittsfield (pluie)	
AUJOURD'HUI	
LIGUE NATIONALE	
Montréal à Houston (s)	
San Diego à Chicago (s)	
Los Angeles à Pittsburgh (s)	
New York à Atlanta (s)	
Philadelphia à Cincinnati	
San Francisco à St-Louis (s)	
LIGUE AMERICAINE	
Minnesota à New York (s)	
Cleveland à Boston (s)	
Kansas City à Detroit (s)	
Milwaukee à Texas (s)	
Baltimore à Oakland (s)	
Cleveland à California (s)	
LIGUE EASTERN	
Reading à Québec, 6h30	
West Haven à Bristol	
Trois-Rivières à Pittsfield	

LES CLASSEMENTS	
LIGUE NATIONALE	
Division EST	G. P. Moy. Diff.
Pittsburgh	8 3 727 1
New York	7 3 588 2 1/2
Chicago	8 8 500 3 1/2
Montréal	7 8 467 4 1/2
Philadelphia	7 8 467 5 1/2
St-Louis	2 13 123 8
Division OUEST	G. P. Moy. Diff.
San Francisco	16 5 762 1
Cincinnati	12 6 667 2 1/2
Houston	11 10 614 3 1/2
Los Angeles	11 11 421 4 1/2
San Diego	7 12 368 5 1/2
Atlanta	6 11 353 6 1/2
LIGUE AMERICAINE	
Division EST	G. P. Moy. Diff.
Baltimore	9 7 563 1 1/2
Milwaukee	9 7 533 2 1/2
Detroit	9 8 529 3 1/2
Boston	7 8 467 4 1/2
Cleveland	7 11 389 5 1/2
New York	6 10 375 6 1/2
Division OUEST	G. P. Moy. Diff.
Minnesota	9 5 643 1 1/2
Chicago	9 6 615 2 1/2
Kansas City	11 7 611 3 1/2
California	8 6 571 4 1/2
Oakland	7 10 412 5 1/2
Texas	4 9 308 6 1/2
LIGUE EASTERN	
Division Nationale	G. P. Moy. Diff.
Sherbrooke	3 1 750 1 1/2
Trois-Rivières	3 2 600 2 1/2
Québec	2 2 500 3 1/2
Reading	2 3 400 4 1/2
Division Américaine	G. P. Moy. Diff.
West Haven	3 1 750 1 1/2
Pittsfield	2 2 500 2 1/2
Bristol	2 3 250 3 1/2
Waterbury	1 3 250 4 1/2

Le grand gin.

BOIS

Une sacrée bonne boisson.

Distillé au Canada par Erven Lucas Bois, Hollande.

Gérald Bouchard face à Roscoe Bell

Gérald Bouchard voulait bien affronter Donato Paduano, mais il n'en aura pas la chance avant quelques mois, encore. Cependant, le promoteur Bertrand Proulx l'a comblé en mettant la main sur Roscoe Bell, de Toronto, celui-là même, qui a perdu une décision contre Benato Paduano, dernièrement.

En apprenant la nouvelle, Gérald Bouchard s'est empressé de dire: "Paduano l'a battu par décision, moi, je le mettrai hors de combat à la cinquième".

Il ne manque sûrement pas d'audace et le jeune pugiliste québécois avait surpris tout le monde en allant supplier Roger Larivée de lui consentir une bataille avec "l'ange du ring", le sept mai prochain. Evidemment, Larivée n'acquiesça jamais à cette demande, exigeant même la jolie somme de \$3,000 pour son protégé. Selon lui, le risque était trop grand contre un boxeur de la trempe de Bouchard et il ne valait réellement pas la peine de compromettre quelques combats intéressants pour Paduano uniquement pour aider à un jeune inconnu de se faire un nom.

Toutefois, Bouchard pourra se créer une réputation enviable s'il parvient à triompher de Roscoe Bell, un homme d'une expérience de plus de cinquante combats. Dans son dernier match, il a créé une très belle impression contre Paduano et à l'âge de 26 ans, il en a vu de toutes les couleurs. Pour sa part, Gérald Bouchard est fort d'une série de neuf victoires consécutives. Il a décroché quinze victoires en dix-neuf batailles dont dix par K.O.

Hier matin, on a ouvert les guichets du Colisée et dans la première journée, il s'est vendu pour plus de \$15,000 de billets.

SOMMAIRE	
1-Winnipeg: Beaudin 2e (Hornung)	14:30
Puntition: McDonald H 9:30, 19:17, McDonald W 19:17	
Deuxième période:	
Austin 1st	
Puntition: Lund H 13:45, Wakely W 19:44	
Troisième période:	
2-Winnipeg: Hornung 2e (Rousseau)	4:33
3-Winnipeg: Beaudin 2e (Hull)	14:30
Puntition: Taylor H 9:20	
Lancers par:	
Winnipeg	21 12 9-32
Houston	3 12 3-25
Gardiens: Winnipeg, Wakely; Houston, Rutledge.	
Assistance: 6,342	

BIENVENUE AUX CARNAVALS

Avec la fonte rapide des neiges lors des pluies du début de mars, la fièvre du baseball a envahi les amateurs plus tôt que d'habitude, malgré le dernier sursaut qui a retardé de 24 heures l'ouverture des Expos. La présence des Balor Moore, Joe Gilbert, Pepe Frias et Pepe Mangual dans l'uniforme montréalais ne fait qu'encourager davantage les Carnavals qui sont appelés à fournir encore annuellement des joueurs à l'équipe des majeures.

N'ayant pas suivi l'entraînement, je ne me risquerais pas dans des prédictions, sinon que le passé de Karl Kuehl est garant d'une autre édition excitante. Dix athlètes sont bien connus des amateurs pour avoir évolué ici l'an dernier, soit Don Albin, Denis McSweeney, Rick Turner, Dan Warthen, Jim Chapman, Jack Damaska, Frank Hale Pat Scanlon Tony Scott et deux autres ont porté les couleurs locales la saison précédente: Bombo Rivera et Keith Lefebvre.

Personnellement, j'ai eu l'occasion de voir en novembre dernier dans la ligue de perfectionnement de la Floride le receveur Gary Carter et l'intérieur Juan Navarrete. Toutefois, les joueurs qui arrivent ici précédés de la réputation la plus enviable sont Steve Rogers, Jose Alcáide et Don Hopkins. Rogers devrait normalement lancer à Peninsula, mais comme les Expos espèrent le faire graduer à la mi-saison, on a décidé de lui faire suivre le chemin qui a si bien réussi à Balor Moore. Jose Alcáide a été un des rares joueurs acquis d'une autre organisation par les Expos et c'est Kuehl qui a insisté pour l'obtenir. Enfin, le rapide Don Hopkins n'a pas pris de temps à s'attaquer au record de 96 buts volés de Larry Lintz et il a déjà égalisé celui de cinq larcins en une partie.

Les Expos ont reconnu la valeur de leur filiale québécoise en assignant un second assistant à Kuehl, Marcel Lachemann, qui s'occupera des lanceurs, alors que Jack Damaska sera l'adjoint du gérant.

73

N.D.L.R. A la veille de la réalisation des concours olympiques qui se tiendront du 1er au 12 mai 1973, dans les écoles et les collèges du Québec, le texte suivant est publié dans le but de renseigner les étudiants sur l'olympisme en général et surtout les disciplines qui figurent au programme olympique.

Ce document a été préparé par la Confédération des sports du Québec avec la coopération des fédérations sportives provinciales.

LA GYMNASTIQUE

Pendant les 50 siècles que durèrent les dynasties EGYPTIENNES, on pratiqua les exercices gymniques ou autres et nombre de figures dessinées sur les tombeaux le confirment.

En CHINE, bien avant notre ère, les exercices corporels furent codifiés.

En GRECE, terre des arts, la culture corporelle était nationale. Elle fut codifiée peu avant Platon. Déjà on pensait qu'il n'y avait pas d'antagonisme entre le muscle et l'intelligence. Peu à peu les jeux firent partie du culte divin. On attachait une idée de grandeur et de souveraineté suprême au développement de la vigueur physique.

C'est en France qu'est né le grand mouvement moderne de rénovation de la gymnastique.

BUT DE LA GYMNASTIQUE

La gymnastique moderne a pour but de développer la souplesse et la force du corps humain. Ces deux qualités sont avec l'adresse, des conditions essentielles de l'efficacité de nos mouvements, de la disponibilité de notre corps, dans la vie courante comme dans la vie sportive.

En compétition, olympique ou non, les gymnastes doivent effectuer divers exercices imposés ou libres sur plusieurs appareils.

Steve Rogers est le choix de Kuehl pour affronter Reading

par Réal LABBE

La pluie a permis aux Carnavals de prendre contact avec la

ville de Québec plus tôt que prévu et ils sont arrivés hier soir de Waterbury où leur

match contre les Dodgers a été remis au 8 juin prochain. Avec cette joute contremandée, c'est le droitier Steve Rogers qui

devait procéder à cet acte officiel mais une réunion des plus importantes l'a empêché de répondre à l'invitation des Carnavals.

Clinique de baseball

L'administration du centre d'achats Place Fleur-de-Lys, présentera cet été, en collaboration avec les Carnavals et la station CFLS des cliniques de baseball dans le mail du centre. On a fait une expérience heureuse avec les Remparts au cours de l'hiver et on espère atteindre la même popularité avec le baseball.

Un nouveau lanceur vient de se joindre à l'équipe québécoise pour renforcer le personnel d'artilleurs. Il s'agit de Tommie Sheppard, qui était avec les Whips de Peninsula. L'an dernier, il a porté les couleurs de trois clubs de calibre AAA et il a terminé avec Peninsula. C'est un lanceur droitier qui Kuehl emploiera vraisemblablement en relève.

Le directeur du personnel des ligues mineures des Expos de Montréal, Mel Didier, fera le lancer de la première balle. C'est le maire de Québec qui

doit procéder à cet acte officiel mais une réunion des plus importantes l'a empêché de répondre à l'invitation des Carnavals.

Demain, à 11h00, dans le mail de Fleur-de-Lys, on fera la présentation des joueurs des Carnavals. Jeag Gravel, l'annonceur - maison, sera le maître de cérémonie. On fera la remise de posters, de casquettes et d'une centaine de billets, pour le match de dimanche. A compter du 12 mai, on présentera les cliniques.

Les joueurs

Voici les joueurs formant l'édition 1973 des Carnavals: Lan-

ceurs: Don Albin, Al Collazo, Marcel Lachemann, Chip Lang, Keith LeFevre, Denis McSweeney, Ed Riley, Steve Rogers, Rick Turner, Dan Warthen, Tommie Sheppard. Receveurs: Gary Carter, Terry Childers. Intérieurs: Jim Chapman, Jack Damaska, Frank Hale, Juan Navarrete, Bombo Rivera, Pat Scanlon, Wally Wright. Voltigeurs: Jose Alcáide, Tony Hewitt, Don Hopkins et Tony Scott.

La joute commencera à 18h30.

Dans les majeures

New York 000 002 000-2 4 0

Houston 000 010 000-1 5 1

McAndrew 2-2, McGraw 8 et Dyer, Reuss 3-1 York 9 et Edwards, CC-Houston, Rader.

San Fran 004 200 100-7 10 1

Chicago 000 012 000-3 9 1

Bryant 3-1 et Rider; Hooton 1-2, Bonham 3, Burris 6, Aker 7 et Rudolph.

Detroit 000 000 003-3 6 0

Texas 000 000 011-2 4 3

Fryman 2-0 9, Hillier 9 et Freeman; Broberg 0-2 Suarez.

Reay préconisera le même hockey défensif

Par Ian MacLaine de la P.C.

CHICAGO — L'avantage des Black Hawks de Chicago dans les séries de la coupe Stanley a été le fait qu'ils n'ont pas eu besoin de changer leur style défensif consistant à se regrouper dès la perte de la rondelle.

La seule exception a été celle du trio Pit Martin, Denies Hull et Jim Pappin qui a été le plus productif du club au cours de la saison.

"Vous faites davantage attention au cours des séries, a déclaré Hull. Vous désirez tous jours avoir un gars en arrière, tandis que, dans la saison, vous prenez parfois la chance de vous lancer tous à l'offensive".

Ce trio sera certes le plus dangereux des Hawks contre les Canadiens de Montréal en finale de la coupe Stanley qui débutera dimanche après-midi.

Hull domine les compteurs

des séries avec 17 points en 10 matches et tous ses rivaux ont signalé son jeu.

Au fait, l'ailler gauche donne raison aux prévisions de son pilote Bill Reay.

"Il a toujours été tout un joueur de hockey, selon Reay. Il a toujours travaillé sous la tension".

Cette tension provenant du fait qu'il ait évolué pendant de nombreuses saisons dans l'ombre de son frère Bobby, maintenant dans l'AMH.

"Mais le trio est formidable. Il a d'ailleurs été notre meilleur l'an dernier également", a ajouté Reay.

Préparation

Les Hawks tiendront des exercices aujourd'hui et samedi avant de se diriger vers Montréal, où auront lieu les deux premiers matches dimanche et mardi.

"Montréal et Chicago sont deux clubs qui aiment patiner et attaquer, les Canadiens possèdent peut-être une meilleure réserve que nous", a dit Reay.

Le défenseur Doug Jarrett a partagé cette opinion.

"Les Canadiens sont un club de patineurs. Vous devez les frapper pour les arrêter. Vous devez les refouler dans leur zone et ne pas leur donner la chance de s'organiser. Ils peuvent profiter de toutes les erreurs rivales".

Les Hawks n'ont guère fait d'erreurs en éliminant les Rangers, ce qui a incité Emile Francis, du New York, à déclarer: "Qu'il n'y a pas de place de libre".

Reay ne compte pas uniquement sur la défensive pour vaincre les Canadiens.

"Chaque club a des hauts et des bas. J'ignore ce qui en est des Canadiens, mais je sais que nous jouissons présentement de nos bons moments", a conclu Reay.

C'est prématuré! (Richard)

MONTREAL (PC) — Henri Richard a qualifié de prématurées les rumeurs voulant qu'il prenne sa retraite après la finale de la coupe Stanley.

Richard, un vétéran de 18 saisons dans la LNH à 37 ans,

était assiéger par les reporters hier, après l'exercice de 90 minutes des Canadiens en vue de leur premier match de la finale dimanche contre Chicago.

Selon les rumeurs, Richard, lors d'une rencontre avec le président Jacques Courtois en janvier, avait laissé entendre qu'il était à sa dernière saison. Il annonçait sa retraite à la fin de la saison et accepterait un poste de relationniste avec le club.

"Je n'ai jamais fait de telle déclaration, a dit Richard. Je ne le sais pas moi-même, alors comment peut-on le savoir?"

Richard, un pilier dans l'élimination du Buffalo et du Philadelphia, a déclaré qu'il prendrait une décision à la fin de la saison.

P.L.S. DE DECISION

"J'ai parlé à M. Courtois en décembre, avant les Fêtes, et nous devions nous rencontrer de nouveau en janvier, mais nous ne l'avons pas fait."

"Il n'a jamais été question de retraite. Je vais prendre ma décision à la fin de la saison et, si je n'en sais rien moi-même, comment les reporters peuvent-ils le savoir?"

Richard est davantage préoccupé par la série finale contre Chicago et prévoit "une dure

série". Lors de la dernière série finale entre les deux clubs, Richard avait donné la coupe aux siens dans le 7e match.

L'APRÈS

Par ailleurs, le défenseur Jacques Laperrière continuait d'être handicapé par le pire malaise à l'aine de sa carrière.

Il a patiné hier et sera de même aujourd'hui.

Le repos de mardi à dimanche lui a aidé, mais ni Laperrière ni le pilote Scotty Bowman ne veulent se prononcer sur cette blessure.

"Il est sensé s'efforcer aujourd'hui, a dit Bowman. Je n'ai pas prévu utiliser six défenseurs, mais s'il est prêt, il sera là".

LA LIBRAIRIE CANADIENNE Ltée

3 magasins pour vous servir

399, de la Canadienne

Tél.: 525-5119

Centre d'Achats Canadienne

Centre d'Achats Laurier

Mtre Raymond Cossette

NOTAIRE

Conseiller juridique

280 ouest, St-Vallier, Québec

Tél.: 523-2010

(Stationnement en face)

Encore Catellier

JEUDI
COURSE NO 1
TROT — Bourse \$600.
No 1 Tarport Baffer (P. Nadeau) 3:40
2:40 2:30 — No 7 Chang (E. White)
4:16 2:30 — No 8 Beckwith Prince (A. Jean) 3:10.
Ont aussi couru: Start Fella, Julie Kayash, Poonpou Fleurie, Arcet, Marc Mic Glory.
TEMPS: 2:12.

COURSE NO 2
AMBLE — Bourse \$500.
No 3 Medley Test (N. Tremblay) 2:40
4:40 2:40 — No 4 Frisco Goldie (P. Nadeau) 3:40
4:40 2:40 — No 6 Dukes Victor (J.-C. Guenet) 4:10.
Ont aussi couru: Debby's Ace, Louise Front, Scotch Conquest, Parker, Forbet, Edna Adio.
TEMPS: 2:12.

COURSE NO 3
AMBLE — Bourse \$500.
No 3 J. D. Champ (Y. Catellier) 3:30
4:40 2:30 — No 4 Don Frise (J. Cyrille) 3:70 2:40 — No 1 Swinging Louise (C. St-Jacques) 2:30.
Ont aussi couru: Blazer Billy, Dee Dee Hunter, Sagittaire, Abe Cley, Cepeda.
TEMPS: 2:13.

COURSE NO 4
AMBLE — Bourse \$500.
No 1 Showells Adios (J. Cyrille) 3:30
4:40 2:30 — No 3 Kaela Mir (H. Belanger) 1:50 4:50 — No 2 Zhenor Tor (A. Jean) 3:20.
Ont aussi couru: Tommy Blackstone, Orlene, Gili, Darryl M. Bee, Daron Adios Lincoln Champ.
TEMPS: 2:10.

COURSE NO 5
AMBLE — Bourse \$1,100.
No 2 Mace Test (Y. Catellier) 2:70
2:70 2:30 — No 3 Pagan Fleurie (P. Nadeau) 4:30 2:30 — No 6 Mr Beau Patch (C. Dupont) 2:30.
Ont aussi couru: Bourne, Pason, Jeanine, Royce Dan.
TEMPS: 2:12.

COURSE NO 6
TROT — Bourse \$750.
No 6 Scottish Pride (J.A. Verret) 3:20 2:30 — No 7 Green Acres Deon (P. Nadeau) 2:50 2:30 — No 2 Florida Star (N. Tremblay) 2:00.
Ont aussi couru: Harry Stokes, The Florentine, Smokey Lauradel, Caporetto, Fleurie, Tom Workman.
TEMPS: 2:12.

COURSE NO 7
AMBLE — Bourse \$600.
No 2 Derek (Y. Catellier) 4:20 2:30
3:00 — No 5 Cora Hal (C. Denault) 4:30 2:30 — No 6 Doc Lou (V. Larose) 1:50.
Ont aussi couru: Sonny Arden, Anelli, Northwood Edward, Alma Frost Pamela Test.
TEMPS: 2:03.

COURSE NO 8
AMBLE — Bourse \$700.
No 2 Skipper Lou (J. Bruyère) 3:30
2:30 2:40 — No 1 Therese Frost (Y. Catellier) 6:40 3:10 — No 4 Leta (M. Cote) 1:10.
Ont aussi couru: Hy Bolkina, Mindy Rainbow, Laurelin, Kink W. Grut-ace Deau.
TEMPS: 2:02.

COURSE NO 9
AMBLE — Bourse \$800.
No 6 Isola Rapido (P. Nadeau) 3:00
2:10 2:50 — No 6 Gannu (P. Lachance) 5:40 3:10 — No 2 Twin City Adios (A. Jean) 2:70.
Ont aussi couru: Meadow Byrd, Sabina Cotti, Go Roy, The Count A. Ben Chuk.
TEMPS: 2:07.

COURSE NO 10
AMBLE — Bourse \$700.
No 3 Rignad Eden (R. Dufour) 12:00
8:50 10:00 — No 6 A. Choisey Guy (Y. Catellier) 5:50 1:00 — No 2 Trumpet Hanover (N. Tremblay) 2:10.
Ont aussi couru: All Brans, The Songwriter, Miss Fontenac, Shier, My Dream, Grand H. Hilda.
TEMPS: 2:02.

COURSE NO 11
EXACTA 3-6-8 \$114.00

Résultats à Blue Bonnets

JEUDI
COURSE NO 1
Trot — Bourse \$1,600.
No 9 Conroy Duchess (D. McTavish) 14:50 9:50 7:10 — No 6 Karen Mon (A. Hanna) 2:50 9:10 — No 3 Party Frost (M. Ricard) 12:40.
Ont aussi couru: Dins Boy, Ruth Ann, Chariton, Seville Drummond, Boy, Damacous Hanover, Rodettes Boy, No 2 Dins Boy et No 4 Ruth Chariton, égalité au 1er rang.
TEMPS: 31.1, 1:04.4, 1:36.2, 2:08.2

COURSE NO 2
Amble — Bourse \$1,400.
No 1 Mountain Banker (R. Berard) 41:50 20:10 9:70 — No 9 Virtuso (G. Gendron) 7:40 4:80 — No 4 Top Willow (G. Beaulieu) 7:20.
Ont aussi couru: Jordan, Two Mountain Silks, Edgewood Bruce, Whipper, Snapper, Moe E. City, Easter Cloud.
TEMPS: 31.3, 1:04.2, 1:36.2, 2:07.2. PARI-DOUBLE — 9-1 — \$309.40

COURSE NO 3
Amble — Bourse \$1,400.
No 2 Speedy Peter Bee (R. Samson) 8:20 3:50 3:20 — No 6 Miss Calllette (J. Hébert) 5:20.
Ont aussi couru: Night Out, Huntley Lad, Jose Legend, Parkys Lance.
TEMPS: 31.4, 1:03.4, 1:34.4, 2:06.

COURSE NO 4
Trot — Bourse \$1,600.
No 2 Cornish Honey (M. Picard) 7:50 4:20 — No 5 Syndy Chee (P. Robillard) 5:30.
Ont aussi couru: Licking Speed, Dark Smoke, Voltaire Hanover, Spiteful, Changer Lobell, Flirt Bayel, Rocket Hammond.
TEMPS: 31.2, 1:04.2, 1:36.2, 2:08.3. QUINELLA — 2-5 — \$12.80.

COURSE NO 5
Amble — Bourse \$1,300.
No 9 Aunt Pitty Par (G. Gendron) 5:10 5:00 3:10 — No 5 The Champ Lady (S. Boucher) 6:10 3:70 — No 6 Cast Iron Kid (G. Lachance) 4:70.
Ont aussi couru: Noble Diamond, Gene Gillette, Meadow Jacob, Knight In Arms, Mister Hal, Brave Sir.
TEMPS: 32, 1:03.4, 1:35.2, 2:07.

COURSE NO 6
Trot — Bourse \$1,600.
No 8 Miss K Todd (M. Picard) 5:70 3:50 — No 1 Bernies Boy (Y. Gauthier) 3:70.
Ont aussi couru: Hempt Tona, Dandy Lobell, Sand Dollar, Mir Parish, Soudage Rodney, Seville Drummond.
TEMPS: 31.1, 1:03, 1:33.4, 2:05.2. QUINELLA — 1-8 — \$9.40.

COURSE NO 7
Amble — Bourse \$1,400.
No 2 Carols Hope (S. Grise) 4:90 3:00 2:50 — No 7 Muncy Again (A. Hanna) 3:40 3:00 — No 6 Cecile Lobell (G. Gendron) 2:70.
Ont aussi couru: Ranganui, Prince Robbie, Topaz Duke, Fleur Coloniale, Miss Adiosvive, Daniel Drumond.
Retire: No 9 Bux Mont Pride.
TEMPS: 30.3, 1:02.4, 1:35, 2:06.2.

COURSE NO 8
Amble — Bourse \$2,000.
No 2 Sully (A. Hanna) 4:50 2:30 — No 5 Bonny Imp (J. Hébert) 4:60.
Ont aussi couru: Jumbo Barber, Walkill Ensign, Oliver Twist A, Richey Fleurie, Daniel Bunter.
TEMPS: 33.2, 1:05.3, 1:37, 2:07.2. QUINELLA — 2-5 — \$10.40.

COURSE NO 9
Amble — Bourse \$3,000.
No 5 Wicked Mir (J. Hébert) 5:00 2:40 2:50 — No 4 Ricky Specs (R. Grandmison) 5:20 3:20 — No 7 Carleton Intrepid (Y. Gauthier) 3:00.
Ont aussi couru: Bachelor Gay, Pegasus Choice, Horrie, Nelly Sue.
Retire: No 3 Armbrus Luck.
TEMPS: 30.4, 1:03.3, 1:34.1, 2:04.2

COURSE NO 10
Amble — Bourse \$1,600.
No 4 Millroy's Shoe (S. Grise) 7:70 5:50 — No 8 Armstead Mick (N. Jean) 8:70.
Ont aussi couru: Dilly Bob, Peter Lang, David A. Brook, Dale Scot, Dins Knight, Lila Lee, Barney Herbert.
TEMPS: 31.3, 1:04.3, 1:35.1, 2:06.4. EXACTA — 4-8-9 — \$74.30, \$64.1

COURSE NO 11
Pari-mutuel — \$576.613.

Les Remparts confiants d'en finir

par HENRI BERTRAND

Les Remparts de Québec qui n'ont plus besoin de d'une victoire pour s'emparer du championnat de la Ligue junior majeure du Québec auront l'occasion d'accomplir l'exploit ce soir alors qu'ils affronteront les Royals de Cornwall dans cette dernière ville. Avec une avance de 3 à 2 dans les parties, les représentants de Québec

Inscrits à Blue Bonnets

VENDREDI

COURSE NO 1
Trot — Bourse \$2,000.
4-Hey Dore (G. Lachance) 5:2
4-Count Demon (E. Rowe Jr) 3:1
3-Cassette (G. Bouvette) 4:1
2-Edmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
1-A J. Harlan (G. Gendron) 5:1
5-Lullis (D. White) 6:1
7-Harlan Mary (S. Côté) 8:1

COURSE NO 2
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 3
Amble — Bourse \$2,300.
1-Bruce Pich (G. Côté) 5:2
1a-Little Ford (L. St-Jacques) 5:2
2-Count Royal (G. Gendron) 3:1
3-Johns Faith (T. Miller) 4:1
6-Armbrus Kyle (G. Lachance) 5:1
5-Shepherd's Delight (A. Médard) 6:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 4
Trot — Bourse \$2,000.
4-Hey Dore (G. Lachance) 5:2
4-Count Demon (E. Rowe Jr) 3:1
3-Cassette (G. Bouvette) 4:1
2-Edmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
1-A J. Harlan (G. Gendron) 5:1
5-Lullis (D. White) 6:1
7-Harlan Mary (S. Côté) 8:1

COURSE NO 5
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 6
Trot — Bourse \$2,000.
4-Hey Dore (G. Lachance) 5:2
4-Count Demon (E. Rowe Jr) 3:1
3-Cassette (G. Bouvette) 4:1
2-Edmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
1-A J. Harlan (G. Gendron) 5:1
5-Lullis (D. White) 6:1
7-Harlan Mary (S. Côté) 8:1

COURSE NO 7
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 8
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 9
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 10
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 11
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 12
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 13
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 14
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 15
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 16
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 17
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 18
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 19
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 20
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 21
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 22
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 23
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 24
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 25
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 26
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 27
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 28
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 29
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 30
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 31
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 32
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 33
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 34
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 35
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 36
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 37
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

COURSE NO 38
Amble — Bourse \$2,300.
3-Ten Queen (G. Gendron) 5:2
3-St. David (J. Lehaie) 3:1
7-Yankee Cavalier (Lachance) 4:1
5-Emmett Lobell (Y. Gauthier) 9:2
4-Top Deck Lobell (Robillard) 5:1
1-Stomp (S. Boucher) 6:1
6-Archie Adios (Robillard) 8:1
8-Moon Volo (Y. Desjardins) 8:1

pourraient régler l'issue de cette série en battant les Royals. Toutefois les résultats des rencontres entre ces deux formations ne favorisent guère le club visiteur qui n'a pas gagné une seule fois sur la glace de l'autre. Les Remparts ont été vaincus 7 à 4 et 7 à 3 à Cornwall tandis que les Royals perdait 7-5, 12-3 et 7 à 2 au Collège. Cette situation n'est pas nouvelle, car chaque club n'a réussi qu'à remporter une victoire sur le terrain de l'autre au cours des deux dernières saisons.

Ce soir la tension se fera surtout sentir sur le club ontarien qui se voit acculé au pied du mur. De leur côté, les Remparts ont toujours cet avantage de finir la série à

Québec dimanche, s'ils perdent ce soir. Ceci ne veut pas dire que les joueurs locaux sauteront sur la glace avec la conviction qu'ils ne peuvent triompher à Cornwall. Bien au contraire et c'est Orval Tessier qui disait avant de quitter le Collège ce matin qu'il avait la nette impression que son club reviendrait avec le championnat après la veille. "Ron Racette a essayé de toutes les façons de trouver notre faiblesse et il sait que mon club est plus fort que le sien. De toute façon, il ne peut favoriser un style robuste car un trop grand nombre de pun



LE GRAND BOUM
Comme pour toute réalisation dans la vie de tous les jours, arrive le moment de se réjouir... si le succès a été obtenu.

Le grand conseil est un moment d'évaluation des compétences acquises, de la progression de chacun. C'est aussi un temps ancré, c'est pourquoi il est difficile de le situer dans le grand cadre, de le faire des responsabilités ont été prises, certaines techniques nouvelles ont été exploitées, cela doit être reconnu par le groupe, de manière concrète: le label, les étoiles. Le projet a permis de découvrir certaines valeurs, relevées lors des points fixes, quelques-unes doivent être formalisées et les éclairer, être formalisées pour signifier leur importance, pour signifier leur sens: le contrat. Attention, l'évaluation ne signifie pas ici une estimation des bons et des mauvais côtés, définir ce qui n'a pas marché, pourquoi, à cause de quoi?... Mais plutôt, une appréciation des bons co-

Le jeune (12-13 ans) a besoin que d'une chose en face du monde dans lequel il vit : socialement de la part du monde adulte, c'est qu'on l'apprecie, le sécurise, lui donne confiance. Il faut donc proscrire tous aspect négatif à la troupe. Si une mise au point devient nécessaire, elle doit se faire avec un animateur, en particulier.

La durée du grand projet, trois mois environ, ne permet pas que l'on s'occupe sur toutes les activités. De toute façon, les jeunes n'ont aimé que celles où ils ont eu du "fun", les autres étaient "plates". Les points fixes sur le vif ont déjà permis de tirer leçon de toutes ces activités.

Il revient donc à l'équipe d'animation de présenter sur un panneau, rapidement, ce qui a été réalisé, ce que les garçons ont aimé, ce qui est à partir de ces éléments, que les jeunes vont eux-mêmes formuler le contrat, signé par ceux qui le désirent.

Au même moment, ou à une autre période de la fête, l'équipe d'animation remet les labels ou les étoiles à ceux qui ont progressé.

Le système de progression s'é-
tale sur deux ans, c'est pour-
quoi il est important de n'ac-
cepter les garçons qu'à 12 ans
et de les envoyer à la branche
pionnier quand arrive le qua-
rtième anniversaire.

Le label est un écusson permettant de fixer cinq étoiles : une étoile de pilote, une étoile de campeur, trois étoiles pour les grands projets. Le label est remis à la fin d'un premier grand projet au garçon qui est rentré récemment à la troupe. Ce n'est pas une reconnaissance de la progression. C'est plutôt, si le jeune est d'accord, un engagement à vivre d'autres projets avec l'équipe.

Il existe trois critères importants, valables pour l'obtention de chacune des étoiles:

- avoir appris ou perfectionné une technique quelconque (campisme pour l'étoile du campeur);
- avoir fait équipe et participé aux missions de patrouille;
- avoir montré des qualités de réflexion ou d'évaluation de ses actes, en particulier au cours des points fixes.

Chaque gargon au cours des deux années qu'il passe à la troupe vit environ six grands projets et deux aventures d'été. Il sera une ou deux fois pilote. Chaque projet n'est donc pas forcément l'occasion d'obtenir une étoile. Mais si l'en obtient pas, cela doit lui être expliqué par un animateur, dans le sens d'un «un effort à fournir sur l'un ou l'autre des deux critères mentionnés plus haut».

Une fois reçu les cinq étoiles, à la fin des deux années, le gargon reçoit le brevet éclairé. Il prend contact avec les pionniers et prépare son entrée dans l'une des équipes du poste.

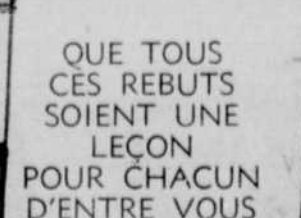
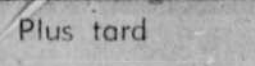
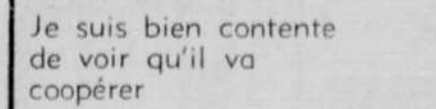
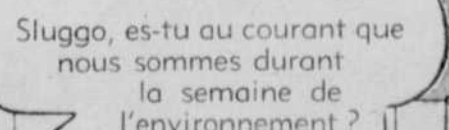
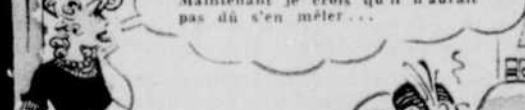
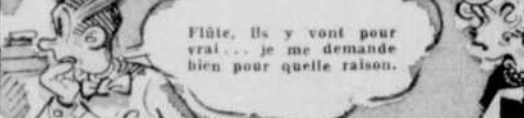
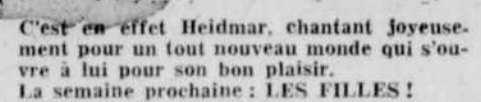
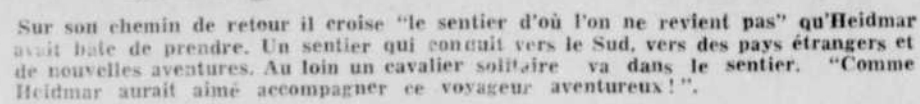
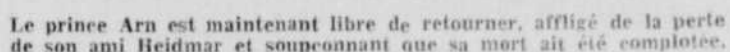
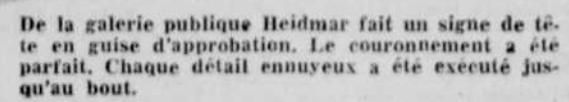
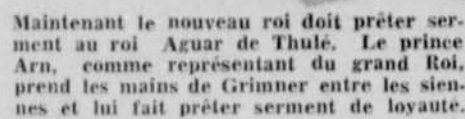
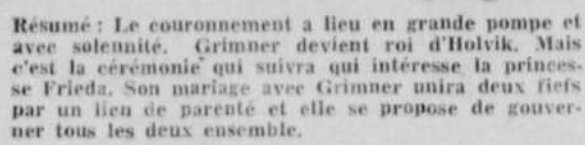
Expo-Loisirs
Les 5 et 6 mai, les scouts et guides tiendront conjointement un kiosque à Expo-Loisirs.

Expo-Loisirs aura lieu au pavillon des Congrès et accueillera environ 70 organismes qui représenteront leurs réalisations dans le domaine des loisirs culturels, sportifs et récréatifs. On s'attend à ce que plus de 20 000 visiteurs viennent s'informer et se divertir au pavillon de la Jeunesse où des spectacles seront présentés toute la fin de semaine.

Le rallye-cycliste
Les 19 et 20 mai, aura lieu la Super-aventure cycliste tant attendue. On s'attend cette année à une parade monstre dans les rues de la ville, regroupant 500 cyclistes de 9 à 16 ans, garçons et filles, des chars alégoriques, des fous du Carnaval, des autos défilantes.

Ce sont de 800 à 1.000 personnes qui se retrouveront sur le domaine des secots à Ste-Brigitte de Laval, le samedi 19, en fin d'après-midi. De nombreuses activités sont prévues pour maintenir l'enthousiasme de la foule.

par HAROLD R. FOSTER



Index Rubriques annonces classées

FINANCE (100)

COMMERCE — INDUSTRIES

- 105 Argent à prêter
110 Argent demandé
115 Associé demandé
120 Hypothèque
125 Occasions d'affaires
130 Immeubles
135 Bureaux à louer
140 Bureaux demandés
145 Commerces à louer
150 Commerces à vendre
155 Commerces demandés
160 Entrepôts à louer
165 Entrepôts à vendre
170 Entrepôts demandés
175 Locaux à louer
180 Locaux demandés

SERVICES (200)

- 203 Agences matrimoniales
205 Arbres et poteries
210 Assurances
211 Cartes professionnelles
214 Cours Enseignement
217 Déménagement Transport
218 Entrepreneurs
222 Extermination (vermine)
226 Garderies
232 Imprimerie
235 Infirmeries
237 Médecine
238 Photographie
241 Plomberie Chauffage
244 Remplacement entretiens
247 Réparation restaurants
253 Salons de beauté
256 Services divers

LOGIS (300)

- 305 Chalets à vendre
306 Chalets à louer
307 Chalets demandés
309 Chambres à louer
310 Chambres à louer (Champlain)
311 Chambres à louer (Limoulu)
312 Chambres à louer (Montcalm)
313 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)
314 Chambres à louer (St-Roch)
315 Chambres à louer (St-Sauveur)
316 Chambres à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)
317 Chambres à louer (Charlebourg)
318 Chambres à louer (Rive-Sud)
319 Chambres à louer (Sillery, Ste-Foy)
320 Chambres à louer (Banlieue)
321 Chambres demandées
322 Chambres et pension
323 Chambre et pension demandées
324 Logements à louer (Champlain)
325 Logements à louer (Limoulu)
326 Logements à louer (Montcalm)
327 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)
328 Logements à louer (St-Roch)
329 Logements à louer (St-Sauveur)
330 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)
331 Logements à louer (Charlebourg)
332 Logements à louer (Rive-Sud)
333 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

Annonces ordinaires :

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	\$2.00	\$3.50
21 à 25	.90	\$2.40	\$4.20
26 à 30	\$1.05	\$2.80	\$4.90
31 à 35	\$1.20	\$3.20	\$5.60
36 à 40	\$1.35	\$3.60	\$6.30

Annonces à la ligne agale: 18¢ la ligne, (minimum 10 lignes)

Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ÊTRE COMPOSÉS EN CAPITALES.

Charge de service pour les numéros de casier...\$1.00

Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.

Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.

L'Action-Québec n'a jamais publié de la publicité frauduleuse ou trompeuse. Toutes les annonces sont acceptées pour publication à condition que le produit, le service ou l'offre soit décrit honnêtement, et ne soit pas nommé ou désigné de manière à tromper les lecteurs en aucune façon.

La publicité acceptée pour publication ne doit pas contenir d'affirmations fausses ou exagérées ou des comparaisons de prix disproportionnées. Si un lecteur se croit trompé par une annonce non conforme aux conditions décrites dans celle-ci, nous apprécierons qu'il nous en fasse part.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Tél.: 522-4771

Tarifs des abonnements

Vente au numéro: \$0.15

Livraison à domicile par porteur, région immédiate de Québec:	par semaine	par année	pour six mois
	\$0.60	\$30.00	\$16.00
pour trois mois	\$9.00		\$3.00

Dans les autres centres où la livraison se fait par porteur:	par semaine	par année	pour six mois
	\$0.50	\$25.00	\$13.00
pour trois mois	\$7.75		\$2.50

Par la poste, au Québec:	par année	pour trois mois
	\$20.00	\$6.50
pour six mois	\$11.00	\$3.00

Dans les autres provinces:	par année	pour six mois	pour trois mois
	\$35.00	\$19.00	\$10.00

Aux États-Unis:	par année	pour six mois	pour trois mois
	\$40.00	\$22.00	\$12.00

Pays étrangers:	par année	pour six mois	pour trois mois
	\$50.00	\$26.50	\$14.00

Faire parvenir votre remise à

l'Action Québec

C.P. 1727

GIK 7K9

Québec, Qué.

Coupon d'abonnement:

Nom: _____

Adresse: _____

Montant inclus: _____



Commerces — Industries

105 Argent à prêter

Argent à prêter en 21ème hypothèque avec ou sans remboursement. — Tél.: 663-6806.
1 35215 16-4 (24 fs) 105

1ère HYPOTHÈQUE — Argent à prêter sur résidentiel ou commercial dans Québec et banlieue. Charles-Henri Giroux "Notaire", 2560, des Plaines, Ste-Foy, P.Q. Tél.: 651-2605.
1 35219 11-4 (24 fs) 105

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillegon, Carrier & Lafont, notaires, 36, Desjardins, Québec. Tél.: 522-3913.
1 35023 30-3 (24 fs) 105

PARTICULIER, Je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèque par tranche de \$2,000 à \$20,000 aux taux bancaires; acheter les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appelez en tout temps 626-4198.
1 35274 17-4 (24 fs) 105

130 Immeubles

Vous devez vendre votre propriété, commerce ou terrain. Consultez-nous; 5 personnes entièrement à votre service. Immeubles Canadiens Inc., "Courtiers", Tél.: 529-6178.
1 34757 8-3 (l.v.s. au 28-4) 130

SERVICES (200)

217 Déménagement - Transport

OSCAR Couture Transport Inc. Déménagement dans toute la province, assurance, service rapide. Tél.: 832-6182.
1 35330 20-4 (l.v.s. au 3-5) 217

226 Extermination (vermine)

MAHEU & MAHEU INC. EXTERMINATION insectes; parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs, 319, du Pont, Québec. 525-4755. Succursale 505, Place Bégin, Rimouski. 723-6630.
1 35203 10-4 (24 fs) 226

247 Réparation, Entretien

SERVICE A DOMICILE SUR: sècheuses, poêles, lave-vaisselles, lave-linge, automatiques. Tél.: 523-3815. Fernand Gauthier Inc., 282, Lavigne, Québec 4, G1R 1B2.
1 35333 19-4 (24 fs) 247

250 Réceptions - restaurants

AUBERGE Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne, bar-saloon, discothèque. Boul. Laurier, coin Lavigne. Tél.: 651-2440.
1 35152 7-4 (24 fs) 250



LOGIS (300)

331 Logements à louer (Limoulu)

EN VACANCES 12 MOIS SUR 12

Logements neufs à louer, Ville Vanier 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces. Tél.: 683-4807.
1 33214 17-4 (24 fs) 336

IMMEUBLES DANRO — Pour le 1er mai, 3 1/2 pièces, 4 1/2 pièces, meubles ou non, chauffés, éclairés. Location: 273, Carré Dalhousie, Neufchâtel. — Tél.: 842-0833. 1 35240 13-4 (24 fs) 336

340 Logements à louer (Banlieue)

Courville LOGEMENTS NEUFS

Modernes 2 1/2 et 3 pièces — meubles si désiré — tapis dans chambre principale et salon, chauffage et eau chaude fournis. Entrée lavée et sècheuse.
BEAUPORT 4 pièces
Tél.: 828-2172
1 34716 5-3 (l.merc.v. au 27-4) 340

247 Réparation - entretien

BELANGER Precision Service

pièces - réparations

213, 3e avenue
Tél.: 529-8479

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES

213, 3e avenue
Tél.: 529-8479

341 Logements à louer

A l'Ancienne-Lorette, logement de 3 1/2 pièces, libre le 1er juillet ou le 1er août. Tél.: 872-7089.
1 35342 19-4 (24 fs) 341

Rue De Guyenne — Logement à louer, 3 pièces, semi-meublé: \$95. — Tél.: 526-2938. 1 35360 21-4 (6 fs) 341

Logement à louer — 3 1/2 pièces, chauffé, \$75. par mois, libre 1er mai. Tél.: 656-1793. 1 35397 25-4 (6 fs) 341

VILLENEUVE — 5 pièces, entrée lavée-sècheuse, libre, idéal pour adultes ou petite famille tranquille, très belle vue sur fleuve. Tél.: 651-4985. 1 35451 27-4 (3 fs) 341

(360) Maison à vendre

ST-MALO — Près centre industriel, maison de 6 logements; 3-4-6 pièces, chauffée. Très bon état, acompte \$5,000. Tél.: 523-5352.
1 35026 31-3 (24 fs) 360

391 Terrains à vendre

Sillery — Côte du Verger, magnifique terrain avec vue sur le fleuve, superficie environ 14,000 pieds. Conditions faciles. Tél.: 529-9352.
1 34514 26-4 (48 fs) 391

St-Gilles, Côte Lotbinière, plusieurs terrains de 75 x 100, à vendre, bien situés sur route Principale, à 1 mile du village, 25 milles de Québec. Accès à la piscine. Tél.: 888-3612. 1 35343 20-4 (6 fs) 391

477 Tapis - tuiles - prélares

Montigny tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél.: 626-0913.
1 35111 4-4 (24 fs) 477

EMPLOIS (500)

540 Hommes demandés

COMMIS-VENDEUR demandé avec au moins 2 ans d'expérience dans la vente de meubles et d'appareils ménagers. Bon salaire et commission à la personne qualifiée. S'adresser: Henri Turcotte Ltée, 330 de la Couronne, Québec. Tél.: 529-3365.
1 35421 26-4 (4 fs) 540

432 Clavagrophes

MEILLEURES MACHINES aux meilleures conditions. A.B. Machines Inc., 485 boul. Langelier. Tél.: 525-4692.
1 35022 10-4 (24 fs) 432

E. LACROIX INC., 530, Côte d'Acadie, Québec. Tél.: 522-1539.

Clavagrophes Olympia. Vente, service, location machine à additionner. Ameublement de bureau.
1 35027 31-3 (24 fs) 432

UNDERWOOD

CLEMENT & CLEMENT, 555 boulevard Charest Est, Québec. 529-9242. Location, vente et réparation des machines à écrire et additionner.
1 35028 30-3 (24 fs) 432

LIRETT DACTYLO SERVICE, location, vente, service toutes marques machines à écrire, calculatrices électroniques, calculatrices électroniques, surplus gouvernement. 1214 boulevard L'Ormeau, Neufchâtel. Tél.: 642-4425 ou 642-9257. 1 35155 7-4 (l.v.s. au 1-6) 432

435 Divers à vendre

Phentex (en gros), accessoires de tricots de toutes sortes. Made-Lain Inc. 317, 51e rue, Québec. S. Rodrigue. — Tél.: 628-0420.
1 35045 31-3 (24 fs) 435

Caisses enregistreuse (cash) conviendrait pour restaurant, épicerie; aussi autre à 5 toits. Magasin Louis Carter, Piquet, de Lévis. — Tél.: 837-0816. 1 35332 18-4 (15 fs) 435

Arbres d'ornementation à vendre, de différentes grosseurs en gros et détail à prix d'auspice. Aussi, vente d'auquilles. Tél.: 596-2637. 1 35417 26-4 (3 fs) 435

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves et reconditionnées, service et pièces, aussi, équipement complet de restaurant. Les Entreprises St-Laurent Inc., 1194, rue St-Jean, Québec 4. — Tél.: 35297 25-4 (24 fs) 435

Vente de linge presque neuf et usagé à l'église. Châleurs, vestes, 78, rue Ste-Ursule (au sous-sol), mardi le 1er mai, de 7h à 9h p.m. et mercredi le 2 mai, de 9h à 11h, a.m. — Tél.: 35418 27-4 (2 fs) 435

Détergents non polluants

"SWIPE" L.A.C. GAGNON 812, rue de la Colombie 626-7160
1 35294 17-4 (24 fs) 435

456 Matériaux de construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plâtres, briques, carreaux, Lessiveuses \$139.77. Sets de chambre \$99.77, etc. Divans \$67.07, divanets \$119, ousteriel, 2 morceux. Set de cuisine \$37.77, etc. Entretien, livraison gratuite. Aucun acompte 10 jours sans intérêt 36 mois. Spécialité: Achat, vente, échange, stationnement.
1 35273 18-4 (24 fs) 459

MENAGE style canadien 1973, neuf, complet à vendre, \$2.95. Appareils électriques couleur. Tél.: 667-4343. 1 35106 3-4 (24 fs) 459

UNE VISITE d'engagement à rien, ménage 3 pièces, meubles tout styles, pas d'administration. 626-1108 - 626-7150. 1 35224 17-4 (24 fs) 459

A SACRIFIER par obligation, mobilier de salon et à dîner, style canadien rustique; en très bon état, très propre, accepterait offre raisonnable. Tél.: 687-0652. 1 35399 26-4 (24 fs) 459

FIANCES

Ameublements modernes 17 morceaux, poêles et réfrigérateurs "Belanger" inclus. Grand spécial \$759; mises de côté. — Tél.: 529-9175.
1 35151 11-4 (24 fs) 459

FOYER DU MEUBLE

144, St-Vallier ouest, Québec. — Tél.: 529-9648. Soir, demandez Edouard — Tél.: 527-9175.
1 35151 11-4 (24 fs) 459

Ménage complet neuf (Espagnol) 1973

poêle de luxe, réfrigérateur, mobilier de salon, lampe, sommier, matelas, laveuse-sècheuse, etc., etc., pour \$1,795. Tél.: 667-5108.
1 35108 3-4 (24 fs) 459

HENRI TURCOTTE LTÉE

VENTE DE MEUBLES A PRIX D'ECONOMIE

FUTURS mariés, profitez de nos bas prix pour faire l'achat de votre ameublement complet 3 pièces. Voici ce qu'il peut vous en coûter pour meubler la chambre, la cuisine et le salon, avec un ameublement de style moderne, \$475, ou \$575. Avec du style colonial ou espagnol seulement \$775 ou \$890. Avec le style canadien \$1095. Ces bons prix comprennent le livraison, un bon service après-vente et les garanties les plus appréciables. Facilités de paiement pour convenir à votre budget. Aucun acompte requis à l'achat si désiré et jusqu'à 36 mois pour payer. Visitez Henri Turcotte Ltée, 330 de la Couronne, Québec. Tél.: 529-3365. Depuis 35 ans au service des Québécois.
1 35275 17-4 (12 fs) 459

LA PROCEDURE

Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

Pour plus de facilité trouver d'abord les mots les plus longs.

Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entre dans la grille.

Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encercelées (HORIZONTALLEMENT SEULEMENT).

Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc. Reproduction interdite par l'acte.

LA PROCEDURE

Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

Pour plus de facilité trouver d'abord les mots les plus longs.

Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entre dans la grille.

Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encercelées (HORIZONTALLEMENT SEULEMENT).

Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc. Reproduction interdite par l'acte.

LA PROCEDURE

Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

Pour plus de facilité trouver d'abord les mots les plus longs.

Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entre dans la grille.

Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encercelées (HORIZONTALLEMENT SEULEMENT).

Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc. Reproduction interdite par l'acte.

LA PROCEDURE

Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

Pour plus de facilité trouver d'abord les mots les plus longs.

Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entre dans la grille.

Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encercelées (HORIZONTALLEMENT SEULEMENT).

Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc. Reproduction interdite par l'acte.

LA PROCEDURE

Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

Pour plus de facilité trouver d'abord les mots les plus longs.

Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entre dans la grille.

Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encercelées (HORIZONTALLEMENT SEULEMENT).

Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc. Reproduction interdite par l'acte.

LA PROCEDURE

Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

Pour plus

La météo

MONTREAL (P.C.). — Voici les prévisions météorologiques pour le vendredi 27 avril 1973.

Régions de l'Outaouais, de Montréal, de Québec, des Cantons de l'Est et du sud des Laurentides :
Aujourd'hui : nébulosité croissante avec averse plus tard dans la journée. Maximum aujourd'hui : 55 à 60. Minimum cette nuit : 35. Samedi : temps couvert avec périodes de pluie; vent. Maximum samedi : 45. Régions de Baie-Comeau, de Sept-Îles, de Rimouski et de la Gaspésie : Aujourd'hui : ensoleillé et devenant nuageux cette nuit. Maximum aujourd'hui : 45. Minimum cette nuit : 35. Samedi : couvert avec quelques périodes de pluie; vent. Maximum samedi : 45. Régions du St-Maurice, du Lac St-Jean et du nord des Laurentides : Aujourd'hui : gé-

L'horoscope

SAMEDI 28 AVRIL 1973

- 21 mars au 20 avril (Bélier) — Vos espoirs sont combinés et la journée vous apporte de nouveaux éléments de satisfaction. Faites votre journal.
- 21 avril au 21 mai (Taureau) — Recherchez la compagnie des personnes qui peuvent vous aider plutôt que vous nuire. Bonne journée pour les transactions financières.
- 22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Une journée propice à des grandes réalisations. Le début de l'après-midi sera marqué d'une heureuse rencontre.
- 22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne chargez pas trop votre programme. Il n'en tient qu'à vous de favoriser des échanges cordiaux dans votre milieu social.
- 24 juillet au 23 août (Lion) — N'entretenez pas de doutes, faites la lumière sur vos problèmes, au fur et à mesure qu'ils se posent.
- 24 août au 23 septembre (Vierge) — L'avant-midi sera monotone, mais l'après-midi offrira beaucoup de variété et d'intérêt profitable. Conversation profitable.

Le Spécialiste du Stylo
ENR.
"ARTICLES de BUREAUX"
St-Roch Place Laurier
340 boul. Charest Est
523-7307 - 523-5223 651-4316

- 24 septembre au 23 octobre (Balance) — On seconde vos ambitions mais on contrecarre une initiative à laquelle vous attachez beaucoup de prix.
- 24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Influences planétaires stimulantes. Vous ferez beaucoup de travail en peu de temps. Perspectives intéressantes pour les constructeurs.
- 22 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Votre jugement sera un précieux collaborateur, aujourd'hui. Vous recevrez une information précieuse sans la solliciter.
- 22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Un supplément de patience et beaucoup de perspicacité sont indispensables à la réussite de vos entreprises de la journée.
- 21 janvier au 19 février (Verseau) — Tout ne marchera pas sur des roulettes, mais l'intérêt sera maintenu par le dynamisme des événements en cours.
- 20 février au 20 mars (Poissons) — Ne divulguez pas les confidences que vous avez reçues. Vous consacrerez pas mal de temps à réfléchir et à faire des plans.

Décès de célébrités

Par la Presse Canadienne

TORONTO — Tibor de Nagay, 60 ans, couturier dont la clientèle de choix comprenait lady Mountbatten.

Santa Monica, Calif. — Irene Ryan, 70 ans, connue par des millions de téléspectateurs sous le nom de Granny, rôle qu'elle jouait dans l'émission Beverly Hillsbillies. D'une attaque cardiaque.

ROME — Le général Giovanni de Lorenzo, 65 ans, une des personnalités militaires les plus controversées de l'Italie d'après-guerre. Des résistances anti-fasciste actif est devenu membre du parti néo-fasciste.

PHILADELPHIE — Matthew Henry McCloskey, 80 ans, ancien ambassadeur américain en Irlande et bailleur de fonds du Parti démocrate.

NEW YORK — Frank Fullman, 64 ans, ancien arbitre et juge à la boxe.

HONG KONG (AFP) — La Chine est "virtuellement assurée" d'avoir une représentation à Hong Kong dans les toutes prochaines années, affirme ce matin le South China Morning Post de Hong Kong.

Le quotidien de langue anglaise explique que des conversations sont engagées entre Whitehall et Pékin et que l'accord serait sur le point d'être donné par Londres malgré quelques réserves émises dans les milieux officiels britanniques.

La question de la représentation chinoise sur le territoire de la colonie britannique serait présentée devant la Chambre des lords le 9 mai prochain, et le gouvernement britannique publierait alors un communiqué à ce sujet, aurait révélé lord Brockway, membre travailliste de la Chambre des lords au cours d'une interview téléphonique avec le quotidien de Hong Kong.

Le journal affirme, dans une dépêche datée de St-George, la capitale, que le gouvernement a émis un communiqué selon lequel seules les personnes autorisées peuvent se rendre à proximité de l'aéroport, situé sur la côte de l'île montagneuse.

La dépêche ajoute que les employés de l'aéroport refusent de travailler, apparemment pour protester contre la mort d'un jeune de Granada, la semaine dernière, tué par un policier.

Les manifestants réclament l'arrestation du policier et la tenue d'une enquête.

Elle précise que lundi, les touristes ont entendu une fusillade et des tirs d'avertissement de la police, qui aurait aussi utilisé des gaz lacrymogènes, pour disperser les manifestants.

Bruneau et Mario Bolduc, 8-4; 3- François Dorton et John Kitching, 7½-4½; 10- André Ségal, Claude Laforce, Jean-Luc Beaudet, Serge Bureau et Jean Turcot, 7-5; 15- Richard Nolet et Daniel Lavoie, 6½-5½; 17- Denis Dorval, André Gauthier et Jean Barry, 6-6; 21- Paul Gauvreau et Réal Drouin, 5½-6½; 22- Stan Musial, Mlle Michèle Gastonguay, Claude Laroche et Yves Nadeau, 4½-7½; 26- André Renaud, Gérard Côté et Pierre Montreuil, 4-8; 29- Ronald Sheen et Jacques Dery, 3½-8½; 31- Bohumil Kratky, Louis Borgeat, Pierre Giroux, Guimond Poirier et Edwin Tanguay, 3-9; 36- Richard Vandry, 2½-9½; 37- Simon Leveseur et Robert Laroche, 2-10; 39- Pierre Clément et Bernard Johnson, 1-11; 41- Michel Tanguay, 1½-11½; 42- Michel Garon et Jean Garon, 0-12. N.250473 PHN.

Chocolat

MONTREAL (PC) — Environ 700 travailleurs de l'usine montrealaise de Fry-Cadbury Ltd sont en grève depuis mardi, a déclaré un porte-parole du syndicat.

Les travailleurs demandent une augmentation de salaire de 65 cents l'heure pour un contrat de deux ans et la compagnie offre 47 cents, a déclaré M. Carl Masson, représentant de la Fédération des employés de commerce.

Les femmes employées par Fry-Cadbury gagnent \$2.60 de l'heure et les hommes \$3.05, a-t-il ajouté.

WINNIPEG (P.C.) — Le président de la compagnie d'assurance Wawanesa Mutual Insurance Co. a refusé l'affirmation du gouvernement manitobain selon laquelle le nouveau lan d'assurance automobile nationalisé aurait représenté une économie de 15 pour cent pour les citoyens de cette province.

Selon M. Claude Trites, les Manitobains auraient en réalité payé 9.3 pour cent de plus sous le programme gouvernemental.

Le coût total de l'assurance automobile a dit M. Trites en commentaire du premier rapport annuel de l'Autopac, régime gouvernemental d'assurance automobile, a été de \$38.9 millions en 1972, alors qu'il n'aurait été que \$35.6 millions l'année précédente.

En vertu de ces chiffres, M. Trites déclare que les économies constatées par le gouvernement ne-démocrate constituent "un des plus grands mystères financiers de tous les temps".

TOURISTES (PC) — Le quotidien The Star rapporte que des centaines de touristes, incluant des dizaines de Canadiens, sont actuellement incapables de quitter Granada, une petite île des Caraïbes, le seul aéroport de l'île étant fermé par suite de désordres civils qui se poursuivent depuis trois jours.

Le journal affirme, dans une dépêche datée de St-George, la capitale, que le gouvernement a émis un communiqué selon lequel seules les personnes autorisées peuvent se rendre à proximité de l'aéroport, situé sur la côte de l'île montagneuse.

La dépêche ajoute que les employés de l'aéroport refusent de travailler, apparemment pour protester contre la mort d'un jeune de Granada, la semaine dernière, tué par un policier.

Les manifestants réclament l'arrestation du policier et la tenue d'une enquête.

Elle précise que lundi, les touristes ont entendu une fusillade et des tirs d'avertissement de la police, qui aurait aussi utilisé des gaz lacrymogènes, pour disperser les manifestants.

La dépêche ajoute que les employés de l'aéroport refusent de travailler, apparemment pour protester contre la mort d'un jeune de Granada, la semaine dernière, tué par un policier.

Les manifestants réclament l'arrestation du policier et la tenue d'une enquête.

Elle précise que lundi, les touristes ont entendu une fusillade et des tirs d'avertissement de la police, qui aurait aussi utilisé des gaz lacrymogènes, pour disperser les manifestants.

La dépêche ajoute que les employés de l'aéroport refusent de travailler, apparemment pour protester contre la mort d'un jeune de Granada, la semaine dernière, tué par un policier.

Les manifestants réclament l'arrestation du policier et la tenue d'une enquête.

Elle précise que lundi, les touristes ont entendu une fusillade et des tirs d'avertissement de la police, qui aurait aussi utilisé des gaz lacrymogènes, pour disperser les manifestants.

La dépêche ajoute que les employés de l'aéroport refusent de travailler, apparemment pour protester contre la mort d'un jeune de Granada, la semaine dernière, tué par un policier.

Les manifestants réclament l'arrestation du policier et la tenue d'une enquête.

Elle précise que lundi, les touristes ont entendu une fusillade et des tirs d'avertissement de la police, qui aurait aussi utilisé des gaz lacrymogènes, pour disperser les manifestants.

Nécrologie

AUDET (Sr Alice). A Québec, le 26 avril 1973, à l'âge de 69 ans, est décédée Sœur Ste-Alice, née Alice Audet, des RR. 55, de la Charité de Québec, après 40 ans de vie religieuse. Elle demeurait à St-Charles, Co. Bel-lechasse.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 avril 1973 à 14h.30, en la chapelle de la Maison Générale, Avenue D'Estimauville.

L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Michel-Archange, sous la direction de la maison Lépine Ltée.

LACHANCE (Rosario). A Québec, le 25 avril 1973, à l'âge de 77 ans, est décédée M. Rosario Lachance. Il demeurait au 2050, de la Ronde, Québec.

Il laisse dans le deuil, sa belle-sœur, Mme Wilfrid Lachance, ses neveux et nièces, M. et Mme Jean-Cy Guy, M. et Mme Jean-Paul Desrochers.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 avril 1973 à 10h.00.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 975, Marguerite-Bourgeois, Québec, à 9h.45, pour l'église St-Thomas d'Aquin et de là au cimetière Belmont.

LAFLAMME (Clara). A Lévis, le 25 avril 1973, à l'âge de 77 ans, est décédée Dame Clara Lemay, épouse de feu M. Irénée Laflamme. Elle demeurait au 68 rue Wolfe, Lévis.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles : Dr et Mme Gaston Laflamme (Françoise Belzile), M. Roger Laflamme, M. et Mme Fernand Laflamme (Lucille Lafleur), M. et Mme Yvan Laflamme (Germaine Maziouin), ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mlle Marie et Alice Lemay, M. et Mme Adélard Laflamme, Mme Anatole Giguère, M. et Mme Henri Nolin, M. Henri Labrie, Révérend Père Louis-Philippe Laflamme, Rédemptoriste, M. François Laforest, Mme Thomas Brisson, ses petits-enfants, Louise (Mme Cimon Dorval), Monique (Mme Denis Levesque), Bernard, Suzanne Côté, Marie, Lucette, Antoine, Pierre, Catherine et Mathieu Laflamme, ses arrière-petits-enfants, Jean-Philippe et Frédéric Dorval, Sébastien Laflamme, Isabelle Levesque.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 avril 1973 à 2 heures. Départ de la résidence funéraire Gilbert G. Turgeon Ltée, 58, Avenue Bégin, Lévis, à 1h.45, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

LACOMBE (Odilon). A Cap St-Ignace, le 25 avril 1973, à l'âge de 86 ans, est décédée subitement Dame Alvine Bernier, épouse de feu M. Odilon Lacombe.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 avril 1973 à 3h.00. Départ de la résidence funéraire Edouard de La Durantaye, Cap St-Ignace, à 2h.45, pour l'église de Cap St-Ignace et de là au cimetière paroissial.

SAUVAGEAU (Georges). A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 24 avril 1973, à l'âge de 85 ans et 5 mois, est décédé M. Georges Sauvageau, époux de Dame Bernadette Laflamme. Il demeurait à Grondines, Co. Portneuf.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, André (Jeanette Portance), Thérèse, Emile (Cécile Lanouette), Joseph (Colombe Lanouette), Germaine, Lucie (Mme Jules Hamelin), Madeleine (Mme Jean-Marc Sauvageau).

Les funérailles auront lieu samedi le 28 avril 1973 à 3h.00.

Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée, 455 rue Principale, Grondines, à 2h.45, pour l'église de Grondines et de là au cimetière paroissial.

SIROIS (Paul). A Québec, le 26 avril 1973, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Paul Sirois, fils de feu Alfred Sirois et de Dame Elise Deschênes. Il demeurait au 2295, Chemin Ste-Foy.

Il laisse dans le deuil, sa mère Mme Alfred Sirois, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Roméo Crevier, Anna, M. et Mme R. Caouette (Aurélien), Mlle Eliane Sirois, Mme Robert Dionne (Rose), M. et Mme Pierre Tremblay (Yvette), M. et Mme Louis Sirois (Laurette de La Durantaye), M. et Mme Léonce Neron (Hermance), M. et Mme Jean Lavalée (Lumina), M. et Mme Reynald Sirois (Anne-Marie), M. Gilles Sirois, Mme Zélia Connolly, Mlle Nicole Connolly et Mlle Louise Connolly, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu samedi le 28 avril 1973 à 10h.00.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 35 est, Grande-Allee, à 9h.40, pour l'église St-Michel de Silvery et de là au cimetière St-Colomban de Silvery.

SERVICE ANNIVERSAIRE BONNELLY. Samedi le 28 avril 1973, à 3h.00 p.m., en l'église de St-Pie X sera chanté le service anniversaire de Dame Laura Stroud, épouse de M. Roland Bonnelly. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

3 35413 27-4 (1 fs) S.A.

SERVICE ANNIVERSAIRE BONNELLY. Samedi le 28 avril 1973, à 3h.00 p.m., en l'église de St-Pie X sera chanté le service anniversaire de Dame Laura Stroud, épouse de M. Roland Bonnelly. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

3 35413 27-4 (1 fs) S.A.

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE

C. T. — St-Marc. 2 35433 27-4 (1 fs) R.F.O.

Tarif de publication

Avis de décès, Services anniversaires : Formule régulière : \$3.50 Mots additionnels chacun : 0.05 Photo : \$10.00 additionnel par parution

Remerciements pour sympathies Formule régulière : \$3.50 Mots additionnels chacun : 0.05 Compte rendu de funérailles Sans photo : \$20.00 Photo : \$10.00 additionnel par parution

SERVICE 24 HEURES PAR JOUR 522-4771

Devenir camelot, c'est la chance pour le jeune garçon de compléter sa formation. Le livre de journaux développe le sens des responsabilités, apprend la valeur de l'argent, tout en s'initiant au contact avec le public.

Envoyez votre fils à l'école de la vie. L'Action-Québec est prête à lui donner sa chance.

Pour information

L'Action Québec 522-4771

LE FANTÔME

Colonel, m'accusez-vous d'avoir tiré mon copain Jim... pour que le valeur prenne la fuite.

Je ne vous accuse pas Spike. La Cour peut poser ces questions. Laissez-moi vous demander encore...

Avez-vous déjà entendu parler d'un homme dont le surnom était le même que votre véritable nom ? Non.

Quel rapport avec lui ? Nous le dé- couvrons, Spike.

PHILOMENE

TANTE FLORENCE, J'AI ENFIN FINI LE GILET QUE JE TRI-COTAIS...

Comment l'en es-tu tiré ?

JE PENSE QUE J'AI FAIT UNE PETITE ERREUR.

LA FAMILLE TETEBCHE

Au revoir, PERRY, je te rattraperai plus tard.

Cu passes la moitié de ton temps au téléphone.

Qu'aurais-tu fait si tu avais vécu au temps où il n'y avait pas de téléphone.

J'aurais appelé mon député pour protester.



Parents !

Devenir camelot, c'est la chance pour le jeune garçon de compléter sa formation. Le livre de journaux développe le sens des responsabilités, apprend la valeur de l'argent, tout en s'initiant au contact avec le public.

Envoyez votre fils à l'école de la vie. L'Action-Québec est prête à lui donner sa chance.

Pour information

L'Action Québec 522-4771



PARENT. Samedi le 28 avril 1973, à 8h.00 a.m., en l'église de Giffard, sera chanté le service anniversaire de Mlle Germaine Parent. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

3 35396 26-4 (2 fs) S.A.

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE



C. T. — St-Marc. 2 35433 27-4 (1 fs) R.F.O.

Tarif de publication

Avis de décès, Services anniversaires : Formule régulière : \$3.50 Mots additionnels chacun : 0.05 Photo : \$10.00 additionnel par parution

Remerciements pour sympathies Formule régulière : \$3.50 Mots additionnels chacun : 0.05 Compte rendu de funérailles Sans photo : \$20.00 Photo : \$10.00 additionnel par parution

SERVICE 24 HEURES PAR JOUR 522-4771

Nixon feint d'ignorer l'affaire Watergate

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon s'est efforcé, jeudi de donner l'impression qu'il continue à gouverner normalement les Etats-Unis malgré les menaces que le scandale du Watergate fait peser sur la Maison Blanche.

Il a passé la journée de jeudi dans son bureau à discuter d'abord de la situation économique avec M. George Shultz, secrétaire au Trésor, puis de questions intérieures avec M. H. Haldeman et M. John Erlichman et enfin de politique étrangère avec M. Henry Kissinger.

"Le processus du gouvernement continue... le personnel de la Maison Blanche continue... le président est à son bureau de bonne heure le matin jusque tard le soir", a dit fièrement M. Ronald Zeigler, porte-parole de la Maison Blanche en rapportant l'emploi du temps de M. Nixon.

La presse américaine rapporte au contraire, quotidiennement, que les principaux collaborateurs du président Nixon, soupçonnés d'avoir été complices des cambrioleurs espions du Watergate ont pratiquement cessé l'exercer leurs fonctions normales à la Maison Blanche et ne se préoccupent plus que de préparer leur défense en prévi-

sion des poursuites dont ils sont menacés.

Les commentateurs expriment déjà la crainte que les révélations sur l'espionnage politique intensif et les transactions financières douteuses pendant la campagne pour la réélection du président Nixon affaiblissent son autorité, non seulement à l'intérieur des Etats-Unis, mais aussi dans la conduite de sa politique étrangère.

Le Washington Post a écrit par exemple que les Européens auraient sans doute tendance à considérer la proposition de nouvelle charte Atlantique faite lundi par M. Kissinger comme une "tentative de diversion". La chaîne de télévision CBS a fait remarquer de son côté que l'affaire du Watergate empêchait le président Nixon d'aborder les nouvelles négociations avec le Nord-Vietnam en position de force.

M. Ziegler a pris la peine de souligner que le président et M. Kissinger, au cours de deux entretiens successifs qu'ils ont eus jeudi, avaient précisément discuté de la situation en Indochine et de la reprise des négociations de Paris d'une part, et des affaires européennes et de la prochaine visite du chancelier Willy Brandt d'autre part. ■

Moscou commente la crise énergétique

MOSCOU (AFP) — L'agence Tass estime dans un commentaire diffusé jeudi que les principales puissances de l'Ouest devront apporter rapidement des changements majeurs, non seulement à leur politique économique, mais aussi à leur politique étrangère pour résoudre la crise énergétique qui menace les pays capitalistes, dont les Etats-Unis.

Le commentateur de l'agence, M. Nicolai Tourkatenko, souligne que, selon les experts occidentaux, les besoins annuels en pétrole des pays capitalistes atteindront au cours des années 80 quelque 3,900 millions de tonnes, dont 70 pour cent devront être satisfaits au compte des importations des pays producteurs du Proche-Orient.

De ce fait, estime-t-il, les monopoles pétroliers capitalistes et les puissances qui les soutiennent sont dans la nécessité d'établir de nouvelles relations avec les pays producteurs du Proche-Orient, notamment en prenant en considération l'existence de mouvements de libération nationale dans cette région. Toutefois, ajoute le commentateur, aucun tournant radical n'a été amorcé jusqu'ici par les compagnies pétrolières

capitalistes et les forces politiques qui les soutiennent, dont la politique reste dominée par le désir de continuer à imposer leurs conditions aux pays producteurs afin de réaliser un profit maximum. Ce faisant, les milieux impérialistes comptent surtout, pour éviter des "changements désagréables au Proche-Orient, sur la puissance de l'Etat d'Israël".

"C'est ce qui explique, souligne M. Tourkatenko, l'importance de l'aide économique, politique et militaire fournie à Israël par l'Occident et, principalement, par les Etats-Unis".

S'arrêtant ensuite sur la rivalité des compagnies pétrolières américaines, japonaises et ouest-européennes, le commentateur soviétique estime que les conversations entre les Etats-Unis et la C.E.E. qui s'ouvriront au début de mai auront justement pour objet de définir une politique commune pour éviter une telle rivalité.

Quoi qu'il en soit, conclut-il, le temps où les monopoles pétroliers et les Etats qui les soutiennent pouvaient imposer leur volonté aux pays producteurs et fixer le volume de la production les délais de livraisons, les prix, etc. est définitivement résolu. ■

Le plus grand barrage au monde ne sera pas américain

BRASILIA (AFP) — Le Brésil et le Paraguay construiront, ensemble, le plus grand barrage du monde celui d'Itaipu.

Il sera situé sur le fleuve Parana qui fait frontière entre les deux pays, près de la ville brésilienne de Foz de Iguacu, et aura une puissance de 10 millions de kilowatts lors de son achèvement en 1980.

Les deux pays ont signé, aujourd'hui à Brasilia, à l'occasion de la visite officielle du président du Paraguay, le général Alfredo Stroessner — l'accord créant la société binationale la société Itaipu qui sera chargée de la construction du barrage.

Cette entreprise aura, selon le texte de l'accord un capital initial de \$100 millions qui sera partagé à 50 pour cent par les deux pays. Le coût global de l'opération se montera à quelque \$2 milliards.

Tous ces frais, puis la production d'électricité sera partagée, à parts égales par le Brésil et le Paraguay.

Le barrage géant d'Itaipu permettra au Brésil de doubler sa production d'électricité. Il permettra également un important développement économique et industriel au sud du pays.

Pour le petit Paraguay, l'énorme quantité d'électricité produite 60 milliards de kilowatts heures par an signifiera surtout une considérable rentrée de devises car l'excédent non utilisé sera revendu au Brésil. Le Paraguay exporte déjà les excédents d'électricité de sa modeste centrale hydro-électrique de Acarai, qui produit 350,000 kilowatts. Le Paraguay pourrait ainsi espérer, grâce à Itaipu des recettes de quelque \$170 millions.

La petite actualité

Argentine — nouveau président

BUENOS AIRES. (Reuter). — M. Hector Campora a été proclamé jeudi président de la République argentine par le conseil électoral national au cours d'une cérémonie au Congrès.

C'était la première fois

qu'une cérémonie officielle se déroulait au Congrès — où siègent les deux chambres du Parlement — depuis la prise du pouvoir des militaires, il y a près de sept ans.

M. Campora prendra ses

fonctions le 25 mai date de son investiture. Il devait partir jeudi pour Madrid où il va avoir de nouveaux entretiens avec l'ancien président Juan Peron.

Etats-Unis — inondations

CHICAGO. (Reuter). — Le Mississippi, qui a atteint jeudi une cote presque record, inonde actuellement plus de quatre millions d'hectares et sème la désolation dans le Middle West.

On estime pour le moment les dégâts à près de \$200 millions. Deux autres personnes ont trouvé la mort mercredi, ce qui porte le bilan à dix morts depuis le début de la montée

des eaux, il y a environ un mois. Des Grands Lacs au golfe du Mexique, 25,000 personnes ont été contraintes d'abandonner leur demeure et l'état d'Illinois a été proclamé jeudi "zone sinistrée" par le président Nixon, qui a débloqué 50 millions de dollars fédéraux pour cet état.

Les soldats du génie ont utilisé plus de trois millions de sacs de sable pour tenter d'en-

diguer les flots du Mississippi, dont les eaux ont atteint ce niveau extrême en raison des pluies de printemps les plus violentes de toute l'histoire du pays.

A Saint-Louis, le fleuve dépasse la cote de 13 verges, et devrait atteindre le niveau record de près de 14 verges samedi.

Haïti — des crédits allemands

PORT-AU-PRINCE. Reuter — Le gouvernement de la République fédérale allemande a décidé d'allouer un crédit supplémentaire d'un million de dollars pour les travaux d'irri-

gation de la plaine des Gonaves, dans le département de l'Artibonite, annonce-t-on à Port-au-Prince.

L'an dernier, un premier crédit de un million de dollars

avait été débloqué par l'Allemagne de l'Ouest afin d'effectuer des forages et d'installer des pompes pour permettre l'irrigation de 1,200 hectares.

Chili — des émeutes

SANTIAGO. Reuter — Plusieurs personnes ont été blessées et d'autres arrêtées par la police jeudi à Santiago lors d'acrobies entre élèves des écoles secondaires et forces de l'ordre.

Les incidents se sont produits à la fin d'une manifestation suscitée par un projet de réforme de l'enseignement. Partisans et adversaires du président Salvador Allende se sont affrontés à coup de pier-

res, abrités derrière des barrières improvisées.

La police est intervenue à l'aide d'un canon à eau, en lançant des grenades lacrymogènes et en chargeant à la matraque.

Equateur — glissement de terrain

QUITO. (Reuter) — Le bilan du glissement de terrain provoqué par de violentes chutes de pluie qui a enseveli plusieurs maisons au sud-ouest de la capitale équatorienne dans la nuit de mercredi à jeudi s'élève maintenant à 25 morts. Plus de 2,000 personnes ont été évacuées.

La boue a écrasé sept maisons et en a endommagé de nombreuses autres dans un quartier pauvre au pied du mont Pichincha.

Des témoins ont déclaré jeudi que la boue avait dévalé la pente dans un fracas assourdissant, entraînant sur son passage des poteaux électriques et des lampadaires. Tout s'est passé si rapidement que les témoins n'ont pu porter secours à ceux qui se trouvaient sur le passage de la coulée.

Vingt corps ont été retirés des décombres de deux des maisons détruites, et on craint que le bilan définitif dépasse le chiffre de 50 morts.

La troupe, la police et les

pompier continuent à fouiller les ruines.

Les résidents du quartier ont été évacués dans la crainte de nouveaux glissements de terrain. L'an dernier, au même endroit, une coulée de boue avait causé la mort d'une personne.

Au Pérou, les autorités ont annoncé que 15 personnes avaient trouvé la mort dans un glissement de terrain dû lui aussi à des pluies torrentielles, à Chiclayo, à 700 kilomètres au nord de Lima.

France — décès de Cuvillier

PARIS (AFP) — On apprend aujourd'hui à Paris, la mort du philosophe et homme de lettres, Armand Cuvillier qui était âgé de 86 ans.

Universitaire, membre de la Société française de philosophie, de la Société française de sociologie, M. Armand Cuvillier laisse une oeuvre philosophique et

sociologique très importante en particulier : "Précis de philosophie", "Sociologie et problèmes actuels", "Anthologie des philosophes français contemporains".

Argentine — bébé phénomène

TUCUMAN, Argentine (Reuter) — Un docteur de l'hôpital de Tucuman a annoncé hier qu'un bébé à deux têtes était né dans le service de gynécologie de

l'établissement il y a un semaine.

L'enfant a deux têtes, deux coeurs et quatre poumons, mais un seul corps, ont indiqué les

autorités médicales.

Les médecins ont ajouté que l'enfant, dont les deux cous se rejoignent au-dessus des épaules, était en parfaite santé.

France — Chaban-Delmas en Chine

PARIS (Reuter) — M. Jacques Chaban-Delmas effectuera une visite en Chine du 1er au 15 juin, sur l'invitation du gou-

vernement chinois, a annoncé le secrétaire particulier de l'ancien premier ministre.

Cette visite précèdera celle

que doit effectuer en Chine, en septembre, le président Pompidou.

Allemagne — traité "de bon voisinage"

BONN. (Reuter) — Les négociations se poursuivent entre représentants des deux Etats allemands pour élaborer les clauses d'application du traité "de bon voisinage" conclu en décembre dernier.

Jeudi, M. Michael Kohl, secrétaire d'Etat de la République démocratique allemande, qui a négocié le traité pour son pays, et M. Horst Grabert, secrétaire d'Etat de la Chancel-

lerie ouest-allemande, se sont retrouvés à Bonn, dans un pavillon situé sur les bords du Rhin, pour une nouvelle séance de travail.

Un porte-parole du gouvernement de Bonn s'est refusé à préciser l'ordre du jour de cette réunion, mais les observateurs pensent généralement qu'il a été question de la circulation entre les deux Alle-

magnes et de la réunification des familles séparées.

La dernière réunion des deux secrétaires d'Etat remonte au 22 mars dernier.

Le traité de "bon voisinage" exprime en termes généraux les conditions d'une normalisation des relations entre les deux Etats allemands. Il doit être soumis à la ratification du Bundestag le mois prochain.

CHEZ Lorenzo
FONDUE SPAGHETTI
1195-3e Ave Limoilou
529-0238

Québec
66e année, No 502
Vendredi,
27 avril 1973
15 cents

l'Action Québec

Deux débrayages à la Davie hier

Un assistant contremaître
aurait frappé un employé
Coupsures dans les salaires

— détails p. 2

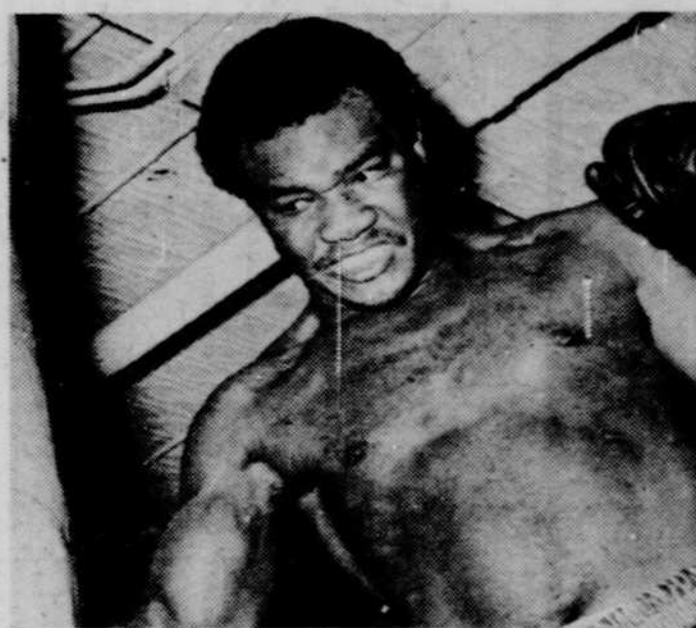
Coup de la Brink's:

Les suspects se rendent mais il manque \$60,000

— Détails p. 1

Un MORT dans un incendie à Québec

— Détails p. 3



Foreman à Québec

Le champion mondial des poids-lourds, George Foreman, disputera quatre matches d'exhibition au Canada le mois prochain, dont une à Québec et une à Montréal. Le match pour Québec était prévu pour lundi le 14 mai, mais comme il y a de la lutte Grand Prix ce soir-là, le promoteur Allen Mitchell doit se rendre dans la métropole aujourd'hui pour se faire assigner une autre date cette semaine-là.

TÉLÉ

A L'INTERIEUR :

Un guide-horaire descriptif de télévision et de cinéma.

CINÉ